Titre :	Référence : Ancestramil
GARDES FRANÇAISES **HISTORIQUE**	**Infanterie** **« Susane » historiques**
Auteur : **Général SUSANE**	Origine : **S.H.D. - Salle de lecture**
Référence : **HISTOIRE DE L'INFANTERIE FRANÇAISE** **Librairie militaire J. Dumaine – Paris 1876** **TOME 2 - Pages 5-122**	Transcripteur : **Jacques BARBE** **Marie-France BRUN** Date : **Novembre 2009**

Ancestramil

MESTRES DE CAMP OU COLONELS

1.- **CHARRY** (Jacques-Prévôt de), **1er août 1563**
2.- **STROZZI** (Philippe), **1er janvier 1564**
3.- **COSSEINS** (N. de **MONTLEZUN** de), **29 mai 1569**
4.- **GUAST** (Louis de **BÉRENGER** du), **1er octobre 1574**
5.- **BEAUVAIS-NANGIS** (Antoine de **BRICHANTEAU**, marquis de), **1er juillet 1579**
6.- **CRILLON** (Louis des **BALBI** de **BERTONS**, chevalier de), **15 septembre 1584**
7.- **BLANCHEFORT** (Charles de **CRÉQUI**, marquis de), **31 mai 1605**, maréchal de France en **1624**
8.- **RAMBURES** (Jean, marquis de), **17 mars 1633**
9.- **GRAMONT** (Antoine, duc de), **18 avril 1639**, maréchal de France en **1641**
10.- **LA FEUILLADE** (François d'**AUBUSSON**, duc de), **3 janvier 1672**, maréchal de France en **1675**
11.- **BOUFFLERS** (Louis-François, duc de), **1er février 1692**, maréchal de France en **1693**
12.- **GUICHE** (Antoine de **GRAMONT**, duc de), **26 octobre 1704**, maréchal de France en **1734**
13.- **GRAMONT** (Antoine-Louis-Armand, duc de), **16 septembre 1725**
14.- **GRAMONT** (Louis-Antoine, duc de), **19 mai 1741**
15.- **BIRON** (Louis-Antoine, duc de), **26 mai 1745**, maréchal de France en **1757**
16.- **CHÂTELET-LOMONT** (Marie-Louis-Florent, duc du), **29 octobre 1788**

C'est en **1560**, après l'échauffourée connue sous le nom de conjuration d'**Amboise**, que commence l'histoire du corps célèbre qui pendant plus de 200 ans a porté le nom de *Gardes françaises*.
La création d'une compagnie de Gardes à pied pour la sûreté du roi est tout à fait contemporaine de la tentative d'**Amboise**, c'est-à-dire du mois de **mars 1560**, car à

l'assemblée de **Fontainebleau** qui eut lieu peu de jours après, l'amiral de **COLIGNY** s'éleva contre la formation de *cette nouvelle garde de **FRANÇOIS II***.
Catherine de **MÉDICIS** en confia l'organisation à François de **RICHELIEU**. « La première charge qu'il eust jamais, dit **BRANTÔME**, ce fut aux premières guerres (civiles) qu'il eust une compagnie de gens de pied, laquelle *seule* fust destinée pour la Garde du Roy. Il avait choisi un très brave lieutenant, qui estoit le capitaine **GOURDAS** de **Dax**, M. de **CORBOSON**, de la maison de **LORGES**, pour son enseigne et Martin **OZART** pour son sergent. »
RICHELIEU ayant préféré au commandement de cette compagnie la charge de Prévôt de l'Hôtel, la garde fut donnée presque aussitôt à Philippe **STROZZI**, d'une illustre famille florentine alliée aux **MÉDICIS** et attachée à la fortune de la France depuis les guerres d'Italie.
Au commencement de l'année **1561**, quand François de **GUISE** tenta, sous les murs d'**Orléans**, le premier essai d'organisation régimentaire de l'infanterie, en partageant en trois corps distincts commandés, chacun, par un mestre de camp, les gens de pied de l'armée royale, cette compagnie de **STROZZI** fut versée dans le régiment de *Richelieu* et elle prit part aux principaux actes de cette première guerre civile, qui furent la bataille de **Dreux** et les sièges de **Rouen** et d'**Orléans**.
Après la paix d'**Amboise**, en **1563**, la reine mère s'engagea à casser les régiments récemment formés et à les réduire en compagnies ; elle songea alors à augmenter la Garde à pied de son fils. Cette Garde était, en effet, à peu près la seule force dont elle pût disposer, les autres troupes étant, d'après les constitutions de l'armée, dans la dépendance absolue du colonel général d'**ANDELOT**, et par conséquent à la disposition du plus mortel ennemi de Catherine.
Pour exécuter son dessein, la Régente avait besoin d'une occasion. Celle-ci se présenta dans cette même année **1563**. Les Anglais étaient maîtres du **Havre**, qui leur avait été livré l'année précédente par le prince de **CONDÉ**. La paix ayant rendu un moment de calme au royaume et de raison aux partis, ceux-ci se réunirent pour reprendre le **Havre** aux étrangers. Le siège de cette place fut entrepris au mois de **juillet** et on y appela les régiments de *Richelieu*, de *Sarlabous*, de *Charry*, d'*Hémery* et de *Rieux*, conservés provisoirement sur pied pour cette opération.
La garnison anglaise capitula, **28 juillet**, et la reine, profitant habilement de la victoire, après avoir établi dans le **Havre** quelques bandes de *Sarlabous*, s'empressa de casser les régiments, ainsi que cela avit été convenu, et congédia gracieusement les gentilshommes qui, la plupart, n'avaient pas revu leurs manoirs depuis deux ans. « Ce fait, le Roy, après avoir distribué somme d'argent et appointements divers aux soldats blessés et estropiats, partit avec la Royne le dimanche **1er août** pour aller à **Saint-Romain** et de là à **Rouen**. »
Ce fut dans ce village de **Saint-Romain**, où la Cour coucha le même jour, que Catherine, libre de toute entrave, réunit à la compagnie de **STROZZI**, qui jusque-là avait seule composé toute la Garde à pied française, 4 autres compagnies du régiment de *Richelieu* et 5 compagnies du régiment de *Charry*, et en forma un corps dont elle confia le commandement au mestre de camp **CHARRY**. « Or, le **Havre** pris, les Anglais chassez encore un coup hors de la France, le Roy et la Royne sa mère, qui pouvait tout alors, à cause de la minorité du fils, constituèrent un régiment de gens de pied françois pour la Garde de Sa Majesté, et ce fut lors la première institution, composée de *dix Enseignes de la Garde du Roy*, desquelles M. de **CHARRY** en fut lors le Mestre de camp. » (**BRANTÔME**).
CHARRY, simple gentilhomme nivernais, était parvenu au poste élevé qui lui fut confié par son mérite et sur la recommandation de **MONTLUC**, dont il avait été le lieutenant en Italie. « C'étoit un **MONTLUC**, en orgueil et en valeur, et qui l'auroit pu être en dignité, s'il ne se fût fait de trop grands ennemis pour l'atteindre. *Le Laboureur*.

Les 5 premières enseignes de la Garde, qui appartenaient aux vieilles bandes de Picardie, avaient pour capitaines **STROZZI**, **GOHAS** aîné, **GOHAS** jeune, **SARRIEU** et **MONTLEZUN-COSSEINS**. Les 5 autres, composées de vieux soldats gascons sortis des vieilles bandes de Piémont, licenciées pour la plupart à la paix de **Cateau-Cambrésis**, étaient commandées par les capitaines **IROMBERRY**, **NOUALHAN**, **CABANES**, **PORCÈZ** et **LA MOTHE**. Ce dernier n'était que le lieutenant de **CHARRY** et commandait pour lui la mestre de camp. Chaque compagnie à l'origine ne comptait que 50 hommes.
La première marche de la nouvelle Garde fut un triomphe ; son premier service fut de participer à une grande solennité royale et de protéger un coup d'Etat. La Reine, avant de rentrer à **Paris**, dont le parlement lui inspirait de la méfiance, s'arrêta à **Rouen** et y fit déclarer, le **17 août**, son fils **CHARLES IX** majeur par le parlement de Normandie, quoique ce prince n'eût pas alors 14 ans accomplis.
Les grands comprirent la valeur du coup qui venait de leur être porté, et ne tardèrent pas à laisser paraître leur mécontentement. « Ceci, dit **BRANTÔME** en parlant de la Garde, n'avoit point esté du goût de tout le monde, et moins encore de celuy des huguenots. »
CHARRY fut la première victime de l'humeur de mécontents. Son refus de reconnaître l'autorité et de prendre l'attache du colonel général d'**ANDELOT** fut : « Qu'on luy dressa une querelle d'Allemagne, fondée sur un meurtre par luy commis en un duel, y avoit quatorze ans, en Piémont, où il tua un gentilhomme, nommé **CHASTELLIER-PORTAUT** du Poitou. Le frère duquel estant à la suite d'**ANDELOT**, poursuivit lors cette ancienne querelle. Ainsi que **CHARRY**, 30 décembre 1563, sortait de son logis des Trois Chandeliers en la rue de la Huchette, accompagne du capitaine **LA GORETTE** et d'un autre, et passant par le pont Saint-Michel, **CHASTELLIER** sortant de chez un armurier, accompagné de ce brave **MOUVANT** et autres, assaillit furieusement ledit **CHARRY**, et lui donna un grand coup d'épée dans le corps, et la luy tortilla deux fois dedans, et par ainsy tomba mort par terre avec **LA GORETTE**, que **MOUVANT** et **CONSTANTIN** tuèrent ; et puis tous se retirant froidement et résolument par le quay des Augustins, et de là au faubourg Saint-Germain, où trouvèrent de bons chevaux, se sauvèrent et oncques depuis ne furent veus dans **Paris**. »
« La Reyne, aussitôt qu'elle sceut les nouvelles du meurtre, envoya querir M. de **STROZZE** qui étoit dans la chambre du Roy et sur le champ lui bailla la charge dudit **CHARRY** vacante et luy commanda, sur l'heure, d'aller trouver ses troupes, qui estoient à trois lieues de **Paris**, pour y commander. Et ne fut autre chose de ce meurtre… »
« **STROZZE**, encore qu'il fust fort affectionné à d'**ANDELOT**, ne le reconnust jamais pour estre commandé de luy, si non du Roy,qui le vouloit ainsi. Bien est vrai que jamais il ne portoit titre de colonnel ; et luy-mesme, quand il parloit, il se disoit mestre de camp de la Garde du Roy, et n'en voulut jamais porter autre ; … en quoy il s'est montré très sage… »
« Monsieur de **STROZZE** donc, fait mestre de camp de la Garde du Roy, servit très bien son maistre tout le long du voyage que fit Sa Majesté, et en tournant en son royaume, qui dura deux ans : et après, pour l'amour des troubles survenus en Flandres, et qu'on voyoit quelques apparences d'une paix assez perdurable en France, le Roy ne voulut plus de Garde, et les renvoya aux garnisons anciennes de Picardie : à quoy poussoient fort les huguenots, disant, qu'il n'estoit bien séant au Roy d'avoir tant de Gardes, et que c'estoit une dépense superflue, et mesme au corps de son royaume que la principale garde du Roy estoit le cœur de ses subjects, comme je leur ay vue dire souvent. Tant y a qu'ils cryèrent tant qu'ils furent crus ce coup par leur importunité. Et disoit-on à la Cour que l'enclouëure n'estoit pas là, mais parce qu'ils vouloient jouer leur jeu plus sûrement ; qu'ils le jouèrent après à **Meaux** pour la Saint-Michel, que, sans les Suysses, qui auparavant estoient envoyez querir pour faire teste au duc d'**ALBE** passant vers Flandres, la bécasse estoit bridée. » (**BRANTÔME**).
En effet, durant le voyage politique que la reine mère fit entreprendre à **CHARLES IX**, une réconciliation avait été traitée à **Moulins**, en **1566**, entre les princes de la maison de **GUISE**,

d'une part, les **MONTMORENCY** et les **COLIGNY** de l'autre, et Catherine, pour faciliter ce rapprochement, promit de supprimer les dix enseignes de la Garde après sa rentrée à **Paris**. Mais Catherine, qui ne se fiait guère à la sincérité de leurs protestations, trouva moyen d'éluder en partie sa promesse. 2 compagnies seulement furent supprimées. Celles de **GOHAS** l'aîné et de **SARRIEU** partirent, la première pour la Champagne et la seconde pour la Picardie, d'où elles revinrent plus tard pour servir de noyaux aux 2 régiments qui ont porté les noms de ces provinces. 6 autres compagnies des Gardes furent mises en garnison, **STROZZI** à **Calais**, **COSSEINS** à **Montreuil**, **IROMBERRY** à **Péronne**, **NOUALHAN** à **Boulogne**, **GOHAS** jeune à la citadelle de **Péronne** et **PORCÈZ** à **Doullens**. Toutes devaient se tenir constamment prêtes à marcher sur **Paris**.

Le régiment que, vers ce temps, on voit appelé indifféremment régiment de *Strozzi* et régiment de *Picardie*, du nom de son mestre de camp et de celui de la province où il est cantonné, ne resta pas longtemps éloigné de la Cour.

Le prince de **CONDÉ** et l'amiral avaient résolu d'enlever le roi. Le **28 septembre 1567**, **CHARLES IX** fut attaqué sur le chemin de **Meaux** à **Paris**, et il ne leur eût pas échappé sans la bravoure des Suisses de Louis **PFYFFER**.

Pendant cette marche dangereuse, on avait pu mesurer l'étendue de la faute que l'on avait commise en consentant à l'éloignement des Gardes. A peine arrivé à **Paris**, **CHARLES IX**, qui se voyait bloqué dans sa capitale, donna commission à Philipe **STROZZI** pour exercer la charge de colonel général à la place de d'**ANDELOT**, et lui enjoignit de ramener les compagnies des Gardes auprès de sa personne, avec tout ce qu'il pourrait tirer des bandes de la Picardie et de la Champagne.

STROZZI se charge de rassembler lui-même les compagnies les plus voisines et prescrit à **SARRIEU** et **GOHAS** de réunir le reste.

Le prince de **CONDÉ** et l'amiral, prévenus de ces mesures, veulent s'y opposer et détachent Isaac de **VAUDRAY de MOUY**, un des officiers calvinistes les plus renommés, avec 1200 chevaux, pour barrer le passage aux Gardes. **MOUY** les rencontre entre **Abbeville** et **Amiens**. Cette brave troupe, réduite à 400 hommes au plus, mais « composée de vieux soldats choisis, la plupart qui avoient commandé ou dignes de commander », marchait serrée, entourée de chariots qui lui servaient de remparts mobiles. **MOUY**, malgré son intrépide valeur, fut intimidé par cette mâle contenance et n'osa pas attaquer ; il se contenta de faire harceler les Gardes par ses chevau-légers, espérant ainsi les attirer hors de leurs barricades ; ils ne tombèrent point dans le piège et continuèrent fièrement leur marche, abattant à coups d'arquebuses ceux qui venaient les insulter de trop près. A 8 lieues de **Paris**, la cavalerie protestante abandonna la partie sans avoir pu les entamer. Cette marche d'une poignée d'hommes, pendant 30 lieues de plaine, au milieu d'une cavalerie numériquement triple, fut justement admirée à une époque où l'infanterie était encore loin d'avoir établi sa supériorité.

Arrivé à **Pontoise**, **STROZZI** apprend que la route lui serait encore barrée vers **Saint-Denis** et **Argenteuil** et se décide à aller passer la Seine à **Poissy**. Il gagne alors *dextrement* **Paris** par la rive gauche du fleuve. Il y est bientôt rejoint par **SARRIEU** et **GOHAS**, et se trouve à la tête de 6000 hommes qu'il loge dans le faubourg Saint-Martin.

Charles voulut voir ses Gardes et les combla d'éloges. « Il n'y avoit guère de soldat, dit **BRANTÔME**, qui ne méritât d'être capitaine, jusqu'aux jeunes cadets, qui eussent combattu jusqu'au dernier soupir, comme les dix-mille Grecs que souhaita un jour **MARC ANTOINE**… » Le roi reconnut leurs services en créant 6 compagnies nouvelles en faveur de ceux qui s'étaient le plus distingués ; c'étaient : **LA CHAMBRE**, **GRINCOURT**, **VERDELET**, **VERRIÈRE**, **SAINT-GÉRAN** et **TÉSIGNY**.

Quelques jours après, **10 novembre**, fut livrée la bataille de **Saint-Denis**, où les 6000 hommes de **STROZZI** formaient l'aile droite de l'armée royale et occupaient la plaine entre **la Villette** et **Aubervilliers**. On sait que le centre et la gauche, composés de bourgeois

parisiens « bien armés et dorés sur calices », furent d'abord enfoncés par la cavalerie des princes. Les calvinistes criaient déjà *Victoire*, mais ils poursuivirent trop loin les bandes qu'ils venaient de vaincre. L'aile droite de l'armée royale, par un mouvement de conversion à gauche, les prit en flanc et les rejeta en désordre au-delà de **Saint-Denis**. **STROZZI** suivit les débris des troupes protestantes jusqu'aux confins de la Lorraine et revint ensuite à **Paris**, où ses bandes prirent leurs quartiers.

C'est pendant ce séjour à **Paris**, en **1568**, que l'infanterie royale reçut une nouvelle organisation, décidée dès le mois d'**octobre** de l'année précédente, mais que la rapidité des évènements avait empêché de compléter. Les 6000 hommes de **STROZZI** restèrent sous son commandement immédiat, *sous son régiment*, comme on disait alors, mais le nombre des enseignes, dont le chiffre s'élevait à 55, tant de l'ancienne Garde que des bandes amenées par **SARRIEU** et **GOHAS**, furent réparties en 3 corps, commandés chacun par un mestre de camp.

COSSEINS eut 20 enseignes provenant toutes de la Garde, qui en **décembre 1567**, après la bataille de Saint-Denis, avait encore été augmentée des 8 compagnies suivantes : Maulny, Bourdeilles, Montluc, Verduisant, Flamarens, Saint-Pessaire, La Garde et San-Salvador.

Les 35 autres compagnies furent partagées entre **SARRIEU** et **GOHAS**, qui conservèrent en même temps leurs enseignes aux Gardes.

Dans les derniers mois de **1568**, le prince de **CONDÉ**, qui avait reçu des secours d'Allemagne, recommence la guerre et obtient d'abord de grands succès dans le Poitou et la Saintonge. Le duc d'**ANJOU** est envoyé au commencement de **1569** pour s'opposer à ses progrès. Le régiment de *Strozzi*, qui formait la meilleure partie de l'armée du duc, contribua puissamment à la victoire de **Jarnac**. Après la défaite et la mort du prince de **CONDÉ**, le duc d'**ANJOU** fit camper son armée sous les murs de **la Rochefoucauld** en Angoumois, et ce fut là, le **29 mai**, que Philippe **STROZZI**, pourvu de la charge de colonel général de l'infanterie française à la place de d'**ANDELOT** qui venait de mourir à **Saintes**, partagea définitivement les 47 enseignes de son régiment présentes à l'armée entre les mestres de camp qui en commandaient les fractions.

Dans ce partage, les 20 compagnies des Gardes furent distribuées inégalement dans les trois nouveaux corps, ce qui explique, avec l'ancienneté des compagnies de **SARRIEU** et de **GOHAS**, les prétentions soulevées plus tard par les régiments de *Picardie* et de *Champagne* contre la priorité de rang des *Gardes françaises*.

Ce dernier corps, dont le commandement fut donné à **COSSEINS**, fut composé de 15 compagnies, parmi lesquelles il y avait 6 compagnies seulement de l'ancienne garde. 2 appartenaient au colonel général ; les autre étaient Cosseins, Iromberry, La Chambre, Montafié, Savaillans, Chanteron, Thomassin, Bellebrune, Barrant-Mesnil, Beaurobert, Launay, Vuély et Saint-Pessaire. Des deux compagnies qui appartenaient à **STROZZI**, l'une garda l'enseigne blanche du colonel général, et l'autre fut chargée de porter le grand étendard royal bleu d'azur parsemé de fleurs de lis d'or, qui fut donné plus tard aux autres compagnies et qui demeura jusqu'à la fin le drapeau particulier du régiment des *Gardes françaises*.

BRANTÔME, qui quitta à ce moment le régiment des Gardes, où il commandait une compagnie sous son nom de famille, Bourdeilles, nous a laissé ce croquis du mestre de camp **COSSEINS** : « Il commandait de bonne façon ; car il avoit le geste bon, et la parole de mesme. Aussi disoit-on *piaffe de Cossains* ; il l'avoit de vray ; mais c'estoit en tout qu'il estoit piaffeur, et en gestes, et en faits, et en paroles. »

A la reprise des hostilités, les Gardes assistèrent au combat de **la Roche-Abeille** en Limousin, firent des prodiges de valeur au combat de **Jazeneuil** et prirent une part très active au siège de **Châtelleraut**. Le **3 octobre**, à la bataille de **Moncontour**, ils avaient la garde de l'artillerie, qu'ils conduisirent ensuite devant **Saint-Jean d'Angély**. Après la prise de cette ville, **2**

décembre, le régiment eut ses quartiers dans le bas Poitou, où il guerroya tout l'hiver et jusqu'au milieu de **1570**.
Le **15 juin**, quelques compagnies des Gardes, qui revenaient d'une expédition sur le château de **Rochefort**, furent attaquées à la fin d'une marche pénible, près de Sainte-Gemme, par une nombreuse troupe de calvinistes rochelais conduits par le brave **LA NOÜE**. L'Italien **MARGARINO**, sergent-major du régiment et capitaine d'une des compagnies colonelles, qui commandait le détachement, se replia sur le village et y fit une résistance terrible.
« L'infanterie, dit d'**AUBIGNÉ**, comme estans des plus vieux soldats de France, tira à bout apuié, et encore que les refformés, frais et donnant furieusement, eussent brisé les sept ou huict premiers rangs, se rallioient par les costés et prenoient les avantages de tous les fossés. »
Le nombre finir par l'emporter. Le vaillant **MARGARINO** et le capitaine **LA ILHIÈRE** se firent tuer, « l'enseigne colonel s'enveloppa dans son drapeau et mourut ainsi. » (**LA POPELINIÈRE**).
Le bataillon décimé se retira sur **Luçon**, où il fut fait prisonnier. Son illustre vainqueur, plein d'admiration pour tant de bravoure, le traita généreusement. « **LA NOÜE** usa là d'une grande courtoisie de guerre ; car il le renvoya avec toutes ses armes, enseignes et tambourins, comme point vaincu. De quoy fut fort loué d'un chacun, et le vys fort louer à la Royne et au Roy, comme de chose inouïe et peu advenue. » (**BRANTÔME**).
La paix fut signée le **7 août 1570** à **Saint-Germain**, et les Gardes revinrent à **Paris**. Au mois de **novembre** ils accompagnèrent **CHARLES IX** à **Mézières**, où furent célébrées le **26** les noces de ce prince avec Elisabeth d'Autriche.
Un corps aussi dévoué à la Cour que l'était le régiment des Gardes ne pouvait pas rester inactif dans l'exécrable nuit de la Saint-Barthélemy. Le mestre de camp **COSSEINS** fut, en effet, le chef des exécuteurs des vengeances royales. « L'homme qui blessa l'admiral le vendredi **22 août 1572**, étoit un arquebuzier de la garde nommé **BOLAND**. Les protestants voulurent faire partir l'admiral, mais le roi, pour empescher cela, lui offrit chambre dedans le Louvre pour s'y retirer : que si la douleur de ses playes ne le permettoit, il promit lui envoier pour sa seureté une compagnie des soldats de sa garde. Ce qui fust aussitôt rapporté à l'admiral, lequel, s'en contentant, le remercia très humblement. Et furent ainsi mis cent Harquebuziers sous Cousseins devant son logis par le commandement du Roy… Dont s'apercevans les capitaux ennemys des confédérés, et ne voulant fuir à si belle occasion de trancher les racines à leurs vieux ennemys, incitèrent assez tost nombre de forains (étrangers) retreuvés dedans **Paris**, pour en peu d'heures avoir raison du passé. Ce fut de tuer les plus renommez d'eux en une nuict, se faisant forts d'en faire apreuver l'exécution au Roy, Royne mère et Monsieur après le fait beaucoup mieux qu'avant le coup, pour la grandeur et douteux hasard de si haut dessein. A insi curieux de profiter de l'occasion qui se présentoit si favorable, avoir marqué les maisons (presque tous les chefs demeuroient près de l'admiral), et donné les noms des principaux et autres plus signelez après eux. Sur les deux heures après la minuict du samedi venant au dimanche **vingt-quatrième août**, firent bastre la cloche Sainct Germain de l'Auxerrois pour signal à tous les advertis et autres de même volonté, de tuer les plus marquez et mieux conus huguenots qu'estoyent en **Paris**. Alors les gardiens de l'admiral enfoncèrent ses portes et l'avoir tué en son lict, jeté par la fenestre : puis trainé en la rue et sa maison saccagée… Après que la troupe de Cousseins eut commencé le jeu et accommodé l'admiral de la façon que dessus, les autres gardes et la *noblesse* preste à cet effet, se portèrent de mesme sur les autres quartiers prochains du Louvre… D'autres compagnées dans le Louvre furent rangées sur deux longues files, entre lesquelles furent massacrés les principaux huguenots appelez ches le Roy au nombre de deux cens. » (**LA POPELINIÈRE**).
Suivant d'**AUBIGNÉ**, ce fut **COSSEINS** lui-même qui se fit ouvrir la porte de l'amiral. Ceux qui montèrent chez l'illustre vieillard, ses assassins par conséquent, furent **COSSEINS**, les capitaines **ATAIN**, **CARDILLAC**, **SARLABOUS** aîné, un Italien, Achille **PETRUCCI**, et

l'Allemand **BŒHM**, qui avait été nourri page du cardinal de **GUISE**, et qui, pour récompense, épousa une fille bâtarde du cardinal de **LORRAINE**.
Après le témoignage des protestants **LA POPELINIÈRE** et d'**AUBIGNÉ**, voici celui de **BRANTÔME**, qui est encore plus explicite, s'il est possible. En parlant de **COSSEINS**, il dit : « Il fut fort blâmé d'avoir esté un grand meurtrier à la Saint-Barthélemy, à **Paris** ; *aussi d'y avoir gagné beaucoup* ; car il y avoit là toutes les enseignes des Gardes du Roy, dont il estoit mestre de camp, et les y fist là bien mener les mains. Du commencement, quand le Roy lui en découvrit l'entreprise et sa volonté, il y fit grande difficulté et impossibilité, pour, avec si peu de gens, forcer un si grand nombre d'huguenots, qui estoient dans la ville. Mais le Roy, et son Conseil en cela, après lui en avoir ouvert les moyens et intelligences, *qu'il avoit toute la ville à soy*, il y prit goust, et n'y épargna par après le sang, dont on l'appeloit le principal boucher, et bientôt après en sentit son âme chargée, et mesme quand il fut devant **La Rochelle**, où, quasi y présageant sa mort, il monstroit ordinairement une tristesse et un ennuy et comme un remords de conscience, si bien quesouvent en jouant je luy disois qu'il y mourroit : Ah !ne me le dites point, mon compère, disoit-il, car je le sçai bien ; et maudissoit la journée de la Saint-Barthélemy. »
Le doute n'est donc point permis. Le drapeau d'azur des *Gardes françaises* est souillé d'une tache de sang ineffaçable. Les assassins de la Saint-Barthélemy, ce furent les *Gardes françaises*, aidés de cette hideuse lie de la population de la grande ville qu'on trouve en tous temps et pour toutes les causes, prête à de pareilles besognes, pour peu qu'on la débride.
Cependant la Saint-Barthélemy n'avait pas eu les résultats qu'on en avait espérés. Le calvinisme qu'on avait voulu anéantir se releva furieux : le désespoir et la colère avaient doublé les courages. **La Rochelle** insurgée se préparait à une vigoureuse résistance.
Le colonel général **STROZZI** arriva le **13 décembre 1572** au village de **Puy-le-Boreau**, et investit **La Rochelle** avec une partie des Gardes et quelques autres régiments. Au printemps de **1573**, après l'arrivée du duc d'**ANJOU** et d'une armée formidable, le siège commença avec une rage incroyable de part et d'autre. **LA NOÜE** commandait dans la ville. Le **18 avril**, le mestre de camp **COSSEINS**, « estant aux tranchées, fut frappé d'une harquebusade dont il mourut comme en furie et chaude langueur. » Lorsque **CHARLES IX** apprit sa mort, « il dit publiquement à son disner : – **COSSEINS** est mort ; mais que diriez-vous de luy, qui avoit si bien fait en beaucoup de lieux où il s'estoit trouvé ? Estant au siège de La Rochelle, il n'y a jamais rien fait qui vaille ; il s'y est tout à coup trouvé si fort saisy de défaillance de cœur, qu'à toutes entreprises pour prendre la place que mon frère lui a proposées, il y a tousjours respugné de toutes les opiniâtretés qu'il a pu, et n'y a montré plus de cœur qu'une putain, usant de ces mots. J'ay ouy dire qu'il y eust un galant homme, qui, oyant tels propos, et les retenant, dist à un sien compagnon : Marqués cette chasse. Voilà que c'est de faire service aux Roys. Il ne faut qu'un verre cassé pour tout perdre. » (**BRANTÔME**).
La Rochelle soutint 9 grands assauts et plus de 20 attaques où les Gardes se firent toujours remarquer ; mais les assiégés réparaient leurs brèches ou les masquaient par des retranchements, et rendaient tous les efforts inutiles. Le duc d'**ANJOU**, qui venait d'être élu roi de Pologne, pressé de mettre une couronne sur sa tête, accorda aux Rochelais des conditions si honorables que la paix fut rétablie encore une fois. Le siège fut levé le **8 juillet**. Le régiment des Gardes revint à **Paris**, et fut supprimé au mois de **septembre**.
Ce licenciement des Gardes a-t-il été une des conditions imposées par les calvinistes pour signer la paix ? **CHARLES IX** obéit-il en ce cas à un sentiment de jalousie et de méfiance à l'égard de son frère qui, depuis sa victoire de **Moncontour**, avait été l'objet de plusieurs manifestations de chaleureuse sympathie de la part des soldats, et notamment des soldats de la garde ? Nous ne saurions nous prononcer sur ce point.
Le passage suivant de notre guide habituel nous apprend ce qui advint de ce licenciement.

« La composition de la ville faite, et la paix arrestée, chacun se retira à la coustume aux garnisons, mais non en si grandes trouppes : car il y eust de très grandes casseries ; mesme le Roy cassa ses gardes, et n'en voulut plus avoir auprès de soy. Mais la guerre du Mardy-gras estant venue, qu'on appeloit ainsi, et beaucoup d'entreprises secrettes et mauvaises contre sa personne descouvertes, il bailla commission nouvelle au capitaine **LUSSAN**… très brave, vaillant et fort sage, et au capitaine **FORIAN**… un fort homme de bien et brave seigneur, pour dresser chacun une compagnie nouvelle, et les prit pour sa garde, les tenant pour *très fidèles*, et s'en servit jusques à la mort… Le Roy mort, Monsieur **DU GUA** qui estoit fort aymé du Roy nouveau son maistre, et qui avoit sur tout estat aspiré à celui de mestre de camp de la garde du Roy…, remit sus ce régiment, et le fit aussi beau que jamais. »

Au **1er octobre 1574**, il se trouvait reconstitué à 10 compagnies, qui avaient pour capitaines : Béranger du **GUAST**, mestre de camp, **LUSSAN**, **FAURIAN**, **LA ILHIÈRE**, **BÉON du MASSÈZ**, lieutenant-colonel, **BLOU de LAVAL**, **VIC de SARRIED**, **SÉRILLAC**, **DE BUS**, **BONOUVRIER de SAINTONGE**. Depuis ce jour, jusqu'à la prise de la Bastille en **1789**, il n'y a plus d'interruption dans l'existence des *Gardes françaises*.

Du **GUAST** n'occupa pas longtemps la haute position où l'avaient porté de brillants services devant **La Rochelle** et la faveur du duc d'**ANJOU**, devenu **HENRI III**. Marguerite de **VALOIS** avait eu à se plaindre de quelques indiscrétions de sa part. Il aurait dévoilé ses galanteries avec **BUSSY d'AMBOISE**. Il fur assassiné, **1er novembre 1575**, presque sous les yeux du roi, par la baron de **VITTEAUX**, auquel Marguerite, dit-on, aurait su enlever tout scrupule de conscience.

Le colonel général **STROZZI** fut alors rétabli mestre de camp des Gardes, mais il en laissa le commandement direct au capitaine **BEAUVAIS-NANGIS**, qui ne lui succéda en titre qu'en **1579**. Cette circonstance explique comment le régiment des *Gardes françaises* a continué de relever du colonel général de l'infanterie, tandis que les autres troupes de la Maison du roi ne relevaient que du roi.

BEAUVAIS-NANGIS conduisit en **1575** le régiment des Gardes à **Langres**, où le duc de **GUISE** rassemblait une armée destinée à agir en Champagne. La seule affaire notable de cette campagne fut le combat de **Dormans**, où la victoire fut en grande partie due à la bravoure du régiment.

En **1576**, on trouve celui-ci à **Blois** pendant la tenue des Etats. Il comptait alors 2 000 hommes sous ses enseignes.

L'année suivante, augmenté de 4 compagnies, il fit partie de l'armée du duc de **MAYENNE**, qui força le prince de **CONDÉ** à lever le siège de **Saintes** et prit **Tonnay-Charente**, **Marans** et **Brouage**. Le capitaine de **PONTCENAS** fut tué devant cette dernière place dans une sortie où les assiégés furent repoussés. Dans cette même campagne, **BEAUVAIS-NANGIS**, à la tête du régiment, força en plein jour la petite ville de **Melle**.

En **1580**, M. de **MATIGNON** est envoyé devant **La Fère**, d'où les protestants faisaient des courses jusqu'aux portes de **Paris**. Les Gardes y ouvrent la tranchée, **20 juin**, du côté du faubourg de Saint-Quentin et emportent d'assaut plusieurs ouvrages. La place capitule, **31 août**, après un siège de 70 jours. Ce siège fut long, mais la saison était belle, les vivres abondants ; les soldats l'appelèrent le *siège de velours*.

Pendant les années qui suivirent, **HENRI III**, menacé dans **Paris** même par la faction des Seize, garda le régiment près de lui.

Le duc d'**ÉPERNON**, nommé en **1582** colonel général de l'infanterie, à la place de **STROZZI**, tué le **26 juillet** aux **Açores**, se fit confirmer par le roi, comme un droit de sa charge, le privilège dont jouissait **STROZZI** pour les raisons que nous avons dites, c'est-à-dire la nomination des capitaines aux Gardes, qui devaient, par suite, prendre son attache. **BEAUVAIS-NANGIS** refusa longtemps de se plier à cette formalité, et enfin aima mieux se démettre que de céder. Il fut remplacé par **CRILLON**, dont le nom est resté si populaire.

CRILLON n'accepta toutefois le commandement du corps qu'avec le titre de lieutenant-colonel général de l'infanterie française. Cette charge, purement honorifique, créée pour lui, fut abolie à sa mort.
Les Gardes ont accompagne le roi à **Lyon** en **1585**. Une partie du régiment se joignit à l'armée du duc d'**ÉPERNON** et prit part à toutes les expéditions de ce général en Provence et en Dauphiné, notamment au siège de **Bréoles** (**1586**), où **CRILLON** fut blessé, et à celui de **Chorges**, où le régiment de *Champagne* disputa aux Gardes le droit de marcher le premier à l'assaut. Le colonel général décida en faveur des Gardes, qui enlevèrent la ville de vive force, au grand mécontentement des braves de *Champagne*.
Après la bataille de **Coutras** (**1587**), **HENRI III**, effrayé des succès du roi de Navarre, sort de sa stupeur, se met en personne à la tête de son armée et court à la **Charité-sur-Loire**, pour s'opposer au passage des Allemands qui cherchaient à joindre l'armée du Béarnais. Les gués furent si bien gardés que les Allemands, désespérant de franchir le fleuve, se jetèrent dans les plaines de la Beauce, où ils furent écrasés par le duc de **GUISE** aux combats de **Vimory** et d'**Auneau**.
Ces victoires exaltèrent l'ambition du chef de la Ligue, et, quand **HENRI III** revint à **Paris**, le duc, soutenu par la faction des Seize, osa former le projet d'arrêter le roi. Sa conspiration fut révélée à ce prince par Nicolas **POULAIN**, lieutenant de la prévôté de l'Isle-de-France. **HENRI**, indigné, se résolut à prendre d'énergiques mesures contre celui qu'il soupçonnait déjà d'en vouloir à sa couronne. Il assembla sa noblesse, augmenta le nombre des compagnies des Gardes, s'entoura de bourgeois ennemis des troubles, et fit venir à **Lagny** les 4 000 Suisses du colonel **GALATTY**.
GUISE qui, pendant ce temps, était à **Soissons**, arrive à **Paris**, **9 mai 1588**, malgré la défense du roi. Celui-ci était dans son cabinet avec Alphonse d'**ORNANO**, lorsqu'on lui annonça l'arrivée du duc.
« Voilà Monsieur de **GUISE** qui vient d'arriver contre ma défense, dit-il au colonel corse : Si vous étiez à ma place, que feriez-vous ? – Sire, répondit d'**ORNANO**, il n'y a qu'un mot à cela : tenez-vous le duc de **GUISE** pour ami ou pour ennemi ? Là-dessus , le roi, sans parler, fit un geste qui dénotait sa pensée… – Sire, continua d'**ORNANO**, il me semble que je vois à peu près le jugement qu'en fait Votre Majesté. Cela étant, s'il vous plaît de m'honorer de cette charge, sans vous en mettre autrement en peine, j'apporterai aujourd'hui à vos pieds la tête du duc de **GUISE**, ou je vous le rendrai en lieu où il vous plaira, sans qu'aucun bouge, sinon à sa ruine. » Le roi répondit qu'il espérait donner ordre à tout par une autre voie. Cependant, le duc de **GUISE** se rend au Louvre. Il passe au milieu des compagnies des Gardes françaises. Le brave **CRILLON**, voyant que le duc saluait jusqu'au moindre soldat, « témoigna par sa contenance qu'il en faisait peu d'estime. Le duc s'aperçut de son mépris et en devint pâle. »
Le résultat de l'entrevue du roi avec le duc fut peu favorable à la paix, car, le matin du **12 mai**, on vit M. d'**O** faire entrer par la porte Saint-Honoré les *Gardes françaises* et le régiment suisse de *Galatty*. « Il y avoit neuf enseignes françoises et quatorze suisses. Elles marchèrent d'abord sans bruit au cimetière des Innocents. Ce fut en cet endroit qu'elles reçurent les ordres du roi. Bientôt après elles firent battre leurs tambours et retentir leurs fiffres, ce qui mit l'alarme dans toute la ville. Le maréchal de **BIRON** et **CRILLON** conduisirent au Marché Neuf deux compagnies françoises et trois suisses. Le Petit Pont fut occupé par une de ces compagnies suisses. Les deux compagnies françoises, celle de **DU GUAST** et de **MALLIVAULT**, s'emparèrent du pont Saint-Michel. Six compagnies , sçavoir : deux françoises et quatre suisses, conduites par François d'**O**, se saisirent de la place de Grève ; les autres compagnies, aux ordres de **BONOUVRIER de SAINTONGE**, restèrent au cimetière des Innocents. Deux compagnies françoises qui étoient de service à la Cour gardoient la porte

Amestrino Mail

du Louvre du côté de la rue Saint-Thomas. Pendant ce jour, il n'y eut que la porte Saint-Honoré qui fut ouverte, étant gardée par une compagnie françoise. »
CRILLON blâme vainement la timidité de ces mesures : en vain dit-il que c'est à la place Maubert, dans la rue Saint-Antoine, aux abords de la Bastille et de l'hôtel de Guise, qu'il faut porter ses forces et agir avec vigueur, il n'est pas écouté.
Au bruit des tambours, les Parisiens ferment leurs boutiques et courent aux armes. Le peuple s'assemble en tumulte dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel. La présence des Suisses excite surtout la colère et devient le prétexte de la révolte. Vers le milieu du jour, sur l'avis des préparatifs qui se faisaient rue Saint-Antoine, à l'hôtel de Guise et sur la place Maubert, le roi dépêche enfin l'ordre à d'**O** et à **CRILLON** d'occuper ces points, mais il n'était plus temps. M. de **BOIS-DAUPHIN**, avec les écoliers et les bateliers de Saint-Jean en Grève, s'était emparé de la place Maubert. On avait tendu les chaînes à travers les rues et fermé les avenues avec de grosses pièces de bois et des tonneaux remplis de fumier et de terre. **CRILLON**, repoussé de ce côté, veut rétrograder et se frayer un passage le long de la rive gauche de la Seine ; le chemin lui est barré par M. de **BRISSAC** à la tête des habitants du faubourg Saint-Germain. Les Gardes restent engagés entre les ponts, sans pouvoir faire un mouvement ; l'émeute est triomphante. Le duc de **GUISE**, voyant alors les choses au point où il les voulait, sort de son hôtel à cheval, une simple baguette à la main, calme comme par magie la sédition et fait reconduire les Gardes au Louvre par le comte de **BRISSAC**, mais à rangs rompus, la tête nue et les armes renversées. Telle fut la journée du **12 mai 1588**, dite la *journée des Barricades*. Elle valut aux Parisiens sept années d'affreuse misère.
Le dernier des Valois sortit secrètement de sa capitale le lendemain, pour n'y plus rentrer. Il passa la Seine à **Saint-Cloud**, coucha à **Rambouillet** et se rendit de là à **Chartres**. Les Gardes couchèrent le même soir à **Trappes**, et rejoignirent le roi le **15**. **HENRI III**, après avoir erré quelque temps de ville en ville dans la Normandie, se rendit au mois de **septembre** à **Blois**, pour y tenir les Etats, et ruminer sa vengeance.
Il confia un jour, après beaucoup de détours, son projet à **CRILLON**, qu'il espérait amener à se charger de l'exécution. Le digne mestre de camp fut longtemps avant de comprendre où son maître voulait en venir ; mais dès qu'il eût saisi sa pensée : « Sire, lui dit-il, je suis serviteur de Votre Majesté : ma fidélité, mes devoirs et mes services vous sont acquis, mais je fais profession de soldat et de cavalier. En cette qualité, s'il lui plaît que je fasse un appel au duc de **GUISE**, et que je me coupe la gorge avec lui, me voilà prêt à le faire : mais de dire qu'en cette mort je dois servir d'exécuteur de votre justice, c'est une chose qui ne s'accommode pas avec un homme de ma condition, et que je ne ferai jamais. »
Après l'assassinat des **GUISES**, auquel participèrent, dit d'**AUBIGNÉ**, le prévôt du régiment *Richelieu* et le capitaine **DU GUAST**, les *Gardes françaises* furent envoyés à **Orléans** avec les Suisses de **GALATTY**. Ces troupes ne purent pas se maintenir dans ce mauvais poste et l'abandonnèrent, **31 janvier 1589**, pour se retirer à **Beaugency**.
L'immense agitation qu'avait produite la fin tragique du chef de la Ligue, contraignit bientôt le roi à se jeter dans les bras du roi de Navarre et à se renfermer dans **Tours** pour y attendre les secours que lui amenait son nouvel allié. **HENRI III** n'avait avec lui que 4 régiments, en y comprenant celui des Gardes. Le duc de **MAYENNE**, brûlant du désir de venger son frère, rassembla une nombreuse armée dans la Beauce et la conduisit vers **Tours**, où il s'était ménagé des intelligences. Le roi, instruit de son approche, sortit de la ville pour aller le reconnaître et faillit tomber dans une embuscade de cavalerie qui l'attendait. **MAYENNE**, furieux de l'avoir manqué, ordonna aussitôt l'attaque de la ville, **8 mai**. **CRILLON**, chargé de défendre avec les *Gardes françaises* le faubourg Saint-Symphorien, y fit des merveilles. « Il alla recevoir les enfants perdus au bout du chemin creux qui descend au faubourg, mais trouvant à ceste tête de mauvais garçons soutenus du régiment de Chastaignerais qui ne marchanda point, il fallut revenir à la barrière qui ne fust guères gardée, pour ce que les

terriers des deux costés furent aussitôt saisis par l'harquebuserie des ennemis qui leur eust donné à l'eschine ; il fallut donc de contenter de défendre la porte du faux-bourg, en laquelle fermant **CRILLON** se trouva tellement engagé, que n'ayant encore que le côte droit au-dedans, il fust blessé au gauche à coups d'épée ; et si, tout blessé, il n'eust poussé la porte d'autant de force que de courage, elle estoit prise, pour ce qu'il y demeura seul. **CRILLON** reçut ce jour-là un coup d'arquebuse au travers du corps et deux coups d'épée dans le flanc gauche, » dont il fut dix-huit mois à guérir.
Le roi rallia ses troupes dans la ville et fit rompre une arche du pont, décidé à tenter un nouvel effort le lendemain. Mais à sept heures du soir l'avant-garde du roi de Navarre arriva à **Tours**, et **MAYENNE** prit le parti de battre en retraite.
Les deux rois, avec leurs armées réunies, marchent alors sur **Paris** et prennent en passant **Gien**, **La Charité**, **Pithiviers**, **Etampes**, **Poissy** et **Pontoise**. Après s'être assuré la possession de cette dernière ville, **HENRI III** vint établir son quartier général à **Saint-Cloud**, où il fut frappé, **1er août**, par Jacques **CLÉMENT** d'un coup de couteau dans le bas-ventre. « Ah ! le méchant moine, il m'a tué ; qu'on le tue ! » s'écrie **HENRI**, et Jacques **CLÉMENT** tombe à l'instant sous les épées des Gardes. Le dernier des Valois vécut encore deux jours et reconnut solennellement les droits de Henri de **NAVARRE** à la couronne de France.
800 gentilshommes catholiques et 9 régiments d'infanterie s'éloignèrent immédiatement. Le loyal d'**ANGLURE de GIVRY** dit à cette occasion à **HENR IV** : « Sire, vous êtres le roi des braves, et ne serez abandonné que des poltrons. » Le maréchal d'**AUMONT**, sous les ordres duquel les Gardes marchaient, réunit tous les officiers, les présenta au roi, et faisant allusion aux discours de certains doctrinaires, l'assura qu'il trouverait dans le régiment un corps disposé à le servir sans *si* ni *car*.
HENRI IV, abandonné par une partie de l'armée, ne se sentant point assez fort pour continuer le siège de **Paris**, envoya le maréchal d'**AUMONT** en Champagne avec les *Gardes françaises* et quelques autres régiments, et se retira lui-même en Normandie avec 3 000 hommes de pied français, 2 régiments suisses et 1 000 chevaux. Ce fut avec cette poignée de braves gens qu'il battit à **Arques** les 30 000 hommes de **MAYENNE**. On sait que dans la joie de son triomphe il écrivit à **CRILLON**, encore retenu par les blessures qu'il avoit reçues à **Tours**, ce billet si original et en même temps si adroit : « Pends-toi, brave **CRILLON**, nous avons vaincu à **Arques**, et tu n'y étois pas. Adieu, brave **CRILLON**, je t'aime à tort et à travers. »
Le combat d'**Arques** avait été livré le **21 septembre**. Avant la fin du mois toute l'armée était réunie sous les murs de **Paris**, et le **1er novembre** les Gardes essayaient d'en emporter les faubourgs. Cette attaque échoua, et le roi se résolut à conquérir d'abord les provinces pour couper les vivres aux Parisiens et pour revenir plus fort contre la capitale. Le **5 novembre** les Gardes emportaient la ville d'**Etampes**, et son château le **7**. Le **19**, c'était le tour de **Vendôme** ; le **2 décembre**, celui du **Mans** ; **Alençon** capitulait le **15** et **Pont-Audemer** le **21 janvier 1590**. Cette brillante expédition fut couronnée le **14 mars** par la victoire d'**Ivry**, où **MAYENNE** fut complètement défait. **CRILLON**, guéri de ses blessures, y commandait le régiment, et s'y comporta en homme jaloux de montrer que, si l'on pouvait vaincre sans lui, pourtant le secours de son épée n'était pas à dédaigner.
Après la déroute de l'armée de la Ligue, **HENRI IV** revint sous les murs de **Paris**, et il fit donner, **27 juillet**, l'assaut aux faubourgs. Les *Gardes françaises* furent chargés d'attaquer le faubourg Saint-Honoré et les Tuileries, où ils se logèrent après un rude combat. Cette attaque n'eut point d'autre résultat, et il fallut encore abandonner la partie.
En **1591**, le régiment se distingua aux deux assauts livrés à la ville de **Chartres** et au siège de **Noyon**. Il se rendit ensuite devant **Rouen**. Placé aux Chartreux, au pied du mont Sainte-Catherine, il céda courtoisement ce poste aux auxiliaires anglais et s'établit au Bois-Guillaume. Il prit sans doute une grande part aux opérations de ce siège mémorable, mais les

chroniqueurs ne le signalent nominativement qu'à l'affaire du **23 janvier 1592**. L'amiral de **VILLARS**, qui défendait **Rouen**, fit sortir ce jour-là, sous les ordres du célèbre **BOIS-ROZÉ**, 300 cavaliers qui fondirent si brusquement sur le quartier des Gardes, que **CRILLON** eut à peine le temps de rassembler 100 hommes, avec lesquels cependant il tint ferme jusqu'à ce que les autres eussent rallié leurs enseignes. Les Rouennais sortirent en plus grand nombre de leurs murs, et le combat devint une véritable bataille, où les succès furent longtemps balancés. Enfin le roi, arrivant avec un escadron de reîtres, repoussa l'ennemi et le contraignit, l'épée dans les reins, à rentrer dans la place. **CRILLON** eut dans cette affaire un bras fracassé d'un coup d'arquebuse.

Le régiment fit aussi cette année le siège d'**Epernay**. Pendant deux ans encore, royalistes et ligueurs s'épuisèrent en vains combats. **HENRI IV** s'étant enfin décidé à abjurer le calvinisme, la plupart des villes se soumirent à lui. Sacré à **Chartres**, **27 février 1594**, il fit son entrée dans **Paris** le **22 mars**. « Le soir, le Roy se mit à une fenêtre qui étoit au-dessus de la porte de Saint-Denis, et vit défiler les compagnies napolitaines, espagnoles, allemandes et wallones qui formoient la garnison pour la Ligue. Les chefs le saluèrent fort bas ; **HENRI** leur rendit le salut et leur dit : – Recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus – ce qui donna occasion de soubsrire aux seigneurs, gentilshommes et aux *archers* des Gardes qui estoient présens armés de pied en cap, tenans la *picque* en la main ».

Le duc de **MAYENNE** restait seul debout. Il obtint de l'Espagne une armée, et vers la fin d'**avril** il vint mettre le siège devant **La Capelle**. **BIRON** y courut, mais il était trop tard : la place avait déjà capitulé. Le maréchal se rejeta sur **Laon**, qu'il investit. Le roi arriva bientôt avec les Gardes. Le **27 juin**, **MANSFELD** tente une attaque et s'empare d'un bois qui couvrait le camp. Les Gardes de Navarre font d'inutiles efforts pour l'en chasser. Il ne fallut rien moins que la présence du roi et de ses terribles chevau-légers, qui mirent pied à terre et aidèrent les *Gardes françaises* à reprendre ce poste. Après la prise de **Laon**, **2 août**, le régiment accompagna le roi à **Amiens** et fit ensuite le siège de **Noyon**, qui fut vigoureusement défendu. L'année suivante il passa en Bourgogne et prit part aux sièges de **Dijon**, de **Talan** et de **Gray**. En **1596**, on le trouve au siège de **La Fère** et en **1597** à celui d'**Amiens** que les Espagnols venaient de surprendre. Les capitaines **SALLEBŒUF** et **COLLEVILLE** y furent tués. La prise d'**Amiens** fut suivie de la paix de **Vervins** et les Gardes rentrèrent à **Paris**.

A cette époque, le régiment comptait 20 compagnies : 2 furent supprimées.

Cependant, le duc de **SAVOIE** avait profité des troubles qui agitaient la France pour s'emparer du marquisat de Saluces. **LESDIGUIÈRES**, qui commandait en Dauphiné, avait déjà formé le projet de le reprendre ; n'ayant que peu de troupes à sa disposition, il avait prié le roi de lui envoyer les *Gardes françaises*. **HENRI**, occupé ailleurs, avait répondu comme le vainqueur de Pharsale : « La dixième légion ne marche point sans César ; il vaut mieux avoir patience. »

En **1600**, la paix étant rétablie dans le royaume, il dirigea trois attaques sur les Etats du duc de **SAVOIE**. L'une d'elles était conduite par **CRILLON**. Le brave mestre de camp débute en se saisissant de **Pont-d'Ain**, **Saint-Rambert**, **Saint-Denis**, **Poncin**, **Belley**, **Pierre-Châtel** et **Fort-l'Ecluse**. Après cette rapide conquête de la Bresse, il marche le **23 août** sur **Chambéry** et partage son régiment en deux parties, dont l'une investit la ville du côté de **Montmeillan**, tandis que l'autre insulte le faubourg des Roches. Les deux pointes sont poussées si vivement que les deux détachements se rencontrent inopinément dans la ville, et, ne pouvant s'imaginer avoir fait tant de chemin, se prennent pour ennemis et s'attaquent avec fureur. Il y eut des morts et des blessés, mais on se reconnut bientôt, et **Chambéry** resta au pouvoir des Gardes. Ce fut là leur dernier fait d'armes sous **HENRI IV**.

A son retour à **Paris**, le roi, pour diminuer les charges qui accablaient son peuple, fit de grandes réformes dans son armée. Le nombre des compagnies des Gardes fut réduit à 12 ; cependant, pour ne pas mécontenter les braves officiers qui l'avaient si bien servi, **HENRI**

décida que les 6 compagnies excédantes ne seraient supprimées qu'au fur et à mesure de l'extinction des capitaines.
Après la campagne de Savoie, **CRILLON**, à qui le roi venait de décerner le glorieux surnom de *brave des braves*, et que les soldats appelaient *l'homme sans peur*, alla dans ses terres y chercher le repos, et se démit enfin de sa charge en **1605**. « Il avoit esté couvert d'une infinité de playes, sans avoir encore pu mourir par elles, les ayant toutes gagnées de la belle façon. »
Pendant cet intervalle, le régiment fut commandé par le lieutenant-colonel Antoine de **LA GRANGE d'ARQUIEM**, dont la petite-fille épousa Jean **SOBIESKI** et devint reine de Pologne. Jusqu'à la mort d'**HENRI IV**, le régiment s'éloigna peu de **Paris**. Il accompagna cependant le roi, en **1603**, dans son voyage à **Metz**, et plusieurs compagnies restèrent quelque temps en garnison dans cette ville.
Le roi avait trouvé exorbitant le privilège accordé par son prédécesseur au colonel général de nommer les mestres de camp des Gardes. Aussi avait-il désigné de son chef, pour remplacer **CRILLON**, le marquis de **CRÉQUI**, gendre de **LESDIGUIÈRES**, en l'astreignant toutefois à prendre l'agrément et l'attache du duc d'**ÉPERNON**. Malgré cette concession, le duc fut si irrité qu'il quitta la Cour et se retira dans son gouvernement d'**Angoulême**. **CRÉQUI**, par les ordres du roi, fut obligé de le suivre à **Angoulême** pour obtenir l'agrément du colonel général, qui le fit attendre une journée entière à sa porte, et ne lui accorda qu'après bien des délais ce qu'il venait demander.
Cette même année, **1605**, dix compagnies du régiment furent employées sous le duc d'**ÉPERNON** à la pacification du Limousin.
La lieutenance-colonelle fut donnée , en **1610**, à Jean-Jacques de **MONTESQUIOU de SAINTE-COLOMBE**, qui était capitaine au corps depuis 33 ans.
En **1611**, 4 compagnies se rendirent dans le Berry pour y réprimer les troubles suscités par un gentilhomme du nom de VASTAN, qui empêchait les officiers du roi de lever la taille.
Le corps, reporté à 20 compagnies en **1612**, suivit **LOUIS XIII** sur la Loire , en **1614**. La guerre des Mécontents venait de commencer, et la reine-régente, Maris de **MÉDICIS**, voulait être en mesure de secourir **Poitiers** menacé par le prince de **CONDÉ**, et de comprimer la révolte organisée en Bretagne par les ducs de **VENDÔME** et de **RETZ**. Ces deux buts furent atteints, et cette expédition se termina par la démolition de **Port-Blavet**, à laquelle 12 compagnies des Gardes furent employées.
En **1615**, le régiment suit à **Bordeaux** le roi qui se rendait au devant de l'infante Anne d'**AUTRICHE**. La sœur de **LOUIS XIII**, qui épousait en même temps le prince de **CASTILLE**, fut escortée jusqu'à la Bidassoa par un détachement des Gardes, qui ramena à **Bordeaux** la jeune reine de France.
Quand l'insolence du maréchal d'**ANCRE** et le scandale de sa fortune firent reprendre les armes aux princes en **1616**, Marie de **MÉDICIS**, qui voulait prolonger l'état de tutelle où elle tenait son fils, et qui se méfiait avec raison de la bonne volonté du régiment des *Gardes françaises*, envoya à l'armée du comte d'**AUVERGNE** 14 compagnies dont les capitaines lui étaient suspects, et garda auprès d'elle les 6 autres. Les premières furent employées aux sièges de **Péronne** et de **Château-Porcien**, et se trouvaient devant **Soissons** en **1617**, lorsque la nouvelle de la mort du favori vint mettre fin aux hostilités. Les compagnies qui étaient restées à **Paris** servirent le **1er septembre 1616** à arrêter le prince de **CONDÉ** dans le Louvre, et le lendemain à châtier la populace qui démolissait l'hôtel du maréchal d'**ANCRE**. Dans les premiers jours de **juillet 1617**, 2 compagnies conduisirent le prince de **CONDÉ** de la Bastille au château de **Vincennes**, et restèrent chargées de sa garde jusqu'à ce que le régiment de *Normandie* fût venu le relever.
En **août 1619**, un petit corps d'armée, qui comprenait une compagnie des Gardes, se rendit en Bretagne pour réduire à l'obéissance la place de **Concarneau**.

Au commencement de **1620**, Marie de **MÉDICIS**, brouillée avec son fils, avait réussi à soulever la Normandie. Le roi, averti que le château de **Caen** est au pouvoir des révoltés, ordonne à Isaac du **RAINIER**, baron de **DROUÉ**, premier capitaine des Gardes, qui commandait le régiment en l'absence de **CRÉQUI**, de partir avec 6 compagnies, et de se mettre aux ordres du maréchal du **PLESSIS-PRASLIN**. Quelques jours après, le mestre de camp part lui-même avec 4 autres compagnies, et le maréchal fait investir la place. La tranchée est ouverte et poussée avec une telle activité que la garnison se mutine et force le gouverneur à capituler. Dans cette rapide opération, le corps perdit le lieutenant **BELLEMONT**, qui eut les deux cuisses brisées d'un coup d'arquebuse à croc. 2 compagnies restèrent en garnison à **Caen**. Les autres joignirent l'armée royale, qui, après la soumission de la Normandie, chassa les troupes de la reine-mère de **la Flèche** et du **Mans**, et qui les poursuivit jusqu'au château des **Ponts-de-Cé**, place alors très forte, où s'était jetée la plus grande partie des mécontents.

Le **7 août**, le marquis de **BASSOMPIERRE** ordonna l'attaque. 10 compagnies des Gardes, **CRÉQUI** à leur tête, s'élancent sur l'infanterie ennemie qui était sortie de ses retranchements, et la rejettent en désordre dans le château. Attaquées à leur tour par la cavalerie du comte de **SAINT-AIGNAN**, elles baissent leurs piques et lui font tête. Les arquebusiers profitent d'un moment d'hésitation qui se manifeste dans cette cavalerie, et déchargent si à propos leurs armes sur elle que les rangs éclaircis se rompent ; les cavaliers fuient en désordre, et le comte de **SAINT-AIGNAN** est fait prisonnier. Après ce double succès, les *Gardes françaises* se précipitent au pas de course à la poursuite des fuyards, et s'engagent sur le pont avec une telle ardeur que plusieurs d'entre eux, conduits par les lieutenants **MALEYSSIE**, **MAZOTTE** et **DROUÉ**, se trouvent portés jusque dans les fossés du château. Séparés d u reste de l'armée par un pont étroit qu'enfilaient deux couleuvrines, ils étaient perdus, si les assiégés, remplis de terreur, eussent osé sortir de leurs murs. **BASSOMPIERRE** raconte que deux soldats aux Gardes, dont l'un se nommait **PONTSÉGUT**, étaient entrés pêle-mêle avec les ennemis dans le château, et que là, feignant d'être des leurs, ils furent mis précisément à ces couleuvrines, et eurent soin de tirer haut. Quoi qu'il en soit, **CRÉQUI**, ému du danger que couraient ces braves, détacha 300 hommes qui abordèrent avec des bateaux au pied du château, ramenèrent en triomphe leurs camarades, et construisirent à la tête du pont une barricade qui en fermait l'issue. Le soir, la garnison demanda à capituler.

Cette action de vigueur mit fin aux troubles. Les Gardes suivirent alors le roi dans le voyage qu'il fit en Béarn, et contribuèrent à la soumission du château de **Navarreins**, où 4 compagnies demeurèrent quelque temps en garnison.

Le **22 avril 1621**, **LOUIS XIII** quitte **Fontainebleau** et se rend à **Tours** avec les Gardes. Il craignait que **DUPLESSIS-MORNAY**, qui commandait à **Saumur**, ne se déclarât pour les calvinistes ; il y envoya 6 compagnies du régiment avec les *Gardes suisses*, qui occupèrent le château. Le reste du corps suivit le roi en Saintonge, et arriva avec lui, **29 mai**, devant **Saint-Jean d'Angély**, dont l'investissement était déjà commencé. Le soir même, les assiégés mirent le feu à leurs faubourgs, à l'exception de celui de Taillebourg, enfermé par les bras de la Boutonne, et qu'ils espéraient conserver comme en **1569**. Mais **CRÉQUI** s'élance avec les Gardes, s'en empare, et eût poussé plus avant, si les assiégés, en se retirant, n'eussent rompu le pont qui rattache le faubourg à la ville. **CRÉQUI**, dans cette affaire, fut blessé à la joue.

Maître de cette position importante, le roi somme, mais inutilement M. de **SOUBISE** de remettre la place. On distribue alors les attaques. Les *Gardes françaises*, qui présentaient un effectif de 4 000 hommes, furent chargés avec *Navarre* et *Rambures* de l'attaque de la Tour blanche. En peu de jours la descente du fossé fut praticable, et les soldats se préparaient à l'assaut, quand la ville arbora le drapeau blanc. Les Gardes y entrèrent le **24 juin**.

La prise de **Saint-Jean d'Angély** fut suivie de la reddition des places de **Sainte-Foy**, **Castillon** et **Bergerac**. L'attaque des retranchements de **Clérac** donna lieu à un sanglant

combat qui dura depuis 8 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. Les retranchements furent emportés, mais la victoire avait coûté au corps 150 hommes tués et autant de blessés. Parmi les morts se trouvaient les lieutenants **MAZOTTE** et **LA RIVIÈRE**.
Il restait à prendre la ville. Les habitants avaient juré de s'ensevelir sous ses ruines, et se disaient *soldats sans peur d'une ville sans roi*. Pourtant, après une vigoureuse résistance, voyant leurs efforts inutiles, ils demandèrent à capituler. Pendant ce siège, un jour que le roi visitait les batteries, un sergent aux Gardes, animé par la présence du souverain, sort de la tranchée suivi de 10 soldats, marche droit à une demi-lune, l'escalade, en chasse les défenseurs et s'y loge. **LOUIS XIII**, qui connaissait par leurs noms presque tous les hommes de sa garde, applaudit à tant de courage et s'écria en battant des mains : « Voilà **LECHESNE** ; voyez comme il fait bien ! » C'était beaucoup pour un roi qui parlait si peu.
Les Gardes terminèrent cette laborieuse campagne devant **Montauban**. Ils y ouvrirent la tranchée, **8 septembre**, du côté de **Montmirail**. Ils perdirent à ce siège le capitaine **CASTELNAU** et eurent un grand nombre d'officiers blessés ; parmi ces derniers se trouvait le marquis de **FOURILLES**, qui est devenu lieutenant-colonel du régiment en **1656**. Le capitaine de **TOIRAS**, depuis mestre de camp de *Champagne* et maréchal de France, avait formé à ce siège une compagnie de *tireurs en volant et courant*, idée renouvelée du marquis de **PESCAIRE**, du duc de **GUISE** et de **LESDIGUIÈRES**, idée comprise seulement des hommes pourvus du génie de la guerre, et qui devait rester encore pendant 150 ans à l'état de projet ou de fantaisie.
CRÉQUI, nommé maréchal de France à la fin de **1621**, eut la permission de se faire remplacer par son fils, dans le commandement du régiment. Ce fils, Charles de **CRÉQUI**, marquis de **CANAPLES**, avait épousé une parente du duc de **LUYNES**, favori du roi. Il fut d'ailleurs un des plus braves chefs qui aient marché à la tête de ce corps.
Pendant l'hiver **1621-1622**, **SOUBISE** s'était emparé de l'île de **Riez** dans le bas Poitou. Le roi part de **Paris** avec les Gardes le dimanche des Rameaux de l'année **1622** et se dirige sur **Nantes**. A cette époque, les basses terres de la Vendée n'étaient pas encore définitivement conquises sur l'Océan et le territoire de **Riez** était séparé de celui de **Saint-Gilles** par un canal de 500 pas de largeur, qu'on appelait le canal de Bosse, et qui n'était guéable qu'à marée basse. Le **15 avril**, les Gardes s'aventurent au nombre de 14 compagnies, et appuyés par d'autres corps, dans ce chemin périlleux. Ils parviennent facilement à l'île de **Mons** et en chassent l'ennemi ; mais il restait à franchir le détroit qui les séparait encore de l'île de **Riez**. A la faveur d'une nuit sombre, ces intrépides soldats s'engagent dans le canal de Bosse, et quoique ayant parfois de l'eau jusqu'aux épaules, ils arrivent en si bel ordre sur l'autre rive que l'ennemi, après une lutte désespérée dans laquelle il perd 1 400 hommes, prend le parti de s'embarquer et de se retirer à **La Rochelle**.
LOUIS XIII pourvut à la défense de l'île et alla mettre le siège devant **Royan**. Au bout de 4 jours, les Protestants, voyant les Gardes logés dans le fossé, rendent la place. Le capitaine de **MATHA** fut tué devant **Royan**.
Au siège de **Sainte-Foy**, où les femmes combattirent sur la brèche avec autant de vigueur que les hommes, les troupes royales étaient repoussées ; les Gardes arrivent et la ville est emportée.
Devant **Nègrepelisse**, le sergent **BOTILLON** va seul reconnaître la brèche ; il est blessé ; le régiment vole à son secours, et du même bond pénètre de vive force dans la place (**10juin**), quoique la brèche fût défendue par deux ouvrages et vue à revers par le château. La résistance des habitants fut terrible ; leur malheureuse ville fut livrée à un sac complet.
Les Gardes arrivent devant **Saint-Antonin**. Repoussés dans un premier assaut, ils donnent au deuxième avec tant de force que la place, pour éviter le sort de **Nègrepelisse**, demande à capituler.

Après cette conquête **LOUIS XIII** se rendit à **Toulouse** avec 2 compagnies. Les autres continuèrent la guerre en Languedoc sous les ordres du maréchal du **PLESSIS-PRASLIN** et prirent part au siège de **Sommières**, où le capitaine **PIGEOLET** fut tué, et à la soumission de **Lunel** au mois d'**août**. Bientôt après le régiment se trouva réuni tout entier sous les murs de **Montpellier**. Il y fut chargé de l'attaque principale, et il y perdit le capitaine **CASTELNAU** et les enseignes **GAULT** et **MONTIGNY**. Après la reddition de **Montpellier**, dont les Gardes prirent possession, **19 octobre**, le corps suivit le roi en Provence et en Dauphiné, traversa **Lyon** le **3 décembre**, et rentra à **Paris** le **10 janvier 1623**. Il y demeura jusqu'en **1627**.

Ce repos de 4 années fut mis à profit pour perfectionner l'organisation et l'instruction du régiment des Gardes, dont **LOUIS XIII** s'occupait avec passion. Ce prince, plus que médiocre comme roi et comme homme, était fort brave et entendait parfaitement le détail des troupes.

Cependant les Rochelais ne pouvaient supporter que le roi eût fait élever le fort Louis à une portée de canon de leurs murs, pour les contenir dans l'obéissance, et ils avaient appelé les Anglais à leur secours. Une flotte britannique venait de débarquer à l'île de **Ré** un corps d'armée commandé par le duc de **BUCKINGHAM**, qui mit le siège devant la citadelle de **Saint-Martin**, défendue par le marquis de **TOIRAS**, mestre de camp du régiment de *Champagne*.

Le roi résolut d'aller en personne chasser les Anglais de l'Aunis et forcer la ville rebelle à rentrer dans le devoir. 14 compagnies des *Gardes françaises* le devancent et arrivent à **Marans**, rendez-vous de l'armée. Le **4 août 1627**, **La Rochelle** est investie ; les Gardes prennent leurs quartiers au village d'**Aytré**. Bientôt **LOUIS XIII** amène le reste du régiment.

La première opération fut de porter secours à **TOIRAS** ; 800 hommes des Gardes, avec d'autres troupes, sont embarqués au **Plomb** sous les ordres de **CANAPLES**. Le **30 octobre**, entre 10 et 11 heures du soir, ils mettent pied à terre près du fort **La Prée**. Le sergent **CARABIN** saute le premier sur le rivage à la tête de 10 hommes. Bientôt découverts par l'ennemi, les soldats aux Gardes sont attaqués vigoureusement au milieu de l'opération toujours si périlleuse du débarquement. Chaque compagnie cependant aborde successivement, prend son ordre de bataille et fait si bien son devoir que les Anglais sont culbutés et refoulés dans l'intérieur de l'île ; le corps de secours s'établit solidement dans le fort **La Prée**. Un auteur contemporain et calviniste a dit à ce propos : « Ces troupes étaient d'hommes si choisis qu'elles eussent été capables de défaire le double de ce qu'elles étoient ».

Dans cette action le capitaine de **FOURILLES** se distingua d'une manière toute particulière, ainsi que son lieutenant **LA GRANGE**, qui fut tué. Les capitaines de **MANSAN** et **MALAYSSIE** y perdirent aussi la vie. Le capitaine **RESTINCLIÈRES** avait été tué quelques jours auparavant en cherchant à rejoindre **TOIRAS**, son frère.

Le **6 novembre**, **TOIRAS** prévient le marquis de **CANAPLES** que les Anglais doivent livrer le lendemain un assaut général à la citadelle de **Saint-Martin**. Averti par trois coups de canon, **CANAPLES** attaque **BUCKINGHAM** dans ses propres retranchements et le contraint à porter toutes ses forces de son côté ; puis, satisfait d'avoir fait manquer l'assaut, il se retire par le bourg de **La Flotte**, y brûle dans le port 3 vaisseaux anglais et rentre au fort **La Prée**.

Le lendemain, le maréchal de **SCHOMBERG** débarquait avec de nouvelles troupes. A son approche, les Anglais levèrent le siège en toute hâte et voulurent se retirer dans le nord de l'île ; mais, suivis de près par l'armée française et chargés au passage de l'isthme étroit qui est entre **La Couarde** et **Ars**, leur cavalerie fut renversée sur l'infanterie, et là commença une épouvantable boucherie. Précipités pêle-mêle dans la presqu'île de **Loix** par une charge furieuse des enfants perdus des *Gardes françaises* conduits par le jeune **DROUÉ**, que soutenaient les capitaines **FOURILLES**, **PORCHEUX** et **TILLADET** avec leurs compagnies, presque tous ces malheureux Anglais furent passés au fil de l'épée ou noyés.

Les résultats de cette brillante affaire, qui coûta la vie au capitaine **PORCHEUX**, furent la prise de lord **MONTJOIS**, qui rendit son épée au sergent des Gardes **CHABANNES**, du colonel **GREY**, commandant de l'artillerie, du chef de la cavalerie anglaise, de 35 officiers et 120 soldats, avec tous les chevaux de l'armée. 1665 cadavres furent comtés sur la plage, sans ceux que la mer emporta. 5 colonels, 3 lieutenants-colonels, 20 gentilshommes qualifiés, 150 capitaines, lieutenants et enseignes avaient péri. On ramassa sur le champ de bataille les armes de plus de 3 000 hommes, et 1 500 soldats français furent vêtus des dépouilles des morts. Enfin, les trophées de la victoire étaient 4 canons et 44 drapeaux, qui furent triomphalement transportés à **Paris**, pour être déposés, les canons à l'Arsenal et les drapeaux à Notre-Dame.

Après l'embarquement des débris de l'armée de **BUCKINGHAM**, le bataillon des Gardes revint devant **La Rochelle**. Le roi s'étant décidé à prendre la place par la famine, le siège transformé en blocus dura encore près d'un an, et n'offrit plus aucune action digne d'être rapportée. A la fin d'octobre **1628**, la ville, réduite aux abois, consentit enfin à se rendre, et le **30**, à 7 heures du matin, 400 gardes françaises, ayant à leur tête le duc d'**ÉPERNON**, colonel général de l'infanterie, y entrèrent et prirent possession des portes et des tours.

Quelques jours plus tard, **LOUIS XIII** reprenait le chemin de **Paris**, laissant 6 compagnies du régiment pour la défense de l'île de **Ré**.

En **1629**, le roi marche au secours de Charles de **NEVERS**, duc de **MANTOUE**, que les Espagnols tenaient assiégé dans **Casal**, et demande au duc de **SAVOIE** le passage à travers ses Etats. Sur la réponse équivoque du duc, **LOUIS** part de **Grenoble**, malgré un froid rigoureux, et s'avance vers le **Pas de Suze**. Un défilé, large au plus de 6 pas, entre deux montagnes abruptes, et au-delà un chemin couvert et trois retranchements formidables semblaient présenter un obstacle insurmontable. Le **6 mars**, à 6 heures du matin, les *Gardes françaises et suisses*, le régiment de *Navarre* et celui d'*Estissac* étaient rangés devant le passage. Le maréchal de **BASSOMPIERRE**, voyant les troupes pleines d'ardeur, demande en ces termes la permission d'attaquer : « Sire, l'assemblée est prête, les violons sont entrés, et les masques sont à la porte ; quand il plaira à Votre Majesté, nous donnerons le ballet. – Savez-vous, répondit le roi, que nous n'avons pas cent livres de plomb dans le parc d'artillerie ? – Laissez- nous faire, Sire, et tout ira bien. – M'en répondez-vous ? – Ce serait témérairement fait à moi de cautionner une chose si douteuse : bien, vous réponds-je, que nous en viendrons à bout à notre honneur, ou j'y serai mort ou pris. – Allons, commencez donc, dit le roi. » A l'instant, les Gardes, suivis de *Navarre* et d'*Estissac*, se précipitent dans le défilé, et donnent tête baissée sur les barricades avec une telle impétuosité que rien ne leur résiste. L'ennemi est poussé jusqu'en vue de **Suze**, qui se rend le soir même. Le duc de **SAVOIE**, qui avait failli être pris, demanda la paix, et le siège de **Casal** fut levé.

Quand le duc de **SAVOIE** vint faire sa cour à **LOUIS XIII**, celui-ci, au milieu de la conversation, apercevant un Garde en faction devant sa porte, lui dit : « Mon oncle, voyez-vous bien ce soldat, qui et en sentinelle ? Il se nomme **BRÉAUTÉ** : il est riche de plus de 30 000 livres de rente. J'ai, dans mon régiment des Gardes, quatre cents gentilshommes d'aussi bonne maison qui portent le mousqueton. » Ce marquis de **BRÉAUTÉ** est devenu mestre de camp du régiment de *Picardie*.

Cependant, les protestants avaient profité de l'éloignement de l'armée pour tenter encore une fois la fortune. **LOUIS XIII** repassa les Alpes avec une partie de ses troupes , et mit le siège devant **Privas**. Les Gardes y eurent l'attaque de droite. A l'assaut du **26 mai**, ils emportèrent l'ouvrage à cornes et la demi-lune, et ils en passèrent tous les défenseurs au fil de l'épée. Le capitaine de **MARCILLAC** et le lieutenant **PAGNE** y furent tués. La prise de cette ville fut suivie de celle d'**Alais** et des autres places des Cévennes. **Montauban**, ce dernier boulevard des Réformés, se rendit bientôt et dut subir une garnison. Les 6 compagnies des *Gardes françaises* qui avaient été laissées l'année précédente à l'île de **Ré**, y furent envoyées.

Le duc de SAVOIE n'avait pas plutôt vu l'armée française repassée de l'autre côté des monts, qu'il avait recommencé la guerre. Le roi donna rendez-vous à ses troupes à **Grenoble**, où le régiment des Gardes se trouva réuni le **12 mai 1630**. Il comptait 4 000 hommes sous ses enseignes. La campagne commença par la prise de **Pignerol**, où périt d'une mousquetade le capitaine **COMMINGES**. A l'investissement de **Chambéry**, les Gardes emportèrent le faubourg, mais **CANAPLES**, leur valeureux chef, y fut mortellement blessé. Son frère , François de **CRÉQUI**, comte de **SAULT**, exerça après lui le commandement du régiment, à la place de son père. Après la prise de **Chambéry**, le corps marcha à l'attaque du poste de **Saint-Maurice**, couvert d'un côté par l'Isère et de l'autre par des montagnes inaccessibles. Malgré les difficultés du terrain, ce poste fut emporté, et les Savoisiens, mis dans une déroute complète, abandonnèrent leurs bagages et passèrent dans la vallée d'**Aoste**. Le lieutenant **GUITAUT** perdit la vie dans ce beau combat.
Le grand objet de la guerre était la délivrance de **Casal**, où **TOIRAS**, le brave défenseur de l'île de **Ré**, était assiégé par **SPINOLA**. Le duc de **MONTMORENCY** fut chargé de porter de prompts secours à la place, et **LOUIS XIII** renforça de 8 compagnies les *Gardes françaises* la petite armée confiée au duc. Celui-ci s'enfonça dans les gorges voisines de **Veillane**, pour rejoindre le maréchal de **LA FORCE** campé près de **Javenne**. Au passage des défilés, au moment où elles allaient y pénétrer les dernières, les compagnies des Gardes furent chargées par 600 chevaux soutenus de 8 000 fantassins, l'élite des troupes impériales. Un combat terrible s'engagea, et il eût fallu céder au nombre, si **MONTMORENCY**, accourant à la tête des *Gendarmes du roi*, n'eût rétabli le combat par des prodiges de valeur. En vain, les vieilles bandes de l'Empereur font-elles de nouveaux efforts : frappées de terreur par l'impétueuse furie des Gendarmes, elles jettent leurs armes et s'enfuient dans toutes les directions. Ainsi, 1 500 hommes, attaqués dans un terrain défavorable par 9 000 hommes choisis, remportaient la plus complète victoire. La moitié des Impériaux fut tuée ou prise, et les Gardes s'emparèrent de 19 drapeaux, parmi lesquels se trouvaient ceux du régiment de **GALLAS**, général des troupes ennemies. Ce succès éclatant fut payé cher. 400 Gardes françaises restèrent sur le champ de bataille ; parmi les officiers qui versèrent leur sang dans ce mémorable combat, l'histoire ne cite que le marquis de **CHOUPPES**, blessé.
Quelques jours après, **MONTMORENCY** attaque les retranchements de **Carignan**. 300 Gardes sont à la tête de l'armée ; l'ennemi tente une résistance inutile ; un régiment espagnol est anéanti. Le prince de **SAVOIE** fait en toute hâte repasser le pont de **Carignan** à son armée, et les compagnies des Gardes entrent dans la ville. Ce fut le dernier exploit de cette guerre qui se termina bientôt par le traité de **Cherasco**. Les *Gardes françaises* revinrent en France, et arrivés à **Lyon**, ils reçurent l'ordre de marcher sur **Verdun** que le roi voulait assiéger, mais qui se rendit avant leur arrivée.
En **1631**, le régiment fit partie de l'armée de Lorraine qui prit **Pont-à-Mousson** et **Nancy**. Pendant cette campagne, on organisa dans le corps 4 compagnies de mousquetaires, auxquels des chevaux furent donnés pour se transporter plus rapidement d'un point à un autre. Ces compagnies débutèrent, en **juin**, au combat de **Rouvray**, où fut défaite la cavalerie de Lorraine. « A la fin de **novembre**, ces mousquetaires, montés, armés du corselet et du mousquet, et que le roi avait surnommés ses *Griffons*, firent leur entrée à **Paris** aux grands applaudissements de la multitude émerveillée de cette nouveauté. » Les autres compagnies des Gardes passèrent l'hiver à **Metz**.
En **1632**, Gaston d'**ORLÉANS** se jette dans le Languedoc, dont le duc de **MONTMORENCY** avait le gouvernement, et y rallume la guerre civile. Le roi y envoie les maréchaux de **SCHOMBERG** et de **LA FORCE**, et leur donne 500 *Gardes françaises*, parmi lesquels se trouvait une partie des mousquetaires. **SCHOMBERG**, qui n'avait que 2 000 fantassins et 1 200 chevaux, rencontre bientôt **GASTON** et **MONTMORENCY** auprès de **Castelnaudary**. Ils avaient 10 000 hommes. Une action particulière entraîne une bataille

générale. Les mousquetaires, jaloux de montrer leur valeur et leur adresse, escarmouchent sur la gauche des Mécontents. **MONTMORENCY**, oubliant le rôle d'un général, charge ces enfants perdus ; mais presque tous ceux qui l'entourent sont renversés par une décharge faite à bout portant. « Le duc étoit monté sur un généreux cheval de poil gris pommelé, gascon, tout couvert de plumes d'izabelle et bleu, et lui d'un simple corps de cuirasse et de son pot. Il portoit deux pistolets à l'arson de sa selle, accompagnés de deux épées larges et courtes, et d'un autre à la main droite. Emporté par sa bravoure, il franchit un fossé plein d'eau, suivi à peine d'une douzaine des siens. » **LAUZIÈRES**, capitaine aux Gardes, a son cheval tué sous lui ; son fils le croit mort, court pour venger son père, et perce le cou de **MONTMORENCY** d'une balle de pistolet. Le cheval du duc ayant été tué dans le même temps, et celui d'un de ses cavaliers s'étant abattu sur lui, il fut pris par les sergents **BOTILLON** et **SAINTE-MARIE** de la compagnie de Saint-Preuil. La capture de **MONTMORENCY** laissa son armée sans direction, et elle se dispersa. « Que j'aurais fait une belle escarre, disait l'infortuné duc, si ceux qui étoient avec moi avoient voulu me suivre et me seconder ! – Oui, répondit un officier, si ceux que vous commandiez à **Veillane** n'eussent pas combattu contre vous. » Les *Gardes françaises* conduisirent à **Toulouse** leur ancien général, et **RICHELIEU** le fit décapiter dans la cour du Capitole. L'affaire de **Castelnaudary** coûta au régiment les lieutenants **MENNEVILLE** et de **GAUDE**, qui y furent tués.
Au mois de **mars 1633**, le maréchal de **CRÉQUI**, nommé ambassadeur à **Rome**, se démit du régiment des *Gardes*, qui fut donné au marquis de **RAMBURES**, mestre de camp d'un régiment d'infanterie célèbre. Ce nouveau chef fut reçu en grande cérémonie au bois de **Vincennes**, et faillit payer cher l'honneur qu'il eut ce jour-là de faire manœuvrer le régiment devant la reine. Pendant l'exercice à feu, il fut grièvement blessé au visage par un maladroit.

Le cardinal de **RICHELIEU** s'était décidé à prendre parti, dans la guerre de Trente ans, contre la maison d'Autriche. L'armée française fut mise sur un pied formidable. Le régiment des Gardes, qui n'avait que 20 compagnies, fut porté, par ordre du **8 juillet 1635**, à 30 enseignes de 400 hommes chacune. Au commencement de cette année, 12 compagnies s'étaient rendues à **Pont-à-Mousson**, où se rassemblait l'armée du cardinal de **LA VALETTE**. Les autres arrivèrent bientôt aussi en Lorraine avec le roi et firent le siège de **Saint-Mihiel**. **LOUIS XIII** étant ensuite retourné à **Paris** avec 6 compagnies, le reste du régiment fut partagé entre les armées d'Allemagne et de Lorraine. La première de ces armées ravitailla **Mayence**, malgré les efforts des Impériaux, et força le général **GALLAS** à lever le siège de **Deux-Ponts**. Dans la nuit du **6** au **7 septembre**, l'armée étant campée sur les bords du Rhin, près de **Mayence**, **GALLAS** tenta de brûler le pont de bateaux qui établissait la communication des Français avec la ville. Des brûlots descendaient le fleuve et allaient atteindre le pont ; les Gardes, toujours attentifs et prêts au combat, furent bientôt en bataille sur la rive, et ouvrirent un feu si terrible sur les nacelles qui dirigeaient les brûlots, que les soldats chargés de l'entreprise ne songèrent plus qu'à se mettre à couvert. Les brûlots abandonnés vinrent échouer à 20 pas du pont.
Ce fut le **16 septembre** que l'armée française, fatiguée d'une longue et pénible campagne, commença cette retraite sur Metz qui lui fit tant d'honneur. Le **20**, 12 compagnies des Gardes, commandées par **GOËSBRIANT**, depuis maréchal de France, battirent près de **Messenheim** 8 régiments impériaux conduits par **COLLOREDO**, prirent leurs canons et un grand nombre de chevaux. Quelques jours plus tard, toujours à l'arrière-garde, elles défirent 9 régiments d'infanterie allemande, soutenus par 6 régiments de croates ou de dragons. Enfin, après deux glorieux combats livrés à **Haudrecheim** et **Waudrevanges**, et des fatigues inouïes, l'armée arriva sous les murs de **Metz**.

Les compagnies qui faisaient partie de l'armée de Lorraine pendant cette même année, **1635**, assiégèrent au mois de **juin**, sous les ordres du capitaine **DU HALLIER**, le château des Bruyères, près de **Rambervillers**.
La campagne terminée, toutes les compagnies rentrèrent à **Paris**. En **février 1636**, le duc de **PARME** étant venu dans cette ville, le roi voulut lui montrer ses Gardes. La revue et les exercices qui eurent lieu au bois de Boulogne, près du château de Madrid, valurent au régiment un compliment flatteur, que nous rapportons pour constater la réputation dont jouissait ce corps à cette époque : « C'est à bon droict, dit le duc, qu'on luy donne le titre de meilleur régiment de toute la chrestienté. »
L'année **1636** est restée célèbre dans nos annales par la panique qui s'empara des Parisiens, quand les Espagnols, se jetant sur la Picardie, se saisirent de **Corbie** et envoyèrent des partis jusqu'aux portes de **Paris**. Le régiment des Gardes sortit tout entier pour s'opposer aux progrès des Espagnols. 16 compagnies furent jetées dans **Guise**, que l'ennemi n'osa pas assiéger ; les autres, avec le régiment de *Piémont*, lui disputèrent le passage de la Somme à **Cerisy**. Le capitaine de **MATHA** fut tué à ce combat. **Corbie** fut repris et occupé le **14 novembre**, et les Espagnols retournèrent dans les Flandres. Les Parisiens ont parlé longtemps de l'*année de Corbie*.
En **1637**, 10 compagnies des Gardes sont employées au siège de **Landrecies**, où elles ouvrent la tranchée le **10 juillet**, au bastion de la Clochette. Elles contribuent ensuite à la prise du château de **Busigny** et de **Maubeuge**, et font le siège de **La Capelle** au mois de **septembre**. Le marquis de **RAMBURES**, en allant reconnaître une redoute qu'on venait d'achever, fut enveloppé par 7 mousquetaires espagnols et blessé de plusieurs coups d'épée et de mousquet. Comme on venait à son secours, les ennemis, ne pouvant l'emporter, l'achevèrent. Le régiment demeura 18 mois sans mestre de camp.
L'année suivante, 10 compagnies étaient à l'armée du maréchal de **LA FORCE** et 10 autres à celle du maréchal de **CHÂTILLON**, toutes les deux agissant dans les Pays-Bas. Elles firent le siège de **Saint-Omer**, qui fut levé, celui de **Renti**, qui se rendit après 8 jours de tranchée ouverte, et celui du **Catelet**, que les Gardes et *Picardie* emportèrent d'assaut.
En **1639**, **RICHELIEU** donna le régiment au comte de **GUICHE**, qui avait épousé une de ses parentes, mademoiselle du **PLESSIS-CHIVRAY**. Après qu'ils eurent reconnu leur nouveau chef, les Gardes furent partagés entre les armées de Picardie et d'Italie. Une moitié, en quittant **Paris**, se rendit à **Compiègne** et se trouva à la prise d'**Hesdin**, ou fut tué l'enseigne **BELLEBRUNE**. Après le mauvais succès de la journée de **Thionville**, elle alla renforcer l'armée du maréchal de **CHÂTILLON** qui couvrait la Champagne, contribua à faire lever le siège de **Mouzon**, défendu par **REFFUGES**, capitaine du régiment, et prit part au siège d'**Ivoy**.
L'autre moitié des Gardes accompagna le roi à **Lyon**, se rendit au mois d'**août** à l'armée du comte d'**HARCOURT**, et contribua à la prise de **Quiers** où un autre capitaine **MATHA** fut tué, au ravitaillement de **Casal** et au siège de **Trino**. Le **20 novembre**, au combat de la Route, les *Gardes françaises*, commandés par le capitaine **PORCHEUX**, décidèrent par leur intrépide valeur le succès d'une journée qui pouvait être funeste. Ce fut après ce combat que le marquis de **LÉGANEZ**, général de l'armée espagnole, fit dire au comte d'**HARCOURT** que, s'il était roi de France, il lui ferait trancher la tête pour avoir hasardé ses forces contre une *si grande armée* ; à quoi d'**HARCOURT** répondit que, s'il était le roi d'Espagne, il lui ferait couper le col pour s'être si mal défendu avec une *si grande armée*.
En **1640** eut lieu le siège d'**Arras**. Les Gardes y ouvrirent la tranchée, **4 juillet**, et se distinguèrent à la reprise du fort **Rantzau**. Le capitaine **PAULIAC** y fut tué. Les 8 compagnies qui étaient en Italie servirent le **29 avril** à l'attaque des retranchements de **LÉGANEZ** devant **Casal**. Elles y furent repoussées trois fois par un feu à bout portant ; sans se laisser décourager, elles revinrent une quatrième fois à la charge, pénétrèrent jusqu'au

milieu des bataillons espagnols et s'emparèrent de la principale redoute, ce qui détermina la chute de toutes les autres. Le capitaine de **VIEUXBOURG** perdit la vie dans cette attaque, ainsi que le lieutenant **VILLEBLÉVIN** et l'enseigne du **BUISSON**. Le capitaine du **BOURDET**, qui commandait le bataillon, reçut là 22 blessures qui ne l'empêchèrent pas de servir au siège de **Turin**, où les Gardes se rendirent ensuite.
Pendant ce siège, ils défendirent vigoureusement, **3 juin**, le passage du Pô que **LÉGANEZ** voulait franchir pour secourir la ville. Les capitaines **DES RÉAUX** et **MATHA** donnèrent dans cette occasion des preuves d'une valeur extraordinaire. Le premier fut blessé d'une mousquetade, le deuxième eut la tête emportée d'un coup de canon après avoir tué de sa main plusieurs ennemis. L'enseigne de **SÉRIZY** perdit aussi la vie dans cette affaire.
Le comte Barthélemy de **MATHA**, qui périt devant **Turin**, était le troisième frère tué depuis 5 ans à la tête de la même compagnie, qui fut alors donnée au quatrième et dernier de cette branche de la famille de **BOURDEILLES** établie en Saintonge. Celui-ci, Charles de **BOURDEILLES**, fut plus heureux et garda sa compagnie jusqu'en **1673**. L'aîné, Henri, capitaine d'une compagnie nouvelle en **1635**, avait été tué la même année dans un combat insignifiant à **Bray-sur-Seine** ; le second, François, était tombé en **1639** au combat de la **Route de Quiers**. Leur père, Claude, avait péri en **1622** au siège de **Royan**.
Le corps combattit avec la même bravoure, **11 juin**, quand les lignes françaises furent attaquées. Les compagnies des Gardes soutenaient le régiment de *Nérestang*, sur lequel tombaient les principaux efforts des Espagnols. A la dernière charge que ceux-ci exécutèrent sur *Nérestang* épuisé par une lutte acharnée, les mousquetaires des Gardes s'approchèrent en silence, et, arrivés à 20 pas, ils firent une si furieuse décharge que, lorsque la fumée fut dissipée, on n'aperçut plus que les talons des Espagnols en fuite. **Turin** capitula après 4 mois d'un siège qui présente une particularité unique dans l'histoire des guerres. La citadelle de **Turin** était occupée par une garnison française aux ordres du comte de **COUVONGES**, qui était assiégée par le prince Thomas de **SAVOIE**, maître de la ville. Le comte d'**HARCOURT** assiégeait la ville avec une armée française et était lui-même assiégé dans ses lignes par les Espagnols de **LÉGANEZ**.
Les 8 compagnies dont il vient d'être question continuèrent de servir en Piémont en **1641**, sous le comte d'**HARCOURT**, que l'on appelait à la cour le *Cadet à la perle*, et dont le célèbre Jean de **VERTH** disait : « J'aimerais mieux être le général d'**HARCOURT** que l'Empereur ». Elles prirent part cette année au siège d'**Ivrée**, au secours de **Chivasso**, à la prise de **Ceva** et de **Mondovi**, et enfin au siège de **Coni**, où elles emportèrent de vive force l'ouvrage à cornes, **1er septembre**. Elles prirent possession de la place. « C'étoit une ville pucelle, bien qu'elle eût déjà soutenu quatre sièges royaux ». Le régiment avait perdu dans cette campagne le capitaine **GISCARO**, tué devant Ivrée ; le capitaine **BUFFALINI** se distingua et fut blessé à l'assaut de **Coni**.
Les compagnies qui servaient en Picardie firent en **1641** le siège d'**Aire**, qui résista 49 jours. L'enseigne **LA VAUPALIÈRE** y fut tué. Le **29 juin**, les Gardes perdirent un aide-major et 190 hommes en livrant l'assaut à la demi-lune ; l'enseigne **RAPONT** fut tué dans un nouvel assaut et la place capitula le **26 août**. Les Gardes terminèrent la campagne devant **Bapaume**, et après la prise de cette ville ils se rendirent à **Fontainebleau**, où était le roi.
La charge de lieutenant-colonel était passée en **1641** des mains de **SAINTE-COLOMBE** dans celles du comte d'**EVENNES**, de la maison de Simiane.
En **1642**, ces compagnies suivent **LOUIS XIII** en Roussillon. Le **18 mars**, sous les ordres de l'illustre **FABERT**, alors capitaine aux Gardes, elles ouvrent la tranchée devant **Collioure** ; le **24**, elles attaquent 3 000 Espagnols retranchés sur une colline et couverts par un ruisseau, les culbutent, les poursuivent jusqu'aux portes de **Collioure** et emportent le fort d'Argillers et la redoute Sainte-Thérèse. Le capitaine d'**AMFREVILLE** est tué à l'assaut de ce dernier ouvrage. Le **1er avril**, les Gardes entrent de vive force dans la ville. On fit ensuite le siège de

Perpignan, dont la prise termina la campagne de ce côté. Au retour, 7 compagnies, commandées par le capitaine de **FOURILLES**, allèrent prendre possession de **Sedan**, confisqué sur le duc de **BOUILLON**.
Les compagnies de l'armée d'Italie se trouvèrent au siège de **Nice** et à la prise de **Toulon**, où presque tous les officiers furent blessés à l'assaut du château ; l'enseigne **GROSBOIS** seul y perdit la vie.
La maladie et la mort de **LOUIS XIII**, au commencement de **1643**, retinrent à **Paris**, pour protéger le jeune roi et la reine régente, la partie du régiment qui servait en France. Le drapeau des *Gardes françaises* ne s'est donc point trouvé, le **19 mai**, sur le champ de bataille de **Rocroi**. 4 compagnies joignirent plus tard l'armée du duc d'**ENGHIEN** en Lorraine. Ces compagnies étaient à la prise de **Thionville**, et passèrent au mois d'**octobre** en Allemagne ; elles assistèrent au siège de **Rothweil** et se retirèrent ensuite à **Dillingen**, où elles furent surprises par la cavalerie impériale et forcées à se rendre.
Cette même année **1643**, les 8 compagnies de l'armée d'Italie contribuèrent à la prise de la citadelle d'**Asti** et au siège de **Trino**. Le capitaine d'**ESPANELLES** fut tué à ce siège. Le **15 octobre**, les Gardes investissent **Ponte di Stura** et repoussent une sortie le jour de l'ouverture de la tranchée. Ce siège termina la campagne de **1643**, la dernière que les *Gardes françaises* aient faite en Italie.
En **1644**, le régiment entier, sauf quelques compagnies de service auprès du roi, était à l'armée de Flandre sous le duc d'**ORLÉANS** et ouvrit la tranchée devant **Gravelines**, **18 juin** ; à l'assaut général, malgré la vive résistance des assiégés, les Gardes, après un combat opiniâtre de deux heures, emportèrent le haut du bastion et s'y établirent solidement. La ville s'étant rendue le lendemain, ils furent employés à soumettre les forts situés sur la rivière d'Aa. Ils terminèrent la campagne en forçant les retranchements des Espagnols à **Steenfort**.

L'année suivante, le régiment est au passage de la rivière de Colme, à la prise de **Mardyck**, du fort de **Lenke**, qu'il emporte, **23 juillet**, de **Bourbourg**, **Menin**, **Armentières**, B**éthune** et **Saint-Venant**. 4 compagnies, détachées en Lorraine avec le capitaine **MAGALOTTI**, firent le siège de **La Mothe**, où le capitaine de **PRUNELOY** fut tué, **21 juin**. Quelques jours auparavant, le capitaine **DES ESSARTS** avait été emporté d'un coup de canon.
En **1646**, les Gardes font toujours partie de l'armée de Flandre ; ils sont commandés par le baron de **COURCELLES**, premier capitaine du corps jusqu'en **1661**, et ouvrent la tranchée devant **Courtrai** dans la nuit du **14** au **15 juin**. Après un siège pénible contrarié par la présence de 30 000 Espagnols qui inquiètent journellement l'armée française, la ville capitule sous les yeux de l'ennemi. Le régiment participe ensuite à la reprise de **Berghes** et de **Mardyck**. Le capitaine de **GRIGNAN** est tué devant **Mardyck** d'un coup de fauconneau qui lui emporte la tête au moment il dirige l'attaque de la demi-lune. La ville arbore le drapeau blanc le **24 août**. Les Gardes passent de là au siège de **Furnes**, et ensuite à celui de **Dunkerque**, où les 20 compagnies présentes sont divisées en 2 bataillons qui ont chacun leur attaque particulière et qui rivalisent de bravoure dans les combats des **24** et **25 septembre** et **1er octobre**. 5 officiers y sont blessés.
6 compagnies étaient dans **Armentières**, en **1647**, quand l'archiduc **LÉOPOLD-GUILLAUME** vint assiéger cette place. Elles eurent la plus grande part à la belle et vigoureuse défense qu'y fit le marquis de **PLESSIS-BELLIÈRE**. D'autres compagnies se trouvèrent cette année à la prise du fort de la **Knoque** et au siège de **Dixmude**. 400 gardes françaises, chargés d'attaquer une demi-lune de **Dixmude**, s'élancent au signal, et, guidés par les lieutenants **NONCOURT** et **VIEUXBOURG**, ils franchissent à découvert un espace de plus de 100 pas, renversent les palissades, gravissent le talus de l'ouvrage, et chassent l'ennemi qui est encore contraint d'abandonner les deux demi-lunes voisines. Les assiégés sont alors poussés si brusquement au-delà du fossé que quelques Gardes, passant pêle-mêle

avec eux sur un petit pont fait de deux planches qui répondait à une fausse porte, pénètrent jusque dans la ville, qui capitule le lendemain.
Une autre partie du régiment faisait, pendant ce temps, le siège de **La Bassée**, où elle emportait aussi une demi-lune de vive force. Elle coopérait ensuite au siège de **Lens** et au combat de **Pont-à-Vendin**, qui fut un épisode de ce siège. Le **28 août**, les *Gardes françaises* enlevaient encore une demi-lune à **Lens** : ce fut là, et dans leurs rangs, que le brave maréchal de **GASSION** trouva une mort glorieuse. Avec lui périrent le capitaine de **MONTIGNY** et le lieutenant **CAMPAGNOLS**.
En **1648**, le régiment est sous les ordres de **CONDÉ**. On fait d'abord le siège d'**Ypres**, où le lieutenant **LA GRÈZE** est tué. On rencontre ensuite les Espagnols dans la plaine de **Lens**. **CONDÉ**, qui avait cru n'avoir affaire qu'à une partie de l'armée ennemie, reconnaît bientôt son erreur et ordonne la retraite. Les Gardes, placés en première ligne dans l'ordre de combat, forment alors l'arrière-garde, et sont fort maltraités par la cavalerie lorraine. Le lendemain, **19 août**, le prince est contraint d'accepter la bataille et place le régiment en réserve, prêt à rétablir avec lui le combat, si quelque point de sa ligne d'infanterie vient à faiblir. Les Gardes murmurent tout bas de l'inaction à laquelle ils semblent condamnés, mais les évènements de la journée se chargent de justifier les prudentes mesures du général. Dans un moment décisif, sur un signe de **CONDÉ**, le régiment s'élance à travers les intervalles des bataillons engagés, reprend la tête de l'armée, détruit un régiment espagnol et deux régiments allemands, et détermine par des prodiges de valeur le succès de la journée. Cette charge mémorable coûta cher aux *Gardes françaises*. 22 officiers restèrent sur le champ de bataille, tués ou blessés. Parmi les morts étaient les capitaines de **CAVOYE**, **SAINT-VAL**, **BELLEBRUNE**, **MATHAREL**, **PORCHEUX** et d'**HÉRICOURT**, et les lieutenants **DENNEMARIE**, **NONCOURT** et **SALINS d'ESPASSES**.
Après la victoire de **Lens**, les troubles naissants de la Fronde rappellent les *Gardes françaises* à **Paris**. Ils contribuent, **26 août**, à l'arrestation des présidents **BROUSSEL** et **BLANCMESNIL**, et, le lendemain, 200 hommes, commandés par le capitaine **DROUÉ**, arrachent des mains de la populace qui voulait le tuer le chancelier **SÉGUIER** et le mettent en sûreté au Palais royal. Pendant le blocus de **Paris**, le régiment fut logé à **Poissy**, pour être à portée du roi qui s'était retiré à **Saint-Germain**. Les **8** et **10 février 1646**, il prend part aux combats de **Charenton** et de **Villejuif**. Après la paix de **Ruel**, il retourna en Flandre et fit le siège d'**Ypres**, que l'archiduc avait repris, et celui de **Cambrai**, qui fut levé. Il participa ensuite à l'attaque des retranchements de l'armée espagnole à **Neufville** et au siège de **Condé**. Dès leur arrivée devant cette place, les Gardes emportèrent le faubourg et se logèrent sur le bord de la contrescarpe, ce qui força la ville à se rendre le lendemain.
La Bourgogne se soulève en **1650**, après l'arrestation des princes de **CONDÉ** et de **CONTI**. Les Gardes marchent vers cette province avec le roi et la reine mère. Ils arrivent le **16 mars** à **Dijon**, et vont investir **Seurre** aux cris de « Vive le roi ! » La garnison répond à ce cri, et la ville ouvre ses portes. La paix faite avec la Bourgogne, le régiment rallie en Picardie l'armée du maréchal du **PLESSIS-PRASLIN**. 4compagnies sont jetées dans **Arras** ; 14 dans **Saint-Quentin** ; les autres tiennent la campagne et se trouvent au mois de **décembre** à la prise de **Rethel** à à la bataille du **15**, où **TURENNE**, un moment rebelle, est battu par suite d'une circonstance qui montre à quel point la guerre était méthodique à cette époque, et combien étaient rares les mouvements de troupes sur le champ de bataille. Les Gardes, au début de l'affaire, étaient au centre de l'armée royale ; mais le capitaine de **PRADEL**, qui les commandait, voulut avoir l'aile droite qu'il jugeait le poste le plus honorable et où se trouvait *Picardie*. Le mouvement s'exécute ; et **TURENNE**, croyant à un désordre, descend du poste avantageux qu'il occupait et charge à la tête de toutes ses forces. Reçu par les *Gardes française* et *Picardie* avec une vigueur à laquelle il ne s'attendait pas, il voit son infanterie espagnole enfoncée, perd 4 000 hommes et 8 canons, et ne parvient à s'échapper que par le

dévouement de quelques braves. Cette victoire, qui coûta au corps le capitaine **CUGNAC**, fut suivie de la prise de **Château-Porcien**, après laquelle le régiment rentra à **Paris**.
En **1651**, quelques compagnies furent envoyées en Guyenne, sous le comte d'**HARCOURT**. Le prince de **CONDÉ** assiégeait **Cognac**. Le comte rassemble son armée à **Saint-Jean d'Angély**, court à **Cognac** et attaque, **14 novembre**, l'armée des princes, qui est complètement dispersée. Après ce succès, le comte s'assure de **Tonnay-Charente** et marche sur **La Rochelle**, où le comte de **DAUGNON** s'était déclaré pour **CONDÉ** et s'était emparé des tours du port. 4compagnies des Gardes, commandées par le comte d'**ESTISSAC**, en commencèrent l'investissement. La tour de la Chaîne et celle de la Lanterne capitulèrent immédiatement, mais il fallut attaquer régulièrement la tour Saint-Nicolas. Une mine y ayant été pratiquée, la garnison effrayée jeta du haut en bas de la tour son commandant nommé **BESSE**, capitaine au régiment d'*Aunis*. Ce malheureux eut la chance cruelle d'y arriver vivant ; les assiégeants le tuèrent à coups de piques.
Pendant la campagne de **1652**, une partie des Gardes fit le siège de **Saintes**. Les compagnies restées à **Paris** reprirent **Saint-Denis**, et le **2 juillet** combattirent au faubourg Saint-Antoine. Elles étaient à l'aile droite de l'armée de **TURENNE** avec le marquis de **SAINT-MÉGRIN**, et donnèrent tête baissée sur les barricades de la rue de Charonne. Après la mort de **SAINT-MÉGRIN**, elles faiblirent, furent repoussées et perdirent quelques drapeaux.
D'autres compagnies étaient cette année dispersées dans les garnisons de Flandre ; elles prirent part à la défense de **Dunkerque** et de **Gravelines**.
En **1653**,10 compagnies des Gardes, aux ordres du capitaine de **VAUTOURNEUX**, arrivent, **15 septembre**, devant **Mouzon**, et, entrant immédiatement en garde, elles y poussent les travaux avec tant d'activité que la place capitule le jour même. Elles se rendent ensuite devant **Sainte-Menehould**, et ouvrent la tranchée le **31 octobre**. Le roi assistait à ce siège. Les Gardes emportèrent d'assaut la demi-lune, **31 novembre**. Le capitaine de **CHARMONT** y fut tué.
L'année suivante, la tranquillité régnant momentanément dans le royaume, les *Gardes françaises* accompagnèrent le roi à **Reims**, où il fut sacré. Ils partirent de là pour se rendre au siège de **Stenai**, où ils ouvrirent la tranché, **4 juillet**. Le régiment y perdit les capitaines du **THIL**, **ROUVRAY** et d'**ERVILLÉ**. Après la reddition de **Stenai**, il marcha à l'attaque des lignes espagnoles devant **Arras**. Il était à la droite avec le maréchal d'**HOCQUINCOURT**. Dans cette sanglante affaire périrent les capitaines de **LOGNAC** et **CASSEDIEU**, les lieutenants ou enseignes **CASTELLAN**, **BRAGELONNE** et **LA FOLIE**.
En **1655**, tout le régiment, sauf 2 compagnies qui restèrent à **La Fère** auprès du roi, se rendit au siège de Landrecies. Un bataillon y ouvrit la tranchée, **16 août**. Le capitaine de **RARÉ** fut tué le lendemain, ainsi que le lieutenant **MISERY**, en emportant l'ouvrage attaqué. La place capitula le **18**, et les Gardes allèrent ouvrir la tranchée devant **Saint-Ghislain**, sous les yeux du roi qui venait d'arriver à l'armée.
En **1656**, **14 février**, la lieutenance colonelle fut donnée à Michel de **CHAUMÉJEAN**, marquis de **FOURILLES**. Il était entré au corps en **1617**, et il se retira en **1667**. Cette année, le régiment fut partagé entre les deux armées de **TURENNE** et de **LA FERTÉ**. Ces deux maréchaux se réunirent, **15 juin**, pour faire le siège de **Valenciennes**. Les Gardes furent fort maltraités dans la sortie que firent les assiégés dans la nuit du **15** au **16 juillet**, pendant que le prince de **CONDÉ** attaquait les lignes de l'armée française. Parmi les morts, on compta les capitaines **VITTERMONT**, d'**ACQUIGNY**, de **RUBANTEL**, du **BOURDET**, **MAUPEAOU-NOISY** et le lieutenant des **AUBINS**.
Partagés, en **1657**, comme l'année précédente, les compagnies de l'armée de **TURENNE** firent le siège de **Cambrai**, qui fut levé ; celles de l'armée de **LA FERTÉ** assiégèrent **Montmédy**, qui capitula après 46 jours de tranchée ouverte. **TURENNE** prit **Saint-Venant**, fit lever le siège d'**Ardres** et assiégea la **Mothe-aux-Bois**, qui fut prise et rasée. A la fin de

cette campagne, pendant laquelle **TURENNE** enleva encore **Bourbourg** et **Mardyck**, les 14 compagnies des Gardes de son armée s'établirent en quartiers d'hiver à **Calais**. Elles avaient perdu devant **Mardyck** le capitaine **MARIGNY** et le lieutenant **LIGNY**.
Ces compagnies quittèrent **Calais** le **15 mai 1658**, et joignirent l'armée au **Vieux-Hesdin** , sous les ordres d'Armand de **GRAMONT**, comte de **GUICHE**, qui avait obtenu à 12 ans, le **26 avril 1649**, la charge de mestre de camp en survivance de son père, et qui commença à l'exercer en **février 1658**. Le comte de **GUICHE** n'a jamais été titulaire, et l'on a eu tort de le comprendre parmi les mestres de camp des *Gardes françaises*. Exilé en Pologne pour des indiscrétions commises à l'endroit des amours de **LOUIS XIV**, il n'est rentré en France que sous la condition de se démettre de sa survivance.
Le **19 mai**, les compagnies du comte de **GUICHE** assaillirent les régiments irlandais d'*York* et de *Muskerry*, retranchées au **Mont-Cassel**, et leur firent 500 prisonniers. Elles se rendirent de là au siège de **Dunkerque**, où tout le régiment se trouva réuni le **25 mai**. Il ouvrit la tranchée devant cette place dans la nuit du **4** au **5 juin**. Dans la sortie du **7**, le comte de **GUICHE** reçut un coup de mousquet qui lui déchira la main droite et qui l'empêcha de prendre part avec les Gardes à la bataille des **Dunes**, livrée le **14**. Le prince de **CONDÉ**, qui était dans les rangs de l'armée ennemie, voyant l'ordre de bataille des Français et la fière contenance des régiments qu'il allait avoir à combattre, dit au jeune duc de **GLOCESTER** : « Vous n'avez jamais assisté à une bataille ? Eh bien ! vous allez voir comment on en perd une… » Les compagnies des *Gardes françaises* étaient à l'aile droite, que **CONDÉ** s'était chargé d'attaquer, et elles contribuèrent beaucoup au succès de la journée, en rendant inutiles les efforts inouïs que fit ce prince pour rétablir de son côté la bataille déjà perdue par les Espagnols du côté de la mer.
Ce même jour, les compagnies demeurées devant **Dunkerque** à la garde des tranchées soutinrent et repoussèrent une grande sortie, où fut tué l'enseigne de **GATTINES**. Le régiment prit possession de **Dunkerque** le **23 juin**, et quelques compagnies allèrent sur-le-champ ouvrir la tranchée devant **Berghes**, qui fit peu de résistance. 12 compagnies prirent part aux opérations de siège de **Gravelines**, qui capitula au bout de quelques jours, non sans pertes pour les Gardes. Le capitaine **MAUPEOU** y fut tué, et avec lui le lieutenant **BRÉCOURT**.
Les armées réunies de **TURENNE** et de **LA FERTÉ** prirent ensuite **Audenarde**, **Menin**, **Ypres** et autres petites places de la Flandre.
Les compagnies restées à **Paris** pour le service de la Cour eurent aussi l'occasion de faire campagne. Le **23 août**, un conflit survenu entre le Parlement et les Grands-Augustins donna lieu à une expédition burlesque, mais sanglante. Les religieux refusaient d'obéir à un arrêt du Parlement qui les condamnait : la Cour fut obligée d'employer la force. Le couvent fut investi par les archers de la ville et par les *Gardes françaises*. On essaya vainement d'enfoncer les portes ; elles avaient été murées en dedans. On dut travailler à faire une ouverture dans la muraille du jardin, du côté de la rue Christine. Les Augustins sonnent alors le tocsin et tirent des coups de mousquet sur les assiégeants. Ceux-ci occupent les toits des maisons voisines, et, couverts par les cheminées, font feu sur les Augustins, dont il y en eut deux tués et autant blessés. La brèche était faite ; ces moines enragés eurent la témérité d'y porter le saint-sacrement. Enfin, voyant qu'on allait passer outre, ils capitulèrent. Le Parlement fit arrêter onze moines, qui furent mis à la Conciergerie. Un mois après, **MAZARIN**, qui n'aimait pas le Parlement, fit enlever les prisonniers et les fit reconduire en triomphe à leur couvent au milieu des *Gardes françaises*.
A la paix des Pyrénées, 6 compagnies demeurèrent en garnison à **Audenarde**, et 4 dans **Ypres**. Les autres accompagnèrent le roi lorsqu'il se rendit, en **1659**, au devant de l'infante **MARIE-THÉRÈSE**.

En **1660**, **Ypres** et **Audenarde** furent rendues à l'Espagne. Tout le régiment fut réuni à **Paris** après 45 campagnes consécutives.
10 compagnies ont été envoyées, en **1661**, à **Nancy**, pour contribuer à la démolition des fortifications de cette ville.
L'année suivante, 10 autres compagnies, aux ordres du capitaine **MONTPEZAT**, sont envoyées dans le Boulonnais pour faire cesser les troubles qui agitaient cette province et assistent, **2 décembre**, à la remise qui est faite, par les Anglais à **LOUIS XIV**, de la ville de **Dunkerque**. Au mois de **septembre**, le lieutenant-colonel de **FOURILLES** eut ordre d'aller s'emparer de **Belle-Isle**, qui appartenait au surintendant **FOUQUET**, avec 10 compagnies des *Gardes françaises* et 3 des *Gardes suisses*, ce qu'il exécuta sans trouver d'opposition.
Les 10 compagnies qui étaient à **Nancy** investirent **Marsal**, **17 août 1663**. Le roi étant venu en Lorraine, 29 compagnies prirent part au siège de cette place, qui se rendit le **4 septembre**.
L'année **1664** est célèbre par l'expédition dirigée contre l'Afrique, où les troupes françaises n'avaient pas mis le pied depuis **SAINT-LOUIS**. 6 compagnies des Gardes, commandées par le major Louis de **CATELAN**, y prirent part et s'embarquèrent à **Toulon**, **1er juillet**, sur la flotte du duc de **BEAUFORT**. L'armée arriva devant **Djigelli** et débarqua le **22** sans résistance. Les volontaires, jetés les premiers sur le rivage, s'emparèrent d'un marabout, sous la protection duquel les autres troupes prirent terre successivement, le bataillon des Gardes en tête ; celui-ci occupa immédiatement la droite de l'ordre de bataille, et s'établit sur une hauteur, ayant à sa gauche un bataillon de *Malte* et un bataillon de *Picardie*. Pendant que le reste de l'expédition, qui comprenait encore un bataillon de chacun des régiments de *Navarre*, de *Normandie*, *Royal* et des *Vaisseaux*, mettait le pied sur la plage, les Gardes entretenaient un feu très vif avec les Arabes dispersés dans les broussailles. Tout à coup la cavalerie africaine se précipite à toute bride et sans ordre sur les 3 bataillons, et malgré leur énergique résistance et le feu de la flotte, elle parvient à couper quelques pelotons qui sont impitoyablement égorgés. Cependant les troupes fondent sur cette cavalerie piques baissées et la dispersent.
Le soir même, le bataillon des Gardes campa sur la colline qui domine **Djigelli**. Cette ville fut abandonnée à ses habitants et occupée par les autres régiments. Le lendemain les Arabes, se glissant à travers les broussailles, cherchèrent à surprendre les Gardes ; l'action fut des plus vives, mais l'ennemi fut rejeté dans la plaine. Là périrent les capitaines, lieutenants ou enseignes de **CHAMPIGNY**, de **BAR**, **PILLES**, **AMAURY** avec une trentaine de soldats ; presque tous les autres officiers furent blessés.
Quelques jours après, 9 000 Arabes fondirent sur un poste défendu par une compagnie de *Normandie* qui fit des prodiges, mais qui eût succombé sans le prompt secours des Gardes et des autres troupes voisines.
Au mois d'octobre, les maladies, la nostalgie et la difficulté de s'établir solidement dans un pareil pays, firent renoncer à l'entreprise. Le temps n'était pas encore venu ; le chevalier de **SAINT-GERMAIN** se fit tuer bravement en protégeant le rembarquement.
En **1666** et **1667**, le régiment fit partie des camps de plaisance que le roi assembla pour la première fois, et il partit du camp de **Compiègne** pour l'expédition de Flandre. La charge de lieutenant-colonel venait d'être confiée au capitaine François de **PRADEL**.
Les *Gardes françaises*, les *Gardes suisses* et le régiment du *Roi* formaient pour cette campagne une brigade d'élite de 11 bataillons. Le **22 juin**, les *Gardes françaises* supprimèrent la cérémonie de l'ouverture de la tranchée devant **Tournai** ; conduits par le maréchal de **GRAMONT**, ils s'emparèrent sur le champ du chemin couvert, repoussèrent une sortie des assiégés et s'établirent aux applaudissements de l'armée sur l'ouvrage qu'ils venaient d'emporter. Cette manière de procéder amena la capitulation de la place et de la citadelle ; dès le **25**, 4 compagnies y furent laissées en garnison. **Douai** se rendit quelques jours après et on y plaça 6 compagnies. Le siège de **Lille** offrit plus de difficultés ; le régiment

y enleva le chemin couvert et la demi-lune et y fit une grande partie des travaux d'approche. Il y perdit le capitaine **CATINAT** d'**ARCY**, frère de celui qui est devenu maréchal de France, et les lieutenants **BRIÇONNET**, **CAVOYE**, **GAUDONY** et **MONTGIMONT**. Les 20 compagnies qui avaient pris part au siège entrèrent dans Lille et y passèrent l'hiver. C'est à la suite du siège de **Lille** et en récompense des services qu'il y avait rendus, que **VAUBAN**, qui était alors capitaine dans *Picardie*, et qui avait été lieutenant-colonel du régiment de *La Ferté*, obtint une lieutenance aux Gardes.
Le régiment fit en **1668** l'expédition de Franche-Comté. Au siège de **Dôle**, il attaqua comme à **Tournai** tous les dehors et les enleva d'emblée. Son ancien lieutenant-colonel, le marquis de **FOURILLES**, et le lieutenant d'**ESPIÈZ** furent tués dans cette affaire.
500 Gardess, sous les ordres du major **CATELAN**, ont fait partie du secours envoyé en **1669** par **LOUIS XIV** aux Vénitiens assiégés dans **Candie** par les Turcs. Ce détachement s'embarqua au mois de **juin** à **Toulon** et arriva en vue de l'île le **22** du même mois. Débarqués le lendemain, les Gardes marquèrent leur premier pas par un succès éclatant ; les travaux des Turcs furent emportés et bouleversés par eux ; malheureusement le feu prit à un dépôt de poudre et de munitions dans une batterie dont venaient de s'emparer les Gardes, tua ou mutila un grand nombre d'officiers et de soldats, et mit le désordre et l'épouvante dans le reste. Les Turcs profitèrent de ce terrible accident pour charger ; l'expédition fut manquée et les Français furent obligés de se rembarquer ; ils étaient de retour à **Toulon** le **26 septembre**.
Le major **CATELAN** avait été blessé à mort dans la grande sortie du **25 juin** ; le capitaine de **MONTREUIL** et les lieutenants **BEAUVAIS** et d'**O** y furent tués roide ; 6 autres officiers furent blessés.
Pendant les 10 années qui venaient de s'écouler, le régiment des *Gardes françaises* avait reçu, comme les autres troupes, de nombreuses améliorations dans son organisation, dans son armement et dans sa tenue. Jusque là il n'avait pas eu, à proprement parler, d'uniforme ; il avait été distribué aux soldats à différentes époques, notamment à l'occasion des mariages, sacres et enterrements des rois, des habits de livrée appelés hoquetons. Ces habits aux couleurs royales, bleu, rouge et blanc, n'étaient revêtus que dans certaines cérémonies spéciales et ne constituaient point une tenue militaire. Depuis le règne de **LOUIS XIII**, quelques capitaines s'étaient appliqués à mettre de l'uniformité dans l'habillement des hommes de leurs compagnies, mais chacun avait réglé le costume suivant sa fantaisie. **LOUIS XIV** mit enfin un terme aux inconvénients de cette bigarrure, en prenant à son compte l'habillement des troupes.
L'uniforme que reçut le régiment en **1670** se composait d'un vaste habit gris blanc, galonné d'argent sur les coutures, sur les poches et les parements, d'une culotte écarlate et de bas de la même couleur. Le chapeau noir à larges bords orné de plumes, la cravate blanche à rabat et le ceinturon porte-épée en peau jaune complétaient cette tenue. Les officiers, pour être distingués de la troupe, portaient l'habit écarlate et la cuirasse. Le régiment parut pour la première fois dans cette tenue au camp de **Compiègne**, dans cette même année **1670**.
En **1671**, 14 compagnies se rendent au camp de **Dunkerque**, commandé par le comte de **DURAS**, et passent en **septembre** dans l'électorat de **Cologne**, où elles hivernent.
Au commencement de **1672**, le roi, qui avait, le **28 octobre** de l'année précédente, exigé la démission du maréchal de **GRAMONT**, colonel des *Gardes françaises*, et celle de son fils le comte de **GUICHE**, pourvu de la survivance de cette charge, donna le régiment au duc depuis maréchal de **LA FEUILLADE**, qui fut installé de la manière suivante. Les compagnies qui étaient alors à **Paris** eurent ordre de se rendre à **Saint-Germain**. On en fit 2 bataillons, qui furent placés entre les deux châteaux, se faisant face l'un à l'autre. Le roi à cheval s'étant mis entre deux, commanda aux officiers de s'approcher. Il prit une pique et un hausse-col des mains du lieutenant-colonel de **PRADEL**, et les ayant donnés au duc de **LA FEUILLADE**, il dit que la charge de colonel de ses Gardes étant vacante par les démissions du maréchal de

GRAMONT et du comte de **GUICHE**, il en avait gratifié le duc de **LA FEUILLADE**, et qu'il leur ordonnait de la reconnaître et de lui obéir en tout ce qu'il leur commanderait pour son service. Le roi se retira, et le nouveau colonel, après avoir fait défiler devant lui les compagnies, en prit 6 à la tête desquelles il alla monter la garde au château.
La guerre venait d'être déclarée à la Hollande : 2 compagnies restèrent à **Paris** pour le service du dauphin et de la reine ; 14 compagnies se rendirent au mois de **mai** sous **Charleroi**, où se rassemblait l'armée. Celles-ci commencèrent vigoureusement la guerre au siège d'**Orsoy**, où 3 officiers furent blessés. Pendant ce temps, les 14 compagnies qui avaient passé l'hiver à **Cologne** étaient occupées, sous les ordres de **TURENNE**, au siège de **Burik**. Après la prise de cette place, elles rallièrent l'armée principales, et le régiment présentait un effectif de 3000 hommes au fameux passage du Rhin. Il ouvrit la tranchée devant **Doësbourg**, qui capitula sous ses drapeaux le même jour. Après ce rapide succès, 21 compagnies prirent possession d'**Utrecht**, et, lorsque le roi retourna à **Paris**, les 28 compagnies passèrent sous le commandement de **TURENNE**, et eurent leurs quartiers l'hiver sur la basse Moselle.
L'année suivante, elles combattirent entre le Rhin et le Weser, et contribuèrent à la prise d'**Unna**, **Kamen**, **Altea** et **Boham**. Le corps, passant ensuite le Weser à la poursuite de l'électeur de Brandebourg, s'établit sur ses terres et y *vécut à discrétion*.
Au mois de **juin**, une partie des Gardes quitta l'armée de **TURENNE** pour rallier celle que le roi commandait en personne devant **Maëstricht**. 2 bataillons ouvrirent la tranchée devant cette place dans la nuit du **17** au **18 juin**.
Le **27**, ils enlevèrent l'ouvrage à cornes et s'y logèrent : l'illustre **CATINAT** fut blessé dans cette affaire. Le **2 juillet**, **Maëstricht** arbora le drapeau blanc, et, suivant l'usage, les Gardes y entrèrent les premiers et prirent possession de la porte de Tongres. La conquête de **Maëstricht** coûta cher au régiment. Les lieutenants et enseignes de **CHALLYE**, **LANGLOIS** d'**ESTOUVILLE**, **SAINT-RÉMY**, **BENJAMIN**, **LAFONT** et **SÉJEAN** y perdirent la vie, et 8 officiers furent blessés.
Les gardes accompagnèrent ensuite **LOUIS XIV** dans son voyage en Lorraine et en Alsace. Ils restèrent trois semaines à **Nancy**, occupés à rétablir les fortifications de cette ville. Puis on les envoya occuper **Colmar**, dont ils rasèrent les ouvrages. Après le départ du roi, qui rentra à **Paris** avec un bataillon, les autres compagnies passèrent en Allemagne, à l'armée de **TURENNE**. Au mois de **décembre**, elles vinrent prendre leurs quartiers d'hiver en Bourgogne. Dès le **11 février 1674**, les Gardes quittent **Dijon**, entrent en Franche-Comté avec le duc de **NAVAILLES**, prennent **Pesmes** et **Gray**, et, le **6 mai**, ouvrent la tranchée devant **Besançon**, au pied de la montagne de Chaudane. La ville capitule le **14** : reste la citadelle. Les *Gardes françaises* attaquent en plein jour le fort Saint-Etienne, qui couvrait la citadelle du côté de la ville, et l'emportent l'épée à la main, sans autre perte que celle du lieutenant de **LA SALLE**. La formidable citadelle de **Besançon** dut capituler, et le régiment passa au siège de **Dôle**, où périt le lieutenant de **FOURILLES** ; puis à celui de **Salins**, où fut tué le capitaine de **MARIGNY**.
Après la conquête de la Franche-Comté, vers la fin de **juin**, le prince de **CONDÉ**, qui était chargé de tenir tête en Flandre au prince d'**ORANGE**, demanda les Gardes pour renforcer son armée. Le régiment y courut et se trouva, le **11 juillet**, à la sanglante bataille de **Séneff**. Il y attaqua le village de **Fay** par la droite. Dans ce combat acharné, qui se continua la nuit à la clarté de la lune, les Gardes firent des prodiges de valeur, et dirigés par **CONDÉ** lui-même, ils emportèrent enfin ce village, nœud de la position, y prirent 3 canons et couchèrent sur le théâtre même du carnage. L'ennemi perdit à **Séneff** 107 drapeaux ou étendards, dont une grande partie demeura entre les mains des *Gardes françaises*.
Le régiment avait d'ailleurs chèrement payé le terrain qu'il avait conquis : il eut 41 officiers et 507 bas-officiers et soldats mis hors de combat. Les officiers tués étaient les capitaines **SERVON**, **LUZANCY**, **RASILLY**, **SAINT-SEINE** et **BALINCOURT**. « Les deux armées

firent chanter le *Te Deum*, quoiqu'il n'y eût pas trop de quoi chanter de part et d'autre, » dit le comte de **CHAVAGNAC**.
Après la bataille de **Séneff**, l'armée contraignit le prince d'**ORANGE** à lever le siège d'**Audenarde**. Les opérations étant terminées de ce côté, 3 bataillons des Gardes passèrent en Lorraine et servirent pendant l'hiver avec **TURENNE**.
En **janvier 1675**, ils marchèrent sur **Colmar**, et, sous les ordres du capitaine de **BAUQUEMAR**, ils montrèrent, le **5** de ce mois, la plus brillante valeur au combat de **Durckheim**. Ils prirent l'ennemi en flanc, lui firent ainsi perdre les avantages de sa position et le contraignirent à abandonner le champ de bataille.
Après cette campagne d'hiver, ces 3 bataillons rejoignirent les 3 autres qui étaient avec le roi dans les Pays-Bas.
Le régiment fit alors partie du corps d'observation campé à **Gemblours**, qui couvrit les opérations des sièges de **Dinant**, **Huy** et **Limbourg**. Le lieutenant **CALVIMONT** fut tué par un boulet au siège d'**Huy**, où il servait en volontaire. Les Gardes furent ensuite employés à démolir les fortifications de **Saint-Trond**. Le roi revint à la Cour en **juillet** : 2 bataillons l'accompagnèrent jusqu'à **Charleroi**, se rendirent de là à l'armée du maréchal de **CRÉQUI** sur la Moselle, et se trouvèrent au combat de **Consaarbrück**. Dans cette funeste journée, ils étaient placés à la droite de l'armée, et firent d'abord plier les corps qui leur étaient opposés. Ils s'emparèrent même de leurs canons, les tournèrent contre eux et les enfoncèrent complètement. Mais les affaires allaient mal à la gauche. Un bataillon des Gardes y courut, chargea l'ennemi, sans considérer le nombre, et culbuta le régiment impérial de *Harrant* ; mais sa valeur fut inutile, la bataille était perdue. Ce bataillon parvint d'abord à rejoindre le second qui était resté à la droite ; mais, bientôt enveloppés tous deux, ils se jetèrent dans un marais, s'y défendirent longtemps avec acharnement, et furent enfin obligés de céder à la multitude toujours croissante des agresseurs. Le chevalier de **CALVISSON**, qui les commandait, fut mortellement blessé, et expira entre les mains des ennemis. Le capitaine **LA BOISSIÈRE**, qui lui succéda dans le commandement, fut tué sur place, et avec lui périrent 400 officiers, sergents ou soldats. Ce qui put s'échapper se jeta dans **Trèves**.
Le capitaine Bardo dei **BARDI MAGALOTTI** avait remplacé **PRADEL**, le **28 mars**, comme lieutenant-colonel.
En **1676**, les Gardes arrivent devant **Condé**. Chargés d'une attaque sur les dehors de la place dans la nuit du **24** au **25 avril**, ils s'élancent au signal donné sur les pas du major de **CÉZAN**, renversent les palissades, s'emparent du chemin couvert et des bastions détachés, et poussant les assiégés jusque dans la ville, sans leur donner le temps de se reconnaître, ils en prennent possession : c'était leur manière d'assiéger les places, quand on les laissait faire, et cette manière était dans la plupart des cas la meilleure, et surtout la plus prompte, la moins meurtrière et la moins coûteuse. C'était l'avis de **VAUBAN**.
Le régiment assiste ensuite au siège de **Bouchain**, puis ouvre la tranchée devant **Aire**, **21 juillet**. Un mois plus tard, il enlève en plein jour le fort de **Lencke**, et y laisse le lieutenant **PIDOU** mortellement frappé. Après avoir contribué à forcer le prince d'**ORANGE** à lever le siège de **Maëstricht**, il envoie 5 bataillons à l'armée du maréchal de **CRÉQUI** ; l'arrivée de ces bataillons fait lever à l'ennemi le siège de **Deux-Ponts**.
En **1677**, on retrouve le régiment sur la frontière de Flandre. Il débute par le siège de **Valenciennes**, où il ouvre la tranchée dans la nuit du **9** au **10 mars**. Les Mousquetaires et *Picardie* lui ravissent l'honneur de prendre **Valenciennes**, en profitant de leur jour de garde pour employer son expéditive méthode. Il passe alors au siège de **Cambrai**, y ouvre la tranchée le **28 mars**, et avance si bien la besogne que la ville se rend le **1er avril**. Il en prend possession, et ouvre le **5** la tranchée sur l'esplanade de la citadelle. La brèche est faite le **11 avril** ; le lieutenant de **BOISSELEAU** est choisi pour aller la reconnaître. Il gravit avec des peines infinies la rampe de cette brèche dont les terres s'éboulent sous ses pas, essuyant

durant un quart d'heure le feu des assiégés. Toute l'armée le suivait des yeux. Il ne chancelle pas un seul instant. Arrivé au sommet, il examine la brèche et le bastion, et en fait tranquillement un croquis. Sa mission remplie, il s'aperçoit que la plupart des hommes qui l'ont accompagné sont blessés ; il fait signe qu'on lui envoie du secours et n'abandonne sa périlleuse position qu'après avoir fait relever les blessés et même les morts. 2 bataillons des Gardes donnent alors l'assaut, mais ils sont repoussés, laissant sur cette brèche les sous-lieutenants de **COURTENAY**, **ROUVRAY**, et **LE JAY**, tués, et 3 autres officiers blessés. La citadelle de **Cambrai** capitula enfin le **17**.
Pendant ce siège, 2 bataillons des Gardes furent détachés du côté de **Dunkerque**, et 2 autres partirent le **7 avril** pour aller renforcer l'armée du duc d'**ORLÉANS**, occupée au siège de **Saint-Omer**, et qui était menacée dans ses lignes par le prince d'**ORANGE** ; ces 2 bataillons se trouvèrent, le **11**, à la bataille de **Cassel**, et taillèrent en pièces le régiment hollandais de *La Marine* qui leur était opposé. Les Gardes ne perdirent à cette journée que le capitaine **LA BOISSIÈRE**, mais 10 officiers y furent blessés. Après la bataille de **Cassel**, ces bataillons servirent au siège de **Saint-Omer**, et ils occupèrent la place le **21 avril**.
Pendant le reste de la campagne, les Gardes, aux ordres du maréchal de **LUXEMBOURG**, firent lever le siège de **Charleroi**, et après plusieurs expéditions insignifiantes, ils prirent leurs quartiers dans les places de la frontière. Au mois de **novembre**, 4 bataillons furent appelés au siège de **Saint-Ghislain** ; ils emportèrent l'ouvrage désigné sous le nom de Paté, par un trait d'audace que le succès couronna. Ce fort, entouré d'eau, n'avait d'autre avenue qu'une chaussée longue et étroite, que balayaient les batteries de la place : les Gardes s'y engagèrent homme par homme. Beaucoup périrent en route ; mais le Paté fut enlevé et la ville capitula. Cette action coûta la vie au lieutenant **CICOGNE** et à l'aide-major **PIERREBASSE** ; 5 autres officiers furent blessés. Le gouvernement de **Saint-Ghislain** fut donné au capitaine **CATINAT**.
Le régiment ouvre la tranchée devant **Gand** dans la nuit du **5** au **6 mars 1678**. Trois jours après, il s'empare des deux demi-lunes des fronts attaqués ; quelques hommes même, emportés par leur ardeur habituelle, pénètrent jusque dans la ville avec les fuyards. **Gand** capitula le lendemain, **9** ; la citadelle en fit autant le **12**, et dès le **15**, les Gardes étaient devant **Ypres**, dont ils enlevèrent le chemin couvert le **24**. A l'attaque de la citadelle d'**Ypres**, **RIOTOR**, capitaine des Grenadiers à cheval de la garde, qui commandait une des colonnes, est blessé ; les soldats réclament un autre chef : un sergent des Gardes se présente. – Qui êtes-vous ? – Un sergent des Gardes, répond-il, vaut un officier ; suivez-moi… – Il avait raison de le penser, peut-être moins en le disant : mais tout dépend des temps et des circonstances.

La prise d'**Ypres**, qui coûta la vie au lieutenant **SÉROCOURT** ; fut suivie d'une suspension d'armes, violée bientôt après par le prince d'**ORANGE**, qui attaqua l'armée française dans le défilé de **Saint-Denis**, près de **Mons**.
Aussitôt que le maréchal de **LUXEMBOURG** eut acquis la certitude que le prince l'attaquait, au mépris des lois de l'honneur, il fit occuper le passage de l'abbaye de **Saint-Denis** par 4 bataillons des Gardes : c'était le poste le plus périlleux. Les 2 autres bataillons s'emparèrent du sommet de la colline vis-à-vis de l'abbaye, et se ruant sur l'ennemi qui s'était jeté dans les bois, l'en débusquèrent et lui prirent ses canons, après avoir supporté pendant 7 heures un feu terrible. Du 1er bataillon commandé par M. de **MIRABEAU**, 2 officiers seulement ne furent point blessés. Pendant ce temps, les troupes qui gardaient le fond du défilé étaient fort maltraitées ; le bataillon de Pommereux y descendit et aborda l'ennemi avec une audace extrême. Dès la première décharge, presque tous les officiers furent mis hors de combat. Malgré ses pertes, ce brave bataillon se maintint dans la position qui lui avait été assignée jusqu'à la fin de la journée, sans que les alliés pussent gagner un pouce de terrain ; le soir, il

ne lui restait plus que 2 officiers debout ; c'étaient le capitaine **MIRABEAU** et le lieutenant **BOISSELEAU**.
Les bataillons de Congis et de Séguiran ne firent pas moins bien leur devoir. La seule préoccupation des soldats était de serrer leurs rangs à mesure que les balles les éclaircissaient.
Les bataillons de Creil et d'Avejean, qui étaient à la gauche, s'emparèrent de **Castiau** où l'ennemi s'était retranché dans l'église, le château et les haies.
Cette victoire, remportée par des troupes surprises au milieu d'une trêve, mais exaltées par l'indignation, coûta des torrents de sang qui doivent retomber sur la mémoire du prince d'**ORANGE**.
Le régiment des Gardes y perdit, à lui seul, 15 officiers et en eut 19 blessés. Les morts étaient les lieutenants **TILLY**, **LA SALLE**, **FEUQUIÈRES**, **MONTIGNY**, **MARSAC**, de **GAGNE**, **RYANS** et plusieurs enseignes ou sous-lieutenants. Le capitaine **MONTIGNY** mourut de ses blessures.
La paix de **Nimègue** ramena les *Gardes françaises* à **Paris**, où le 6e bataillon fut réformé. 2 bataillons seulement joignirent le maréchal de **CRÉQUI**, chargé de faire déposer les armes à l'électeur de Brandebourg, qui voulait continuer les hostilités. Ils hivernèrent à **Nuyts**, dans le comté de La Mark, et se trouvèrent, **26 juin 1679**, au combat de **Minden** et à la prise de **Bergen**, derniers actes de cette guerre.
Pendant les années de trêve qui suivirent, quelques modifications furent apportées à la tenue et à l'armement des Gardes. Les fusils à baïonnette remplacèrent les mousquets. Dans une revue passée, **16 novembre 1680**, dans la plaine de **Nanterre**, et à laquelle figuraient les 5 bataillons du régiment, le 5e bataillon parut avec un nouveau costume mis en essai, et qui consistait en une veste de buffle avec des manches galonnées d'or et d'argent. C'est aussi dans cette revue que parurent pour la première fois les 4 gentilshommes du drapeau-colonel, récemment créés. Ces emplois étaient réservés à des jeunes gens de noble famille qui faisaient là leur apprentissage du métier des armes.
Denis-Louis de **RUBANTEL** de **MONDÉTOUR** fut nommé lieutenant-colonel le **8 mars 1681**.
En **1683**, le régiment fit la courte campagne de Flandre sous les ordres du maréchal d'**HUMIÈRES**. Il s'empara, sans avoir été relevé de tranchée, de la ville de **Courtrai**, le **4 novembre**, et la citadelle le **6**. **Dixmude** capitula d'emblée et les hostilités cessèrent.
L'année suivante, les Gardes assistèrent l'arme au bras aux opérations du siège de **Luxembourg**.
C'est en **1685** que l'habit bleu fut donné aux *Gardes françaises*. Ils le portèrent pour la première fois dans une revue passée le **24 mars** au château de **Meudon**. Cette date a une valeur historique, car c'est cet habit bleu des Gardes qui est le point de départ et qui est resté le type de l'uniforme française. Le costume donné en **1685** était ainsi composé : habit bleu de roi, doublure, parements, veste, culotte et bas rouges écarlate ; galonnage d'argent sur tous les bords et aux boutonnières. La complication de ce galonnage distinguait les grades ; chapeau bordé d'un large galon d'argent ; gants et buffleteries jaunes. En **1763** ce costume fut modifié comme suit : doublure de l'habit et culotte bleu de roi ; collet de l'habit écarlate ; bonnet à poil et à plaque d'argent pour les grenadiers. Les guêtres longues, blanches en été, noires en hiver, remplaçaient depuis 20 ans les bas rouges. Sous **LOUIS XVI**, des épaulettes rouges, des buffleteries blanches, et la couleur blanche substituée à la couleur bleue pour la culotte et la doublure de l'habit, amenèrent cette tenue au point où elle est demeurée de **1789** à **1815** chez les volontaires de la garde nationale, dans les demi-brigades ou régiments de ligne et dans la garde impériale. Le revers ou plastron blanc avait seulement remplacé les brandebourgs blancs, qui ornaient la poitrine des Gardes françaises, brandebourgs qui ont été repris par l'infanterie de la *Garde royale* de **1815** à **1830**.

En **1687**, le colonel duc de **LA FEUILLADE** « ayant représenté au roi que les vieux sergens des Gardes, n'entrant aux Invalides que comme soldats, aimoient mieux mourir de faim que d'y être admis de la sorte, Sa Majesté ne voulut pas changer l'ordre de l'établissement des Invalides, mais ayant égard aux bons et longs services des sergens qui n'étoient plus, par leur grand âge, en état de servir, elle accorda sur sa cassette à six vieux sergens une pension de 200 livres par an et le logement. Ceux des sergens aux Gardes qui ont voulu depuis entrer aux Invalides, ont eu une distinction que n'ont pas obtenus les sergens des autres corps, c'est qu'ils mangeoient point avec les soldats et avoient une table séparée. »
Le 6e bataillon des *Gardes françaises* a été rétabli à la fin de **1688**.
Tous les régiments d'infanterie avaient depuis longtemps des compagnies de grenadiers ; le régiment des Gardes n'en avait point. On y forma, le **16 février 1689**, 2 compagnies de grenadiers , ce qui porta à 32 le nombre total des compagnies.
Cette même année **1689**, la guerre étant rallumée par suite de la ligue d'**Augsbourg**, le régiment partit pour la Flandre et se trouva au combat de **Walcourt**. Malgré un feu terrible, il franchit sous les yeux de l'ennemi deux ruisseaux débordés, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et fit d'inutiles prodiges de valeur. Il fallut l'arracher d'autorité au combat. Il y perdit les capitaines **CHAMILLARD**, **ROINVILLE**, **ATTIGNAC** et **DELAAGE**, et 4 lieutenants ou sous-lieutenants. Il eut, en outre, 21 officiers blessés.
Le reste de la campagne se passa en marches et contre-marches. Le **3 octobre**, les Gardes quittèrent la Flandre pour se rendre en Allemagne, à l'armée du maréchal de **LORGES**.
Le capitaine de **MAULMONT**, qui était passé cette année en Irlande au service de **JACQUES II**, fut tué au siège de **Londonderry**.
En **1690**, 4 bataillons faisaient partie de l'armée de Flandre et se trouvaient à la bataille de **Fleurus**. Placés à l'extrême droite sur la hauteur de **Wagnelle**, ils battirent tout ce qui leur fut opposé. L'ennemi ayant porté la majeure partie de ses forces sur l'aile gauche française, le 3e bataillon y courut avec le 1er bataillon des *Gardes suisses*. A peine arrivés à leur nouveau poste de combat, ces braves troupes s'emparèrent de 6 pièces de canon, les tournèrent contre les Alliés, et, chargeant ensuite ceux-ci avec vigueur permirent à la cavalerie d'achever leur défaite. La bataille de **Fleurus** coûta au corps l'enseigne **L'ABERGEMENT** ; 2 capitaines et 1 lieutenant furent blessés. Le **24 octobre**, les Gardes quittèrent le camp de **Lessines** pour retourner à **Paris**.
La campagne de **1691** commença par le siège de **Mons**. Les 6 bataillons étaient présents. 2 bataillons ouvrirent la tranchée le **24 mars** au soir, en présence du roi, devant la porte de Bertaimont. Le **1er avril**, sous la direction de **VAUBAN**, les compagnies de grenadiers, commandées par les capitaines **BEAUREGARD** et **SAILLANT**, donnent l'assaut à l'ouvrage à cornes. Elles l'emportent en un clin d'œil : mais, vus à découvert par les ouvrages de la place, les grenadiers furent tous en peu de temps mis hors de combat, et cette opération échoua pour avoir été conduite avec trop d'ardeur. Le régiment y perdit le capitaine de **BEAUREGARD**, le lieutenant du **SAILLANT** et l'enseigne **LOSTANGES**. 4 autres officiers furent blessés. L'un d'eux, l'enseigne **CONTADES**, qui était destiné à devenir successivement major et lieutenant-colonel u corps, y fut si grièvement atteint à la tête qu'il fallut le trépaner.
LOUIS XIV conçut de l'humeur de l'échec subi par les Gardes, et dit tout haut qu'il y enverrait des troupes qui ne reculeraient pas ; il y envoya, en effet, le lendemain le régiment du *Roi*, qui enleva l'ouvrage à cornes, mais qui y fut écrasé. Le roi, d'après une lettre de **RACINE** à **BOILEAU** du **3 avril 1691**, se serait servi du mot *pierrots* en parlant des Gardes, expression qui avait charmé les autres soldats. Revenu de sa boutade, il voulut réparer le tort qu'il avait fait aux Gardes en accordant le grade de colonel à tous leurs *capitaines*. Voilà comment viennent souvent les grâces.

Après la prise de **Mons**, qui ouvrit ses portes le **9 avril**, 4 bataillons allèrent rejoindre l'armée du maréchal de **LUXEMBOURG**, assemblée entre **Menin** et **Courtrai**.
Le duc de **LA FEUILLADE** mourut à la fin de cette campagne. Le roi donna sa succession au marquis de **BOUFFLERS**, qui fut reçu à **Versailles** le **4 février 1692**. Il obtint en même temps du roi une faveur pour les officiers du régiment ; ce fut une ordonnance en vertu de laquelle les lieutenants des Gardes commandaient tous les capitaines d'infanterie et les enseignes tous les lieutenants.
En **1692** on fit le siège de **Namur**. Les 6 bataillons des Gardes ouvrirent la tranchée devant la ville, en plein jour et à découvert. Au siège du château de **Namur**, ils attaquèrent les dehors de l'ouvrage à cornes. Les grenadiers, après avoir emporté les deux chemins couverts et avoir essuyé pendant 2 heures en rase campagne le feu des remparts en soutenant les travailleurs, voulurent ensuite essayer de se rendre maîtres de la brèche qui était faite à un demi-bastion de l'ouvrage à cornes opposé à la Sambre. Ils grimpèrent fort près de la crête, et de là firent le coup de fusil avec les défenseurs qui bordaient la brèche et qui jetaient sur eux une pluie de grenades. La brèche n'était pas praticable ; il fallut se retirer dans le logement du chemin couvert. 5 officiers furent blessés devant **Namur**. Le roi, en retournant à **Versailles** au mois de **juillet**, emmena avec lui 10 compagnies. Les autres joignirent l'armée du maréchal de **LUXEMBOURG** et combattirent à **Steenkerque**. L'ennemi sortant des bois jette le désordre dans quelques brigades. Celle des Gardes restait entière. « L'ordre ne fut pas plutôt donné, dit **LUXEMBOURG** dans son rapport au roi, à la brigade des Gardes de s'avancer, qu'elle marche avec une fierté qui n'étoit interrompue que par la gayeté des officiers et des soldats. Ils voulurent ne se servir que de leurs épées, et marchèrent ainsi à l'ennemi, entrèrent dans les bataillons des Gardes danoises et hanovriennes, et tuèrent un grand nombre d'ennemis à coups de piques et d'épées. Ces régimens furent entièrement rompus. »
Dans cette brillante affaire, où les Gardes reprirent le canon enlevé et s'emparèrent de 4 pièces, le capitaine **BEAUREGARD** et 2 lieutenants perdirent la vie ; 11 officiers furent blessés ; 198 sergents et soldats furent mis hors de combat.
En **1693**, le régiment suivit d'abord le roi au camp de **Gemblours**. **LOUIS XIV** revint presque aussitôt à **Versailles**, 2 bataillons l'y suivirent ; les 4 autres restèrent en Flandre avec **LUXEMBOURG**. Le **29 juin** eut lieu la bataille de **Neerwinden**. L'action commença à 9 heures du matin : rien n'était encore décidé à midi. Les Gardes reçoivent l'ordre de donner et s'avancent sur les retranchements des Alliés, qui concentrent tous leurs efforts sur le régiment. Celui-ci, pendant une heure et demie, soutient un feu terrible avec la plus héroïque ténacité ; après avoir épuisé toutes ses cartouches, il charge enfin à la baïonnette au bout du fusil et ouvre une brèche à la *Maison du Roi*, qui s'y précipite et achève la défaite du prince d'**ORANGE**. 76 canons, 8 mortiers et obusiers, 9 pontons, 60 étendards, 22 drapeaux et 12 paires de timbales furent les trophées de la victoire. Le capitaine **ALBERGOTTI**, qui s'était particulièrement signalé, fut chargé de porter au roi la nouvelle du succès de la journée de **Neerwinden** et les enseignes conquises. Le corps eut à regretter la mort des capitaines de **CHASTENET**, de **GAUJAC** et **DUJARDIN** et celle de 4 lieutenants. 14 officiers furent blessés.
La campagne de **1693** fut terminée par le siège de **Charleroi**, où fut tué l'enseigne **MARIGNY**.
Les *Gardes françaises* ont fait en Flandre, sous les ordres du dauphin, la campagne de **1694**, qui n'offrit aucune occasion remarquable. Cette année, 6 compagnies furent envoyées à **Rouen** pendant les tentatives que fit la flotte anglaise pour surprendre ou bombarder le **Havre** et **Dieppe**.
En **1695**, 4 bataillons servent encore en Flandre avec le maréchal de **VILLEROY**. Le **22 août**, ils ouvrent la tranchée devant **Bruxelles** et prennent part au bombardement de cette grande cité. Les Gardes firent à la même armée la campagne de **1696**, qui fut encore moins

fertile en évènements que la précédente, et celle de **1697**, marquée par le célèbre siège d'**Ath**, dont les troupes de **VILLEROY** protégèrent les opérations.
Le traité de **Ryswick** mit bientôt fin à la guerre ; les Gardes rentrèrent à **Paris**, et le régiment fut appelé en **1698** au grand camp de **Coudun** près de **Compiègne**.
Denis de **BANNES**, comte d'**AVEJEAN**, entré aux Gardes en **1661**, avait été nommé lieutenant-colonel le **28 décembre 1696**. Il a exercé cette charge jusqu'au **1er juin 1705**. Il la céda au capitaine Pierre-Paul **RIQUETTI**, comte de **CARAMAN**, fils du célèbre ingénieur à qui l'on doit le canal du Languedoc.
Pendant les 12 premières campagnes de la guerre de la succession d'Espagne, le régiment des *Gardes françaises* a fait constamment partie de l'armée de Flandre. En **1701**, 4 bataillons occupent **Bruxelles** pour **PHILIPPE V**. Ils entrent ensuite dans les lignes établies entre **Anvers** et **Huy**, et prennent plus tard leurs quartiers d'hiver à **Louvain**.
En **1702**, le régiment était de la fameuse chasse donnée à l'armée hollandaise, que l'on poursuivit l'épée dans les reins jusque sous les murs de **Nimègue**. Le **10 juin**, le lieutenant de **CLISSON** se couvrit de gloire en forçant avec 80 grenadiers, près de **Kapellen**, un défilé défendu par 600 hommes.
Au commencement de **1703**, **LOUIS XIV** envoya à son petit-fils un détachement des *Gardes françaises* pour servir de modèle et fournir des instructeurs aux *Gardes espagnoles*. Les 4 bataillons qui étaient en Flandre sortirent tard de leurs quartiers et la seule opération à laquelle ils contribuèrent fut la prise de **Tongres** ; les 2 compagnies de grenadiers seulement se trouvèrent au combat d'**Eckeren**, où 3 officiers furent blessés.
L'année suivante, le colonel de **BOUFFLERS** obtint une nouvelle faveur pour le régiment. Il représenta au roi que les plus anciens lieutenants du corps avaient droit à des commissions de colonel, puisqu'ils avaient plus de services que beaucoup d'officiers d'infanterie et de cavalerie qui jouissaient de cet avantage. **LOUIS XIV** fit droit à cette requête et éleva au rang de colonel les lieutenants **SAINT-PAUL**, **CLISSON** et **SÉRAUCOURT**, qui étaient les trois plus anciens, et ce privilège s'est maintenu jusqu'à la fin.
Après le désastre de l'armée d'Allemagne à **Hoschstedt**, le **13 août 1704**, les Gardes furent envoyés sur le Rhin et s'avancèrent jusqu'à **Biberach** pour protéger la rentrée des troupes battues.
Au mois d'**octobre** de la même année, le maréchal de **BOUFFLERS** obtint une compagnie des Gardes du corps ; la charge de colonel des *Gardes françaises* fut alors donnée au duc de **GUICHE**. **LOUIS XIV**, en lui mettant l'esponton à la main, lui dit des choses fort obligeantes, en rappelant qu'il était le troisième colonel de la maison de Gramont. Le roi tenait compte du commandement en survivance, exercé de **1658** à **1672** par le comte de **GUICHE**.
En **1705**, les bataillons de guerre du régiment prirent part au siège d'**Huy**, où le capitaine d'**AVEJEAN** fut mortellement blessé, et à l'attaque des forts Rouge et Picard. Quand nos lignes furent forcées, **28 juillet**, par **MARLBOROUGH**, la brigade des Gardes soutint la retraite et par sa fermeté donna aux autres corps le temps de passer le Dyle. Le lieutenant-colonel de **CARAMAN**, qui commandait la brigade, pouvait se retirer sans danger à la faveur des haies qui gênaient la cavalerie anglaise. Il préféra faire sa retraite en plaine rase pour attirer à lui l'ennemi et sauver notre cavalerie qui cherchait à se rallier. Formant ses troupes en un seul bataillon carré, les drapeaux au centre, il se fit jour à travers plus de 80 escadrons. **LOUIS XIV** éleva ce brave officier à la dignité de grand-croix de Saint-Louis, bien qu'il ne fût pas commandeur.
Le **17 août**, **MARLBOROUGH** attaque le centre de l'armée française près d'**Overische**. Le duc de **GUICHE** fait border le ruisseau d'Ische par les deux compagnies de grenadiers que commandait le capitaine de **MONTGON**. Vainement 600 grenadiers écossais, soutenus par

14 bataillons des meilleures troupes anglaises, cherchent à les forcer ; ils résistent à toutes leurs attaques et les contraignent à renoncer à leur projet.
Le **23 mai 1706**, les *Gardes françaises* combattaient à **Ramillies**. Leur brigade occupait ce village. Attaquée par 12 bataillons, elle se défendit avec vigueur pendant 2 heures et s'y fût maintenue, si toute l'aile droite de l'armée française n'eut plié en découvrant le flanc des Gardes. Ceux-ci firent leur retraite en bon ordre en vue de toute la cavalerie alliée qui s'était formée sur trois lignes pour les charger. Dans cette journée, qui valut au maréchal de **VILLEROY** les honneur du refrain suivant :

Villeroy !
Villeroy !
A fort bien servi le roy ….
Guillaume !

Le régiment perdit son major, M. de **BERNIÈRES**, les capitaines **BOUZOLS**, **LA GARDE**, d'**ORGEMONT** et **MAIGREMONT** ; l'aide-major **LUSANCY**, et les lieutenants **MISTRAL**, **RIS**, **ROMILLY**, **BLOUVAL** et **MAZANES**. 11 officiers furent blessés.
Après cette funeste bataille les Gardes se retirèrent à **Lille** et en sortirent au mois d'**août** pour joindre l'armée que le duc de **VENDÔME** assemblait à **Frelinghem**.
Les deux campagnes suivantes ne présentent pas d'autre fait mémorable que le combat d'**Audenarde**, où la valeur des Gardes dut céder au nombre des ennemis. Pendant le siège de **Lille**, le régiment demeura avec le duc de **BOURGOGNE** au camp de **Saulsoy**.
En **1709**, 4 bataillons partent de **Paris** le **9 mai**. L'été se passe en chicanes ; mais le **11 septembre** a lieu la sanglante bataille de **Malplaquet**. L'action commença à 8 heures du matin et dura jusqu'à 3 heures. L'avantage fut pour les Français jusqu'au dernier moment ; l'élite de l'armée alliée avait péri, lorsque lord **CADOGAN** trouva moyen de faire une trouée dans le centre de notre ligne, qu'on avait malheureusement dégarni pour renforcer l'aile gauche. L'ennemi profite habilement de cette faute, prend la brigade des Gardes à revers, la met en désordre et la contraint à quitter le terrain qu'elle occupe. La bataille, ou plutôt le champ de bataille fut perdu, mais l'armée coalisée l'avait acheté trop cher pour pouvoir célébrer son succès. Il lui fut même impossible d'inquiéter l'armée française dans sa retraite. Les capitaines du **CHARDON** et **MORET** sont morts à **Malplaquet** et 2 autres capitaines furent blessés ; le duc de **GUICHE** le fut aussi et dangereusement.
Faut-il dire ici que les compagnies des Gardes, qui étaient restées à **Paris**, durent, les **29** et **30 octobre**, être les instruments du fanatisme du Père **LE TELLIER** et des Jésuites contre la célèbre maison de Port-Royal, dont les religieuses furent enlevées et le couvent rasé.
On ne fit rien en Flandre en **1710** et **1711**, et l'on ne trouve rien à enregistrer à l'histoire des Gardes que la nomination, le **18 février 1710**, d'un nouveau lieutenant-colonel, Jean-Philippe d'**ESTAING**, comte du **SAILLANT**.
En **1712** eut lieu le glorieux combat de **Denain**, qui changea totalement la face des affaires. Les Gardes n'y étaient pas, mais, immédiatement après, ils ouvrirent la tranchée devant **Douai** dans la nuit du **14** au **15 août**. Ils se signalèrent, le **29**, au passage de l'avant-chemin couvert. **Douai** capitula le **8 septembre** ; **Le Quesnoy** en fit autant le **18**.
Les Alliés avaient perdu 45 bataillons dans cette seule campagne, dont l'heureuse issue hâta la conclusion du traité d'**Utrecht**. En **1713**, l'Empereur seul continuant la guerre, le régiment se rendit en Alsace. Pendant le siège de **Landau**, il fit partie de l'armée d'observation. Après que les lignes de **Fribourg** eurent été forcées, **VILLARS** investit cette place, et les Gardes y ouvrirent la tranchée vis-à-vis de la porte Saint-Christophe, dans la nuit du **30 septembre** au **1er octobre**. Dès le premier jour, les assiégés tentèrent une sortie qui fut vertement repoussée. A l'attaque du chemin couvert et de la lunette, les compagnies de grenadiers se couvrirent de gloire. Le major **CONTADES** qui faisait fonction de major général de l'armée, fut dangereusement blessé ; les lieutenants **GOUSSONVILLE**, **BEAULIEU**, **SAINT-ANGEL**

et **DESTOUCHES** se firent tuer. **Fribourg** capitula le lendemain. Ce fut la dernière action de guerre des *Gardes françaises* sous le règne de **LOUIS XIV**. Le régiment prit possession de **Fribourg** le **1er novembre**. Quelques jours après il revint à **Paris**, d'où il ne bougea pas jusqu'en **1734**. Cette longue inaction dans la capitale marque un premier pas de décadence dans la valeur du corps.

Le **15 janvier 1717**, le colonel duc de **GRAMONT** céda le commandement du régiment à son fils, de duc de **LOUVIGNY**, qui l'exerça en survivance jusqu'en **1725**, époque de la mort de son père. Dans l'intervalle, de **1720** à **1725**, il avait porté le titre de duc de **GUICHE**, et il devint duc de **GRAMONT** à son tour.

En **1718**, le régent accorda une faveur bien méritée aux vieux sergents des *Gardes françaises*. Il ordonna de les admettre à l'avenir aux Invalides sur le pied de lieutenants.

En **1719**, au moment où la guerre fut déclarée à l'Espagne, après la conspiration de **Cellamare**, le régiment fut augmenté d'une 3e compagnie de grenadiers. Disons, en passant, que le premier capitaine de grenadiers des *Gardes françaises* était considéré comme le premier grenadier de France. Le titre accordé par ses contemporains au capitaine **LA TOUR d'AUVERGNE** fut une réminiscence et une imitation d'un vieil usage.

La charge de lieutenant-colonel a passé, le **21 octobre 1723**, à Pierre **DESPONTY** du **FRESNOY**, qui fut remplacé, le **4 janvier 1730**, par Georges-Gaspard de **CONTADES**, et celui-ci, le **20 mars 1735**, par Alain **MAGON** de **TERLAYE**.

Lorsque la guerre éclata, en **1733**, par suite de la mort du roi de Pologne, le régiment se tint prêt à marcher, et il se rendit sur le Rhin à l'ouverture de la campagne de **1734**. La brigade des Gardes, avec celles de *La Marine* et de *Gondrin*, joua le rôle le plus important, le **4 mai**, à l'attaque des lignes d'**Ettlingen**, en enlevant un fort que protégeaient ces lignes. Dans la nuit du **1er** au **2 juin**, il ouvrit la tranchée devant **Philippsbourg**, du côté de l'ouvrage à cornes qui défend le pont du Rhin. Les compagnies de grenadiers firent des merveilles, le **1er juillet**, à la prise de la coupure de cet ouvrage. Elle fut vivement disputée ; les lieutenants **LA BOULAYE**, d'**HACQUEVILLE** et **PUYGUYON** périrent ; 9 autres officiers furent blessés. **Philippsbourg** se rendit le **17 juillet** ; les Gardes en prirent possession le **18**.

Le régiment servit encore en **1735** sur le Rhin, et, après une campagne insignifiante qu'il passa à **Haguenau**, il reprit, **5 octobre**, la route de **Paris**. Il fut toutefois rappelé et envoyé pendant quelque temps à **Bergen** pour hâter par sa présence la solution de quelques difficultés.

Il ne se passa rien d'intéressant pour le corps jusqu'à l'ouverture de la guerre de succession d'Autriche.

Le **7 janvier 1741**,le régiment bordait la haie dans le jardin des Tuileries sur le passage de **MÉHÉMET-EFFENDI**, ambassadeur de la Porte. Il avait sa droite au Pont Tournant, et devant lui les *Gardes suisses*.

Le **5 mai**, le régiment dut donné au comte de **LESPARRE**, le 5e membre de la famille de **GRAMONT** qui ait été honoré de cette charge. A cette époque, le régiment valait 120 000 livres de rentes à son colonel.

Le **31 mai**, la charge de lieutenant-colonel échut à Augustin-François de **GODDE** de **VARENNES**, remplacé le **22 mai 1744** par Antoine-François de **CHABANNES-PIONSAC**.

Les charges de commandants de bataillon, au nombre de 6, ont été créées au régiment le **25 juillet 1741**.

En **1742**, les *Gardes françaises* font partie de l'armée d'observation réunie en Flandre ; ils passent l'hiver dans les places de cette frontière. Le capitaine de **VALON**, qui servait comme volontaire en Bohême se fit tuer au combat de **Sahay**.

En **1743**, après la ruine de l'armée de Bohême, les ardes furent envoyés sur le Rhin à l'armée du maréchal de **NOAILLES**, et restèrent d'abord cantonnés entre **Spire** et **Landau**. Le **26 juin**, à la suite de mouvements savamment combinés, l'armée française avait bloqué celle du

roi d'Angleterre entre **Dettingen** et **Aschaffenbourg**, de telle façon qu'il était presque impossible à cette dernière de s'échapper. Au milieu de la nuit, les Anglais cherchent à s'évader par un chemin étroit, resserré entre le Mein et une montagne. Le maréchal de **NOAILLES**, prévenu de ce mouvement, place, pour leur barrer le chemin, la brigade des Gardes dans le village de **Dettingen**, avec ordre de n'en point sortir. Il avait expressément recommandé au colonel, son neveu, d'attendre dans cette position que l'ennemi vint lui-même se livrer. La maladie française, la vanité, le besoin de produire de l'éclat et du bruit, dérangea tous les plans du maréchal, changea en défaite un triomphe assuré et inscrivit une affreuse déroute sur le drapeau des Gardes.
Le duc de **GRAMONT**, malgré les avis de ceux qui l'entouraient, quitta son poste et s'avança avec son régiment et celui de *Noailles* pour attaque l'armée anglo-hanovrienne dans une petite plaine, élargissement accidentel de la vallée, appelée le *Champ des Coqs*. Il fut suivi à regret par 4 autres brigades. De cette façon, ces troupes eurent seules à supporter à découvert l'effort désespéré de 50 000 hommes qui sentaient qu'il n'y avait plus pour eux qu'à vaincre ou à capituler. Les batteries françaises, établies sur l'autre rive du Mein, qui tout à l'heure balayaient les colonnes anglaises, furent réduites à se taire. Le régiment des Gardes, qui vint le premier se choquer contre la masse des ennemis, fut en un instant rompu et mis dans une déroute si complète que, trouvant le défilé par lequel il avait débouché obstrué par les brigades qui le suivaient, il ne vit pas d'autre moyen de salut que de se jeter dans le Mein, pour rejoindre sur l'autre rive le gros de l'armée. Dans cette déplorable affaire, le corps eut 21 officiers tués sur place et autant blessés dangereusement. Parmi les tués étaient les capitaines **PINON**, **LANGEAY**, **BAUCOYRAN**, de **BOYSSON**, **CHARPENTIER** et d'**AVROLLES**. Les Anglais, qui sont de vaillants soldats, mais qui n'ont pas inventé le vaudeville, trouvèrent très plaisant de raconter qu'à la bataille de **Dettingen**, les Français avaient 3 ponts : 2 à **Seiligenstadt**, et un 3e vis-à-vis de **Dettingen**, qui était un pont *bleu*. Le peuple de **Paris**, qui ne résiste jamais au plaisir de faire une épigramme, fût-elle injuste, fut plus méchant que les Anglais. Il n'appelait plus les *Gardes françaises* que les *Canards du Mein*, ce qui fut cause plus tard de bien des coups d'épée. Les gens de la Cour, plus raffinés, nommèrent la bataille de **Dettingen** la *journée des bâtons rompus*, le duc de **GRAMONT** et quelques autres favoris y ayant perdu leur bâton de maréchal. Nous avons revu les mêmes folies, les mêmes injustices et les mêmes mécomptes, et on les reverra encore. Nous sommes Gaulois.
Après ce malheureux combat, le régiment se retira à **Drusenheim**, qu'il quitta au mois d'**octobre** pour se rendre à **Metz** et **Verdun**.
En **1744**, **LOUIS XV** se mit pour la première fois à la tête de son armée. Les *Gardes françaises* l'accompagnent en Flandre et s'emparent de **Courtrai** le **18 mai**. Le lendemain, ils investissent **Menin** et y ouvrent la tranchée le **28**, du côté de la porte d'**Ypres**. **Menin** capitule le **4 juin**, et dès le **6**, les Gardes arrivent devant **Ypres**, dont le siège dura jusqu'au **26**. Le roi se rend alors à **Lille**, qu'il quitte le **2 juillet** pour visiter **Béthune**, **Saint-Omer**, **Calais**, **Boulogne** et **Dunkerque**.
Les régiments des *Gardes françaises et suisses* l'avaient précédé dans cette dernière ville. Ce fut là qu'on apprit que l'archiduc **CHARLES** avait passé le Rhin. Le roi partit de **Dunkerque**, **19 juillet**, pour se porter au secours de l'Alsace, suivi des Gardes, qui contribuèrent puissamment au succès des affaires d'**Augenheim** et de **Reichevaux**. L'archiduc s'empressa de repasser le Rhin, et l'armée française vint assiéger **Fribourg**, dont la prise termina la campagne.
Le capitaine du **TILLET** et les lieutenants d'**AMFREVILLE** et **LA COSTE-MESSELIÈRE**, tous trois des grenadiers, avaient été tués à **Augenheim**. Le régiment perdit le sous-lieutenant de **COURTAUMER** devant **Fribourg**.

Dans la nuit du **30 avril** au **1er mai 1745**, les *Gardes françaises* ouvrirent la tranchée devant **Tournai** sur les deux ouvrages à cornes les plus voisins de la rive gauche du bas Escaut. Le **4 mai**, ils repoussèrent une sortie des assiégés, et le **9** ils se rendirent dans la plaine de **Fontenoy**. Ils formaient avec les *Gardes suisses* et les *Carabiniers* un corps de réserve. C'était une nouvelle méthode introduite par le maréchal de **SAXE** de poster ainsi les troupes qui en imposaient le plus à l'ennemi.

Dans la célèbre journée du **11 mai**, les 5e et 6e bataillons des *Gardes françaises* et un bataillon des *Gardes suisses* restèrent à la garde du pont de Calonne, qui servait aux communications avec **Tournai**, et qui devait, en cas de malheur, servir à la retraite du roi et de l'armée. Les 4 autres bataillons du régiment, 2 des *Gardes suisses* et le régiment suisse de *Courten* formaient vers le centre une seule ligne, fermant l'ouverture comprise entre le village de **Fontenoy** et le bois de **Barry**. Ce fut là que se passa toute la bataille.

La canonnade commença à 5 heures du matin. Un épais brouillard, qui enveloppait les deux armées, se dissipa vers 6 heures. Les maréchaux de **SAXE** et de **NOAILLES** faisaient la visite des postes : en arrivant aux *Gardes françaises*, le maréchal de **NOAILLES**, appelant le duc de **GRAMONT**, lui dit : « Mon neveu, il faut s'embrasser aujourd'hui ; peut-être ne nous reverrons-nous plus. » Un instant après, le duc de **GRAMONT** s'avançait avec le comte de **LOWENDHAL** vers la première redoute du bois de **Barry**, en face d'une batterie anglaise. Un boulet de 3 frappe le cheval du duc et le traverse. « Prenez garde à vous, crie le comte de **LOWENDHAL**, votre cheval est tué. – Et moi aussi, reprend froidement **GRAMONT**. » Il avait le haut de la cuisse fracassé du même coup. On l'emporte, et quelques minutes après il était mort. Le lieutenant-colonel de **CHABANNES** prit le commandement du régiment.

A 10 heures, le duc de **CUMBERLAND**, qui commandait l'armée anglo-hollandaise, voyant l'inutilité de ses attaques sur **Fontenoy** et sur les redoutes du bois de **Barry**, prit la téméraire résolution de percer l'armée française entre ces deux points, précisément au poste gardé par la brigade des Gardes, et forma pour ce dessein une colonne pleine de 16 000 hommes d'infanterie.

Le terrain s'élevait depuis la place occupée par les Gardes jusqu'à l'endroit où les Anglais se formaient en colonne, et des rangs français on n'apercevait sur le point culminant que les 6 pièces de canon qui précédaient la marche de l'armée ennemie. Un cri part tout à coup au milieu des *Gardes françaises* : « Il faut aller prendre le canon des Anglais. » Les grenadiers se détachent, montent rapidement ; mais, au moment où ils vont atteindre les pièces, ils découvrent derrière elles une masse épaisse d'infanterie qui les reçoit par une décharge terrible. 60 grenadiers sont couchés par terre ; le reste est obligé de reculer. Cependant les Anglais et les Français marchaient lentement et silencieusement à la rencontre les uns des autres. On fut bientôt à 50 pas. Les premiers régiments anglais dont on distinguait alors très bien les uniformes étaient ceux des *Gardes anglaises*, puis les *Gardes écossaises* et le régiment de *Campbell*. Les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux. Le comte de **CHABANNES**, le duc de **BIRON**, que le roi venait de désigner sur le champ de bataille comme le successeur du duc de **GRAMONT**, s'avancèrent et leur rendirent leur salut. Lord Charles **HAY**, capitaine aux *Gardes anglaises*, fit alors quelques pas en avant, et cria : – Messieurs des *Gardes françaises*, tirez. – Le lieutenant de grenadiers d'**ANTEROCHE**, ne sachant ce qu'il voulait, fut à lui ; l'Anglais lui répéta : – Monsieur, veuillez faire tirer vos gens. – Non, Monsieur, répondit d'**ANTEROCHE**, nous ne tirons jamais les premiers. – Sublime sottise ! qui peint bien ce siècle d'insouciance et de frivolité. Les Anglais ouvrirent à l'instant un feu roulant épouvantable. 19 officiers des *Gardes françaises* tombèrent. Les capitaines **CLISSON**, **LANGEAY**, **LA PEYRÈRE** et **REFFUVEILLE** étaient morts ou mortellement blessés ; 95 soldats étaient couchés sans vie, et 285 étaient blessés. Le régiment suisse de *Courten*, qui joignait les *Gardes françaises*, fut écrasé, et toute la ligne fut obligée de reculer en désordre, sans avoir tiré un seul coup de fusil.

Les débris des bataillons des *Gardes françaises* se retirèrent à travers les escadrons des *Carabiniers*. Une partie alla se joindre aux 2 bataillons qui gardaient le pont de Calonne ; d'autres se précipitèrent dans un petit chemin creux qui va du **Barry** à **Notre-Dame aux Bois**, et se rallièrent enfin autour du roi. Les grenadiers et les plus braves soldats se serrèrent autour du comte de **CHABANNES** vers la redoute d'Eu, et formèrent un bataillon qui retourna bientôt au combat.
La face des affaires allait changer. 4 pièces de canon venaient d'être pointées sur l'angle droit de la colonne anglaise, et leurs boulets ouvraient de larges trouées dans cette masse compacte. On vit bientôt la tête de la colonne s'arrêter et la queue se tordre dans la plaine. Les troupes françaises, ranimées tout à coup par un de ces éclairs d'enthousiasme si habituels à la nation, fondirent impétueusement sur l'ennemi, pénétrèrent dans tous les vides et brisèrent la colonne en mille tronçons que la cavalerie balaya. Des soldats des *Gardes françaises* entrèrent les premiers, suivis de *N*ormandie et des Suisses, dans les rangs des Anglais, passant au fil de l'épée tous ceux qui voulurent résister. Les soldats avaient vengé l'échec du matin, échec dont ils n'étaient point responsables ; mais la réputation du corps, déjà entamée après **Dettingen**, ne fut pas relevée par le dernier incident de **Fontenoy**. Voici comment **BARBIER**, dans son *Journal*, fait connaître l'impression ressentie par les Parisiens à ce moment. « On dit que le Roi a été très indisposé contre ce régiment, que la résidence continuelle à **Paris** rendait *lâche*. » Quant aux officiers, ils avaient toujours la même bravoure chevaleresque, mais ils n'avaient que cela, et ce n'est pas suffisant pour des officiers. Voici un trait emprunté à *Paris, Versailles et les Provinces au XVIII*^{e} *siècle*, qui explique ce que c'était que le comte d'**AUTEROCHE**, dont le nom est resté lié à celui de **Fontenoy**, et ce que pensait de son intelligence l'auteur, officier comme lui aux *Gardes françaises*.
« A **Fontenoy**, après son discours, il reçoit sept balles dans le corps ; aucune ne fut mortelle. C'était un homme d'une simplicité étonnante et *militaire*… Un soldat de sa compagnie avait imaginé, pour gagner quelque argent, de commettre journellement le sacrilège le plus affreux. Il prenait tous les matins un habit ecclésiastique et allait dire la messe aux différentes églises. Découvert, le faux prêtre est arrêté et mis au cachot. Le bon M. d'**AUTEROCHE**, apprenant la détention de son soldat et ce dont il était accusé, court aussitôt à la prison, bien résolu à lui faire une sévère réprimande. Mais ne connaissant pas de crime plus grave que les fautes militaires : Malheureux, lui dit-il, ne savais-tu pas qu'il t'était défendu de quitter ton uniforme ? – Mon capitaine, j'ai toujours eu ma veste sous la soutane… – Ah ! c'est différent, répliqua d'**AUTEROCHE**, qui, muni d'un argument aussi solide, et regardant dès lors le cas très graciable, alla de bonne foi solliciter la liberté du soldat, et resta très étonné des rires qu'excitait le motif dont il appuyait sa requête. » Si l'on cherchait bien, on trouverait encore des d'**AUTEROCHE**.
Après la victoire de **Fontenoy**, l'armée retourna devant **Tournai**, qui ne tarda pas à capituler ainsi que sa citadelle. Le **25 juillet**, **LOUIS XV** se rendit à **Gand**, et comme il devait aussi visiter **Bruges**, les Gardes allèrent prendre position entre cette ville et **Ostende** pour prévenir toutes tentatives des troupes légères des Alliés. Le **4 août**, le régiment rejoignit l'armée à **Alost**.
En **1746**, pendant le siège de **Mons**, il campe à **Wavre** et il entre, le **25 juillet**, dans **Louvain**. Quelques jours plus tard, il est au camp des **Cinq-Etoiles**, et il assiste l'arme au bras à la bataille de **Raucoux**. Le **16 octobre** il prend le chemin de **Paris**.
Rentré en campagne en **avril 1747**, il séjourne d'abord aux environs de **Bruxelles** : il part de cette ville le **22 juin** avec le roi et va camper à l'abbaye du Parc, près de **Tongres**. Pendant la bataille de **Lawfeld**, la brigade des Gardes occupait le flanc droit du village de **Heerderen** et resta spectatrice de la victoire de l'armée française. On s'établit au mois d'**août** au camp de **Tongres**, et la brigade couvrit la quartier du roi faisant face à la chaussée de Saint-Trond de **Liège**. L'ennemi n'entreprenant rien, le régiment partit le **29 septembre** pour se rendre à

Louvain, et quitta cette ville le **7 octobre** pour aller à **Bruxelles**. Le **17** il prit la route de France, s'arrêta quelque temps à **Mons** à cause de quelques démonstrations du Stathouder, et continua le **22** son voyage sur **Paris**.
La campagne de **1748**, qui fut la dernière de cette guerre, n'offre pas d'autre opération importante que le siège de **Maëstricht**. Dans l'ordre de bataille établi pour ce siège, la brigade des Gardes, avec la brigade irlandaise, formait la réserve de l'infanterie. Elle n'arriva devant la place qu'après l'ouverture de la tranchée et prit poste en arrière du village de **Cowenberg**. Après la capitulation de **Maëstricht**, les préliminaires de la paix d'**Aix-la-Chapelle** étant arrêtés, les Gardes revinrent à **Bruxelles** et de là à **Paris**.
Au mois de **novembre 1748**, le capitaine de **VAUDREUIL** fut chargé d'arrêter le prince Edouard **STUART**, prétendant d'Angleterre, que le gouvernement s'était engagé à expulser de France, et qui refusait de se soumettre à cette exigence. Comme il entrait à l'Opéra, il fut entouré par des soldats aux Gardes dirigés par le lieutenant **VAUDREUIL**. On le garrotta et on le jeta dans un fiacre. Le malheureux prince se contenta de dire à **VAUDREUIL** : « Vous faites là un vilain métier. » Quel chemin, en effet, avait franchi la noblesse depuis le brave et chatouilleux **CRILLON** ! La princesse de **CONTI**, renchérissant sur les quolibets dont le régiment était l'objet depuis quelques années, lui décocha à ce propos cette sanglante ironie : « C'est le seul Anglais que ce régiment ait pris depuis la guerre. »
Cette guerre de la succession d'Autriche avait été marquée par des revers et des succès alternatifs. Elle s'était pourtant terminée d'une façon honorable pour la France ; mais l'armée ne possédait plus le nerf qu'elle avait montré au temps de **LOUIS XIV** et de **LOUVOIS**. Elle n'avait plus la même confiance en elle-même, et commençait à jeter des regards inquiets vers la Prusse, alors commandée par un roi doué de génie et léger de conscience, dont on pouvait tout craindre. N'ayant pas pour roi un **FRÉDÉRIC**, la France crut bon de prendre les règlements militaires de la Prusse. Depuis la paix les troupes étaient dressées à l'exercice prussien. Les *Gardes françaises et suisses* en donnèrent le spectacle au roi, **3 mai 1751**, dans la plaine des Sablons.
Jean-François-Constantin de **MARNIÈRES**, chevalier de **GUER**, prit possession de la lieutenance-colonelle le **2 septembre 1753**. Il l'a passée le **15 février 1761** à Arnaud-Félicien de **BOFFIN**, marquis de la **SÔNE**.
Le régiment n'a pris aucune part aux premières campagnes de la guerre de Sept ans ; seulement, en **1757**, une flotte anglaise ayant opéré un débarquement à l'île d'**Aix** et menaçant les ports de **Rochefort** et **La Rochelle**, les 4 premiers bataillons prirent la route de l'Aunis ; mais ils n'allèrent que jusqu'à **Tours**, la nouvelle étant arrivée de l'éloignement des Anglais.
Au milieu de **mars 1758**, 4 bataillons furent dérangés pour un motif semblable et furent envoyés à l'armée d'observation des côtes de Flandre. Ils restèrent en garnison à **Dunkerque** et à **Saint-Omer** jusqu'en **décembre**. En **1759** les 4 bataillons de guerre firent le même mouvement ; pendant leur séjour à **Saint-Omer** un grand nombre de volontaires s'embarquèrent sur les frégates du capitaine **THUROT**, chargé d'une expédition contre les côtes de la Grande-Bretagne. Le **18 février 1760**, les troupes françaises descendirent en Irlande, près de **Karrickfergus**, et le **21**, après un sanglant combat, elles s'emparèrent de cette ville. 3 officiers du régiment périrent dans cette attaque. C'étaient MM. de **LÉPINOY**, **NOVILLARD** et **BOISSAC**. L'expédition se rembarqua le **28**, et le même jour le capitaine **THUROT** fut attaqué, près de l'île de Man, par 3 grosses frégates anglaises. Ce brave marin fut tué dès le début du combat et ses frégates furent obligées d'amener pavillon après une lutte acharnée, où le lieutenant d'**ARS** fut tué.
Au mois d'**avril** de cette même année **1760**, 4 bataillons quittèrent **Paris** pour se rendre à la grande armée d'Allemagne, commandée par le maréchal de **BROGLIE**. Ils assistèrent le **10 juillet** au combat de **Corbach** et prirent une part active à la poursuite de l'ennemi jusqu'à

Cassel. Ils combattirent ensuite à **Sachsenhausen**, où le prince de **BRÜNSWICK** fut contraint d'évacuer ses lignes, et contribuèrent, le **31** du même mois, à la prise de **Cassel**.
Après avoir passé l'hiver à **Paris**, les Gardes retournèrent sur le Rhin en **mars 1761**. Ils servaient sous le prince de **SOUBISE**. Le **3 juillet**, le prince Ferdinand de **BRÜNSWICK** attaqua notre arrière-garde près de **Werle**. Pendant que les brigades de *Vaubécourt* et de *Briqueville* manœuvraient pour s'emparer des hauteurs, les Gardes, restés dans le défilé du moulin de **Schaffhausen**, soutinrent avec une fermeté inébranlable le feu du canon ennemi, et paralysèrent tous les efforts des Alliée. Les **15** et **16 juillet**, les grenadiers et chasseurs du régiment firent des prodiges de bravoure à **Villinshausen**. Aidées par les volontaires de *Soubise* et par la brigade de *Briqueville*, et pendant que *Piémont* à droite, *Limousin* et les Irlandais à gauche contenaient les ennemis, ces braves compagnies s'élancèrent sur le village de **Scheidengen** et emportèrent avec la plus grande valeur la redoute qui couvrait le pont et le village.
Au mois de **septembre**, le prince de **CONDÉ**, chargé de faire le siège de **Meppen**, prit avec lui les brigades d'*Orléans* et de *Condé* et le bataillon des grenadiers et chasseurs réunis des *Gardes françaises*. Ce bataillon fut établi sur la rive droite de l'Arz pour couper toute retraite à l'ennemi, et ouvrit la tranchée le **30**. Les travaux furent poussés avec activité et la ville capitula dès le **3 octobre**. Après cette rapide conquête, le régiment se réunit à **Coësfeld**, et se mit en route, le **15 octobre**, pour rentrer à **Paris**.
Il revint en Allemagne en **avril 1762**, et se trouva les **22** et **24 août** aux combats livrés près de **Giessen** et de **Grumberg**, dont le succès fut principalement dû à la manière intelligente dont le lieutenant de **SARCUS** fit servir les pièces de bataillon de la brigade : ils assistèrent aussi le **30** à l'attaque du **Johannisberg**, dernière action de la guerre de Sept ans, et dernière affaire de guerre à laquelle le régiment des Gardes ait pris part.
Revenu à **Paris**, il fut pourvu, par ordonnance du mois de **décembre**, d'une musique, la première musique militaire qui ait été formée dans les troupes de France. Jusque là, quelques corps de la *Maison du Roi* avaient seuls possédé des hautbois et des fifres. On s'était quelquefois servi de bandes de violons, requises pour des circonstances solennelles.
Depuis la fin de la guerre de Sept ans jusqu'aux premiers jours de la Révolution, nul incident n'a troublé la monotonie de la vie des *Gardes françaises* dans leurs quartiers permanents de **Paris** et de **Versailles**.
Une ordonnance du **19 janvier 1764** avait définitivement réglé la composition du régiment à 6 bataillons, composés chacun d'une demi-compagnie de grenadiers à 54 hommes et de 5 compagnies de fusiliers à 120, ce qui donnait, au pied de paix, 654 hommes par bataillon, et pour le régiment 3 924 hommes, non compris les officiers de compagnies et l'état-major.
Marie-Philippe **DONNEAU**, marquis de **VISÉ**, devint le lieutenant-colonel du corps le **19 mai 1771**. Pierre-Charles **ARNOULD**, marquis de **ROCHEGUDE**, le fut après lui le **29 février 1784**. Le dernier lieutenant-colonel des *Gardes françaises* a été Anne-Louis, marquis de **MATHAN**, nommé le **8 mai 1785**.
La guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique fut surtout maritime. Le régiment n'y prit aucune part : plusieurs de ses officiers firent ces campagnes en volontaires.
Pendant ces 26 années de repos, une révolution immense couvait dans les profondeurs de la nation. Les *Gardes françaises* étaient préparés pour accueillir les idées nouvelles, sans que les incertitudes et les imprudences de la royauté et de la noblesse vinssent aider à ce mouvement. Recrutés par l'élite de cette portion de l'armée que sa naissance roturière éloignait de toute charge militaire élevée, et pour qui une lieutenance de grenadiers était une faveur aussi éclatante que rare, ils devaient accepter avec enthousiasme l'espoir d'un avenir où le mérite, à défaut de naissance, pourrait concourir pour arriver aux grades et aux honneurs militaires. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque le régiment comptait dans ses rangs des hommes qui,

comme Lazare **HOCHE**, comme Joseph **LEFEBVRE**, comme Louis **FRIANT**, étaient nés pour commander, et qui le sentaient.
Cependant, quoique mêlé tous les jours au peuple de **Paris**, bien que contenant une proportion considérable de Parisiens, le régiment demeura fidèle à la discipline et à ses devoirs envers le roi aussi longtemps que vécut le maréchal de **BIRON**. Ce digne et vieux chef, couvert de blessures, que les Gardes avaient salué pour la première fois comme leur colonel sur le champ de bataille de **Fontenoy**, il y avait de cela plus de 40 ans, était adoré de ses soldats, et pour rien au monde ils n'eussent voulu lui déplaire. Mais à sa mort, arrivée en **1788**, la Cour, déjà méfiante, eut la malheureuse inspiration de lui donner pour successeur le lieutenant général duc du **CHÂTELET**, dont la sévérité capricieuse et le caractère bizarre et hautain eurent la plus fâcheuse influence sur l'esprit du corps qu'il commandait. C'était l'opinion de son lieutenant-colonel le marquis de **MATHAN**, et **BESENWALD**, lieutenant-colonel des Gardes suisses, apprécie ainsi dans ses Mémoires cette influence. « Il régnoit, dit-il, un grand mécontentement dans le régiment des *Gardes françoises*. Il venoit de perdre le maréchal de **BIRON**, qui avoit été longtemps son colonel, et qu'il aimoit, quoiqu'il le tînt sous une discipline exacte, mais sans le tourmenter ; au lieu que M. du **CHÂTELET**, successeur du maréchal, un peu minutieux dans les détails, avoit entièrement changé son régime et fait beaucoup d'innovations qui lui avoient déplu ; conduite maladroite, surtout à l'époque où il auroit fallu captiver un régiment qui, par sa force et ses habitudes, devenoit si important dans les circonstances. »
Ce jugement porté sur M. du **CHÂTELET** par ses contemporains et ses pairs, suffit, non pas pour justifier, mais pour expliquer la conduite répréhensible du régiment du *Roi*, dont M. du **CHÂTELET** venait de quitter le commandement, et celle du régiment des *Gardes françaises*, dont il était devenu le colonel en **1788**. Quand une troupe sort des limites de la discipline, on peut, sans crainte de se tromper, en accuser le chef. C'est qu'il a mal usé de son autorité. Le soldat, pris en masse, est bon, mais il veut être bien commandé.
Casernés dans les faubourgs de **Paris**, les soldats aux Gardes étaient liés au peuple de cette ville par de continuels rapports d'amitié er d'intérêts. Le duc du **CHÂTELET** voulut brusquement rompre ces liaisons, et, comme cela devait arriver, il ne fit que les resserrer. Toutefois, pendant le reste de l'année **1788** et la première moitié de **1789**, le régiment se maintint dans la ligne du devoir militaire. C'est ainsi qu'en **1788**, malgré les fréquentes punitions que le colonel infligeait impitoyablement pour le moindre manquement aux règlements nouveaux qu'il avait introduits de sa propre autorité, 300 Gardes, dirigés par le capitaine d'**AGOUST**, exécutèrent l'ordre de la Cour de cerner le Parlement et d'arrêter les conseillers d'**ESPRÉMESNIL** et **GOISLARD**, et que le **20 juin 1789**, un détachement commandé par le comte de **VASTAN** s'empara de l'hôtel des Etats généraux à **Versailles** et repoussa les députés du Tiers Etat qui voulaient y entrer, et qui, comme on le sait, se réunirent au Jeu de paume et y firent le fameux serment de ne point se séparer avant d'avoir réglé la constitution de la monarchie.
Mais ce fut là le dernier service que les *Gardes françaises* rendirent à la royauté. Le signal de la révolution fut donné à l'occasion d'un nouvel acte de sévérité du duc du **CHÂTELET**. Celui-ci était motivé ; mais, venant après tant d'autres moins explicables, il ne fit que combler la mesure. Un grand nombre de soldats avaient cru pouvoir se mêler aux réjouissances publiques qui eurent lieu dans **Paris** après la réunion des trois ordres des Etats généraux en Assemblée nationale, et le colonel avait pour ce fait envoyé plusieurs d'entre eux à l'Abbaye.
Ce qui reste à raconter est d'une nature si délicate au point de vue militaire, et il serait si difficile au lecteur, aussi bien qu'à celui qui raconte, de régler ses impressions au diapason de l'époque, que je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'adopter le récit du *Moniteur*, qui certainement alors exprimait les sentiments de la masse de la nation française, et spécialement ceux de l'Assemblée nationale.

« Le régiment des *Gardes françaises*, dit le Moniteur dans son introduction, généralement plus instruit que le reste de l'armée, donna le premier des preuves de son patriotisme. Deux compagnies de grenadiers de ce corps avaient refusé, dès le **23 juin**, de tirer sur leurs concitoyens. M. de **VALADY**, ci-devant officier de cette brave légion et l'un des plus zélés apôtres de la liberté, allait de caserne en caserne pour éclairer les soldats sur les véritables droits de l'homme, et sur ce qu'ils se devaient à eux-mêmes et à leur patrie… La défiance alarmée des chefs qui avaient fait consigner les troupes dans les casernes dès le samedi **20 juin** : des cohortes entières en sortirent le **25** et le **26**. On les vit entrer dans le Palais royal par centaines, en rang de deux à deux, quoique sans armes, aux applaudissements de la multitude, qui s'empressa de leur donner du vin, des rafraîchissements, des glaces, *de l'argent même et jusqu'à des billets de caisse*. Ils joignirent leurs acclamations à celles de la foule, en criant : *Vive le Tiers !* et rentrèrent paisiblement dans leurs casernes, sans causer aucun désordre.

« Le **30 juin**, sur les sept heures du soir, un commissionnaire remit au café de Foi une lettre par laquelle on donnait avis aux citoyens que 11 Gardes françaises étaient détenus dans les prisons de l'abbaye Saint-Germain, pour avoir refusé de tourner leurs armes contre leurs concitoyens, et que cette nuit même ils devaient être transférés à Bicêtre, lieu destiné à de vils scélérats et non à de braves gens comme eux. Un particulier sort du café, monte sur une chaise, et lit cette lettre à haute voix. Aussitôt plusieurs jeunes gens se détachent de la foule en criant : A l'Abbaye !... Beaucoup d'autres répètent le même cri, les joignent, et tous ensemble s'avancent vers le lieu désigné. Le groupe grossit chemin faisant ; des ouvriers l'augmentent, vont se munir d'instruments chez un ferrailleur, et, à la tête de six mille personnes, se présentent devant la prison. A sept heures et demie, la première porte était déjà enfoncée ; les autres éprouvèrent bientôt le même sort. A huit heures, neuf soldats aux Gardes, six soldats de la garde de **Paris** et quelques officiers qui se trouvaient enfermés pour divers motifs en étaient sortis… Les prisonniers délivrés sont conduits en triomphe au Palais royal. Ils soupent dans le jardin, et l'on dispose des lits de camp dans la salle des Variétés, où ils couchent sous la sauvegarde des citoyens qui, pendant la nuit, veillent à leur sûreté. On fit reconduire dans les prisons un soldat prévenu de crime, *le peuple ayant déclaré* qu'il ne voulait prendre sous sa protection que ceux qui étaient victimes de leur patriotisme.

« Le lendemain matin, une députation de jeunes citoyens présenta à M. **BAILLY** une lettre dans laquelle on invoquait l'intercession de l'Assemblée nationale en faveur de ceux qui, la veille, avaient été arrachés des prisons, et qui étaient, en ce moment, *sous la sauvegarde de plusieurs milliers de citoyens*.

« L'Assemblée, partagée entre ce qu'elle devait à la rigueur des principes, au bien de la paix, à la majesté royale et à sa propre dignité, concilia heureusement tous ces intérêts.

« La députation de l'Assemblée, à la tête de laquelle était *M. l'archevêque de Paris*, fut admise le soir même, à l'audience du roi, *qui applaudit* à la sagesse de cet arrêté. Une lettre de Sa Majesté, ayant annoncé le lendemain que la liberté des soldats prisonniers suivrait immédiatement le rétablissement de l'ordre, ils rentrèrent en prison la nuit du **4** au **5 juillet**, et, le jour suivant, ils reçurent leur grâce… Ainsi, un mot de clémence fit ce qu'auraient pu faire des canons et des armées. Le calme succéda, et tout rentra dans l'ordre. »

Et c'est ainsi que procèdent les révolutions. Des étourdis, quand ce ne sont pas des malintentionnés, ignorant dans tous les cas les conditions d'existence de l'armée et le rôle protecteur que l'armée doit exclusivement jouer dans l'Etat, compromettent des soldats, les placent dans des positions fausses et dangereuses, et croient ensuite raccommoder les choses par des capitulations rédigées suivant les règles de la rhétorique.

En fait, les affaires n'étaient pas restées en aussi bon état que l'affirme l'organe de l'Assemblée nationale. Voici exactement où en était l'esprit des soldats aux *Gardes françaises*. A quelques jours de là, le colonel du **CHÂTELET**, inquiet pour lui-même, s'était déguisé pour retourner à son hôtel, et ayant passé la Seine en bateau, tomba entre les mains

d'un parti de grenadiers aux Gardes, qui, le reconnaissant, lui reprochèrent avec amertume d'être la première cause du désordre du régiment. – « Nous vous rendrions justice, lui disent-ils, en vous ôtant la vie ; mais nous sommes ni des bourreaux, ni des assassins, et nous respectons encore en vous la qualité de notre chef. » – Ils l'accompagnèrent jusque chez lui, et refusèrent une gratification que le colonel avait la lâcheté de leur offrir.
Quand des soldats en sont là, il faut bien peu de chose pour que le vase déborde.
La Cour, de son côté, n'avait cédé que par nécessité, et pensait que désormais elle ne pouvait plus compter sur le régiment des *Gardes françaises*. Après avoir montré sa faiblesse, elle chercha par des ruses puériles à se débarrasser de ce corps d'élite. Elle eût mieux fait de se débarrasser de M. du **CHÂTELET** et de confier le commandement du corps au vieux et sensé marquis de **MATHAN**. On prétexta d'abord la formation d'un camp à **Saint-Denis**, et l'on ordonna aux *Gardes françaises* de s'y rendre *sans armes*. Le piège était grossier : les soldats refusèrent de marcher. Quelques jours après, à l'hôpital de Gros-Caillou, où était le parc de campagne du régiment, on fit entendre aux canonniers qu'il était important qu'ils allassent garder l'hôtel de Richelieu, considéré en ce moment comme quartier général, et, dès qu'ils furent partis, on chercha à enclouer leurs canons. Quelques gardes, restés à l'hôpital, s'aperçurent de la manœuvre et coururent avertir leurs camarades. Ceux-ci abandonnent à la hâte l'hôtel de Richelieu ; le 6e bataillon accourt en masse de sa caserne, et les canons sont transportés et mis en sûreté au poste de la rue Verte. Ces tentatives maladroites achevèrent d'aliéner les Gardes françaises. C'en était fait, leur valeur et leur expérience étaient désormais acquises à la cause populaire, et dès la semaine suivante, dans les évènements qui amenèrent la prise et la destruction de la Bastille, les 4 000 hommes qui composaient ce régiment de la garde du roi vinrent se ranger autour de l'Assemblée des électeurs, jurant de mourir pour la patrie. Un *seul* soldat, nommé **JULIEN**, résista à cet entraînement. **LOUIS XVI** lui donna une pension sur sa cassette. Plus tard, **LOUIS XVIII** l'a fait officier.
Des bruits sinistres couraient dans **Paris**. On attribuait au parti de la Cour des projets atroces, et la présence inaccoutumée dans la capitale et aux environs de nombreux régiments n'était pas propre à calmer les méfiances. Une nombreuse division était au Champ de Mars, c'était assez naturel en temps de troubles ; mais, par une préoccupation qui devait paraître insultante, on ne l'avait composée que de corps étrangers. C'étaient les régiments d'infanterie suisse de *Salis-Samade*, de *Châteauvieux* et de *Diesbach*, le régiment de cavalerie *Royal-allemand*, et les hussards de *Bercheny* et d'*Estherazy*.
Telle était la situation des choses et des esprits dans **Paris**, quand, le **12 juillet**, à midi, arrive la nouvelle de la destitution de **NECKER**, le ministre favori de l'opinion. A la voix de Camille **DESMOULINS**, les patriotes se réunissent et portent en triomphe les bustes de **NECKER** et du duc d'**ORLÉANS**. En arrivant sur la place Louis XV, l'immense procession est refoulée dans la rue Royale par le prince de **LAMBESC**, à la tête de *Royal-allemand*, et, dans le désordre de la mêlée, un vieillard et un soldat des *Gardes françaises* sont tués. A la vue de ce sang, la multitude crie aux armes, les boutiques des armuriers sont enfoncées ; les *Gardes françaises* s'échappent de leurs casernes, « se mêlent au peuple, et déployant une marche plus régulière, impriment ainsi le premier mouvement à la révolution. Rassemblés en force près du dépôt, sur le vieux boulevard, ils s'avancent en bon ordre, attaquent un détachement de *Royal-allemand* et font mordre la poussière à trois cavaliers à la première décharge. Ceux-ci se replient sur la place Louis XV, où était le gros de leur régiment. Sur les onze heures du soir, les *Gardes françaises* se rendent au Palais royal, au nombre d'environ douze cents, se concertent entre eux, et, sans officiers ni artillerie, se déterminent à se porter sur la place Louis XV pour en chasser les troupes réglées qui l'occupaient. Ils sont encouragés par tout le peuple qui remplissait le jardin. Cette petite armée, fortifiée d'un bon nombre de Parisiens déterminés à vendre chèrement leur vie, se met en marche à la lueur des torches. Mais les troupes de la place ne jugèrent pas à propos de faire plus de résistance que sur les

boulevards. Elles se retirèrent à **Versailles**, et leur exemple fut suivi par tout ce qu'il y avait de troupes réglées dans la ville. » (*Moniteur*).
La glace était brisée. Les *Gardes françaises* n'étaient plus bons qu'à faire des gardes nationaux. Ils employèrent toute la journée du **13** à organiser leurs forces et à prêter le concours de leur expérience à la formation spontanée de la *Garde nationale*. Les plus instruits indiquaient les moyens de se rendre maîtres de la Bastille, dont l'attaque était résolue.
Dès l'aube du jour, le **14 juillet**, les tambours rappellent et les *patriotes* se dirigent en foule vers le quartier Saint-Antoine.
On a fait beaucoup de bruit de la victoire remportée par le populaire sur les défenseurs de la Bastille. Le fait est que la garnison de cette vieille forteresse, depuis longtemps désarmée, se composait de 82 invalides et de 32 grenadiers du régiment suisse de *Salis-Samade*. Au point de vue militaire, toute la gloire de cette journée revient à cette poignée de braves gens qui se maintint pendant plusieurs heures contre la masse des assaillants, et ceux-ci, au même point de vue militaire, ne méritent que l'opprobre qui commence à peser justement sur leur mémoire, pour avoir sali ou laissé salir leur trop facile victoire par l'assassinat et le vol. Que les hommes de bonne foi, qui se mettent à la tête de pareilles entreprises, s'en souviennent. Ils ont nécessairement pour auxiliaires les 50 000 gredins de tous pays qui grouillent toujours dans les bas-fonds de **Paris** ; et quelle que soit la pureté de leurs intentions, ils resteront solidaires des méfaits de ces gredins, qu'ils n'ont su ni prévoir, ni empêcher.
Il faut au moins rendre justice aux *Gardes françaises* : entraînés par une force irrésistible dans un mouvement dont ils étaient incapables de prévoir les funestes conséquences, ils se sont battus loyalement devant la Bastille, et après le succès de l'attaque, ils ont fait le possible pour brider la férocité et l'infamie de leurs hideux alliés.
Parmi les attaques qui se firent avec quelque ensemble, on remarque celle d'un détachement des Gardes, composé en grande partie des grenadiers de Refuveilles et des fusiliers de la compagnie de Lubersac, et commandé par le sergent-major **WARGNIER** et le sergent **LA BARTHE**. Au milieu d'une vive fusillade, qui venait encore plus de derrière que de devant, ces soldats expérimentés arrivent dans la cour de l'Orme, traînant à bras 5 pièces de canon et un mortier ; en un clin d'œil, 3 canons et le mortier sont mis en batterie et dirigés sur les embrasures du fort, dont ils éloignent les canonniers et les tirailleurs. Les deux autres pièces sont braquées sur la porte qui faisait communiquer la cour intérieure avec le jardin de l'Arsenal, et cette porte cède bientôt sous leurs coups. Aussitôt la foule se précipite pour pénétrer dans la Bastille ; mais les *Gardes françaises*, conservant tout leur sang-froid au milieu du tumulte, forment une barrière au-delà du pont et par cet acte de prudence sauvent la vie à des milliers de personnes qui se seraient précipitées dans le fossé. 150 Gardes françaises occupèrent la Bastille jusqu'à sa démolition. S'ils ne purent pas sauver les principaux officiers, au moins les débris de la garnison leur durent-ils leur salut. Les malheureux allaient être sacrifiés sans la généreuse intervention des Gardes, qui réclamèrent la vie des prisonniers comme le prix de leurs services. Le sergent de grenadiers **MARQUÉ** plaça au milieu du détachement qu'il commandait 22 invalides et 11 Suisses, seuls survivants de la garnison, et parvint, au milieu des clameurs de mille brutes rugissantes, à les conduire sains et saufs à la caserne de la Nouvelle-France. Le fusilier **DUBOIS**, contraint par la populace de laisser attacher sur sa poitrine une croix de Saint-Louis trouvée dans la poche de M. de **PERSAN**, lieutenant des invalides, massacré sous ses yeux, remit dès qu'il le put ce sanglant trophée dans les mains de la municipalité.
Après la journée du **14 juillet**, le régiment des *Gardes françaises* n'existait plus. Dès le lendemain, le duc du **CHÂTELET** remettait au roi la démission de sa charge et cet exemple était imité par tous les officiers. Ici donc se termine l'histoire de ce corps.

L'échauffourée d'**Amboise** et la prise de la Bastille !... que de choses entre ces deux faits caractéristiques qui marquent le commencement et la fin de cette histoire !... Que de réflexions utiles à faire sur ces deux choses !...
On pourrait se demander ce qu'était devenu dans ce désordre le corps d'officiers très nombreux du régiment. Il n'avait rien fait et rien pu faire, et cette inaction doit encore être mise sur le compte de M. du **CHÂTELET**. Ce désastreux chef de corps, jaloux à l'excès de son autorité, avait dépouillé les officiers de compagnies de toute action.
« Tout le détail du régiment des Gardes, c'est encore **BUZENWALD** qui parle, étoit donné à l'Etat-major, les officiers se contentoient de faire leur service et employoient le reste de leur temps dans la société et à leurs plaisirs ; à peine étoient-ils connus de leurs soldats, sur lesquels ils ne pouvoient avoir ni autorité, ni crédit. »
Le licenciement des *Gardes françaises*, réel endroit puisqu'il est prononcé par une ordonnance royale du **31 août 1789**, ne fut de fait point exécuté. La place importante que ces soldats ont occupée dans la première formation de la Garde nationale parisienne exige que nous suivions encore pendant quelque temps leur destinée.
Quand, après ces jours de fièvre, on voulut organiser la *Garde nationale* sur une base raisonnable, « on songea que l'on avait à récompenser les *Gardes françaises* qui les premiers, s'étaient courageusement dévoués à la cause commune. Les remettre entre les mains du gouvernement, c'était les livrer au bourreau. Ils étaient placés entre la couronne civique ou la corde : ou vainqueurs ou vaincus, il n'y avait pas de milieu » (*Moniteur*).
Les compagnies qui se trouvaient de service à **Versailles** pendant le mouvement de **Paris** n'étaient pas dans une position plus favorable vis-à-vis de la Cour ; car, dans la nuit du **30** au **31 juillet**, ces compagnies cédant à l'élan général, avaient quitté leurs postes, entraînant avec elles une partie des *Gardes suisses* et étaient venues, avec leurs drapeaux et leurs bagages rejoindre leurs camarades à **Paris**.
« *La sûreté de Paris demandait une troupe soudoyée soumise à une discipline exacte et par conséquent casernée*. La sûreté de l'Assemblée nationale et de la personne du roi exigeait une armée civique prête à les protéger contre les attentats des *ennemis de la constitution* et qui, toujours préparée à défendre la liberté publique, ne pût un seul instant l'alarmer ».
« M. de **LA FAYETTE**, pour atteindre ce double but, présenta un plan simple, bien ordonné et très populaire, que *la Commune de Paris* et *les districts* eurent le bon esprit d'adopter provisoirement. Il composa l'infanterie parisienne de 31 000 hommes, dont 1 000 officiers, et la divisa en deux corps, l'un de 6 000 hommes soldés, l'autre de 24 000 hommes non soldés, tirés de la *bourgeoisie*.
« **Paris** fut partagé en six divisions de dix districts chacun. Un commandant fut créé pour chaque division et l'on établit dans chaque district un bataillon composé de cinq compagnies de cent hommes chacune, dont une soldée et casernée fut placée au milieu des quatre bourgeoises, sous le nom de *compagnie du centre*.
« La ville de **Paris** s'empressa d'enrôler sous ses drapeaux les premiers conquérants de la liberté, ces braves *Gardes françaises*, à qui la voix du peuple avait déjà décerné le titre glorieux de soldats de la Patrie. » (*Moniteur*).
Une expérience de 80 années n'a point justifié les espérances des constitutionnels de **1789** et les pompeux éloges décernés d'avance par leur journal à la *Garde nationale*. Il serait, en effet, difficile de déterminer dans ces 80 années une seule circonstance importante où la *Garde nationale* de Paris, prise en masse, ait été réellement utile, où elle ait su se montrer autre chose que ridicule, embarrassante ou dangereuse, suivant les évènements et la direction de l'opinion dominante. Quoi qu'il en soit, on vient de voir comment est née et comment an été organisée à l'origine cette institution qui rappelait celle des *Franc-Archers* de **LOUIS XI**, moins la potence et le pouvoir de pendre par la gorge les poltrons, les déserteurs et les

récalcitrants, et qui a fini par mériter qu'on dise d'elle, sous une forme plaisante, qu'elle était destinée à soutenir les gouvernements, et au besoin à les renverser.
L'infortuné **LOUIS XVI** fut contraint, même avant qu'il eût prononcé le licenciement des Gardes, à donner son approbation à la destination qu'on voulait leur ménager, comme il résulte de cette lettre écrite par lui à M. de **LA FAYETTE**, en date du **21 juillet** :
« Je suis informé, Monsieur, qu'un nombre considérable de soldats de divers de mes régiments en a quitté les drapeaux pour se joindre aux troupes de **Paris**. Je vous autorise à garder tous ceux qui s'y sont rendus avant que vous receviez la présente lettre seulement, à moins qu'ils ne préfèrent retourner à leurs corps respectifs avec un billet de vous, au moyen duquel ils n'y éprouveront aucun désagrément. Quant aux *Gardes françaises*, je les autorise à entrer dans les milices bourgeoises de ma capitale, et leurs prêt et nourriture seront continués jusqu'à ce que ma ville de Paris ait pris des arrangements relatifs à leur subsistance… »
De son côté, le général de **LA FAYETTE**, qui entrevoyait peut-être quelquefois ce que pouvait devenir la *Garde nationale*, « désirant n'y admettre que ceux que leur volonté libre, le désir d'être utiles et le vœu de demeurer soumis à la discipline militaire, porteraient à s'y incorporer, voulut, avant de recevoir leur engagement, que leur cartouche de licenciement leur fût délivrée ; il fit même afficher un placard pour offrir leur congé à ceux qui refuseraient d'accepter le règlement, et même à ceux qui, l'ayant accepté, en auraient quelque repentir. »
« Cet avis aux *Gardes françaises* excita une fermentation générale. Le bruit se répandit qu'ils se disposeraient à partir en très grand nombre pour retourner dans le sein de leurs familles. L'alarme devint bientôt si vive que le district Saint-Honoré envoya une députation à ceux qui venaient chercher leurs cartouches chez le commissaire des guerres pour s'enquérir de leurs intentions et leur témoigner les sentiments de fraternité et de reconnaissance qui animaient tous les citoyens. Le district des Petits-Pères écrivit à M. de **LA FAYETTE** pour lui offrir de prendre à sa charge tel nombre de *Gardes françaises* qu'il jugerait à propos, et de pourvoir à tous leurs besoins… Au Palais-Royal, on fit la motion d'ouvrir en leur faveur une souscription nationale pour leur assurer une pension viagère réversible sur leurs veuves. Enfin, le district du Sépulcre proposa de leur donner à chacun une médaille d'or de la valeur de 500 livres. »
Ce que l'on peut aisément démêler à travers cette rhétorique du *Moniteur*, c'est que les bourgeois compromis et peu rassurés sur l'avenir, tenaient très fort à conserver au milieu d'eux des hommes dont le métier était de se battre.
Comme militaire, comme contemporain de tant de faits analogues, je sais depuis longtemps ce qu'il faut penser de cet amour des soldats qui saisit dans certains moments ceux qui ne le sont pas, sauf, quand l'orage est passé, à faire sentir aux soldats qu'on n'a plus besoin d'eux. Il ne faut point en garder rancune aux bourgeois ; les pauvres gens ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font, ni où ils vont. Ils seront trop punis le jour où ils auront achevé de détruire le sentiment du devoir désintéressé et du dévouement aux intérêts généraux, et convaincu tout le monde qu'il n'y a rien de plus spirituel que de conserver sa peau intacte et de remplir son coffre et son ventre.
Les *Gardes françaises* ont donc servi de noyaux aux 60 bataillons de la *Garde nationale* de **Paris**, comme les congédiés et les déserteurs des autres régiments de l'armée ont fourni à la même époque les meilleurs éléments des bataillons de volontaires des départements. Les actes auxquels ils ont pris part alors appartiennent à l'histoire de la *Garde nationale*, histoire faite depuis longtemps et très bien faite par un ancien officier d'artillerie, M. **POISSON**.
La plupart de ces vieux soldats s'aperçurent bientôt qu'ils n'étaient pas à leur place. A mesure que les évènements marchaient, aux 31 000 bourgeois choisis de **LA FAYETTE** venaient chaque jour s'associer de nouvelles recrues qui avaient d'autres aspirations que le culte de cette liberté théorique et abstraite, amour et désespoir de nos Platons modernes. Le contact de ce nouvel élément de la Garde nationale devint blessant pour les *Gardes françaises* et gênant pour les futurs suppôts des Cordeliers et des Jacobins.

Les *Gardes françaises*, qui avaient précieusement conservé les vieux drapeaux sous lesquels ils avaient combattu à **Ivry**, **Veillane**, **Neerwinden** et **Fontenoy**, furent invités à s'en séparer. Ils obéirent, mais ils les portèrent le **26 janvier 1790**, en grande pompe, dans l'église Notre-Dame, et les suspendirent aux voûtes de la vieille nef, à la suite d'une cérémonie qui parut indécente à leurs nouveaux compagnons d'armes.
Au milieu de l'agitation de toutes les classes de la société, ils continuaient de faire dans **Paris** leur service de protection et de sûreté, sérieusement et consciencieusement, ce qui était également indécent.
Le bruit courut, en **novembre 1790**, que le roi allait rétablir sa Maison militaire, et qu'il songeait à se rattacher les *Gardes françaises*. Cette nouvelle était en partie fondée et excita une grande fermentation. **LA FAYETTE**, interpellé à ce sujet par la municipalité, lui donna communication de la lettre suivante du roi, qui est la seule trace officielle qui soit restée de ce projet : « Je vous préviens, monsieur, que *lorsque* je formerai une maison militaire à pied, mon intention est d'y admettre, *comme vous m'en avez parlé*, les grenadiers soldés de la garde nationale de **Paris** et une partie des compagnies du centre. Je vous consulterai sur ce travail dans le temps que je compterai le mettre à exécution, ainsi que sur le service des volontaires des différents gardes nationaux. Vous savez que mon intention a toujours été qu'ils fissent le service auprès de ma personne dans les différents endroits où je me trouverai. »
Cette lettre acheva de brouiller les anciens Gardes avec la partie nouvelle et populaire de la *Garde nationale*, et fit le désespoir de la partie ancienne et bourgeoise. Une séparation devint inévitable. Le gouvernement, d'ailleurs, avait besoin d'employer les soldats d'une façon plus utile.
Un décret du **3 août 1791**, motivé sans nul doute par le rôle que joua la *Garde nationale* soldée, au Champs-de-Mars, dans la journée du **17 juillet**, décret confirmé par la loi du **28 août**, décida que les compagnies soldées de la *Garde nationale* de **Paris** serviraient à former 2 divisions de *gendarmerie nationale à pied*, 3 régiments d'infanterie de ligne et 2 bataillons de chasseurs à pied. Le **3 octobre**, il fut procédé par la voie du sort à la désignation des compagnies qui devaient concourir à la composition de chacun de ces corps, qui furent formés le **11 octobre**. Les divisions de gendarmerie à pied prirent les numéros 29 et 30 ; les régiments de ligne, les numéros 102, 103 et 104, et les bataillons d'infanterie légère les numéros 13 et 14.
Cette mesure, parfaitement légale, constitutionnelle même, puisque la Constitution défendait qu'aucun corps soldé séjournât à moins de 30 lieues de **Paris**, fut pendant plusieurs mois l'objet des récriminations les plus vives de la part des 24 000 bourgeois. L'assemblée tint bon et, après avoir repoussé par l'ordre du jour toutes les réclamations, ainsi qu'une proposition qui tendait à faire admettre les ex-*Gardes françaises* dans la nouvelle Garde constitutionnelle du roi, et une pétition pour que les drapeaux des 3 régiments d'infanterie portassent une tour renversée en souvenir de la destruction de la Bastille, finit cependant par décréter, le **3 juillet 1792**, que les ci-devant *Gardes françaises* qui le désireraient, seraient incorporés dans les divisions de gendarmerie de **Paris**, où il y en avait déjà un grand nombre.
La guerre coupa court à toutes ces difficultés. Au mois de **juillet**, les régiments partirent pour la frontière. Nous allons les y suivre, en faisant d'abord remarquer qu'à ce moment tous les sergents des *Gardes françaises* étaient devenus capitaines, qu'un grand nombre de soldats avaient obtenu l'épaulette de lieutenant dans les corps d'infanterie de l'armée, et que par suite le nombre des soldats qui avaient appartenu au régiment des *Gardes françaises* se trouvait fort réduit dans les nouveaux corps et que ceux-ci se composaient pour la plus grande partie d'hommes qui, depuis **juillet 1789**, avaient abandonné leurs régiments pour entrer dans la *Garde nationale* de **Paris**.

102e RÉGIMENT DE LIGNE

COLONELS

1. **CHARTON** (Jean), **3 août 1791**
2. **VILLOT** de **LA TOUR** (Michel), **8 mars 1793**

Le *102e* fut dirigé sur l'armée de **LÜCKNER**. Le 2e bataillon, avec le lieutenant-colonel de **CHÂTEAU-THIERRY**, s'arrêta à Nancy ; le 1er joignit l'armée au camp de Fontoy. Il pritpart aux opérations de l'armée du Centre, et après la retraite des Prussiens fut mis en quartiers d'hiver à **Metz**. L'année suivante, ce bataillon servit sous **CUSTINES**, partagea les travaux et la fortune de la garnison de **Mayence**, et se rendit au mois d'août dans la Vendée. Il se trouva à toutes les actions où s'illustra la colonne mayençaise, se distingua surtout à l'attaque de **Granville** les **13** et **14 novembre**, au combat de **Dol** le **19**, et à la bataille d'**Antrain** les **21**, **22** et **23** du même mois. Il a été amalgamé, le **18 janvier 1795**, dans la 179e demi-brigade, dont il a formé le 1er bataillon. La 179e a servi dans l'Ouest jusqu'à sa fusion, **22 octobre 1796**, dans la 20e demi-brigade de 2e formation, qui, appelée dans la 17e division militaire, – **Paris** – y a stationné jusqu'en **1799**, a fait cette année la campagne avec l'armée du Rhin, s'est trouvée le **11 juin 1800** à la défense du pont du Var, est devenue le 20e régiment de ligne, organisé le **21 février 1804** à **Aix**, a occupé l'île d'Elbe, la Corse, la Ligurie et **Gênes**, a fait en Italie les campagnes de **1805** à **1810**, est parti en **1811** pour rejoindre le corps d'observation de l'Ebre, combattit en Aragon et Catalogne en **1812** et **1813**, en **1814** sur les Pyrénées, en Italie et à **Lyon**, et fit partie en **1815** du 7e corps d'armée. Retiré à **Montbrison** après **Waterloo**, il a contribué à la formation de la *légion de la Loire*, *8e léger* de **1820**, aujourd'hui *83e de ligne*.

Le 2e bataillon du *102e* d'infanterie, que nous avons laissé à **Nancy**, servit en **1793** dans le Palatinat pendant le blocus de **Mayence**. Il fut en partie détruit au combat de **Hornbach**. Ses débris furent envoyé à **Brest**, où le bataillon se rétablit bientôt par la rentrée des prisonniers échangés à **Wesel**. Le sergent-major **RICHARD** rapporta le drapeau qu'il avait caché sous son habit pendant sa captivité. Après la pacification de la Bretagne, ce bataillon alla renforcer l'armée des Alpes et il y devint, en **1795**, le 1er bataillon de la 108e demi-brigade, incorporée, **8 janvier 1796**, dans la 19e de ligne. Celle-ci a servi en Italie et en Corse ; elle a fait partie de l'armée d'Orient, resta à Malte après la prise de cette île, et arriva en Egypte à la fin de **1799**. L'année suivante, elle faisait partie de l'armée de réserve. On la voit depuis à **Digne**, à **Valenciennes** et au camp de **Saint-Omer**. Sous le titre de *19e* régiment, le corps fait partie des armées de Hanovre, de Hollande, des Côtes. Il fait partie, en **1808** et **1809**, du camp de **Boulogne**, puis du corps d'observation de la Gironde ; de **1809** à **1811**, il est aux armées d'Allemagne, d'Espagne et de Portugal ; de **1812** à **1814**, au corps d'observation de l'Elbe, où il occupe les garnisons de **Custrin** et de **Magdebourg**, et en **1814** au 1er corps de la grande armée, sous **DAVOUST**. Licencié à **Poitiers** en **1815**, son dépôt est envoyé dans le département des Hautes-Alpes, et contribue à la formation de la *5e légion*, devenue en **1820** le *3e léger* et en **1854** le *78e de ligne*.

Archives Nationales

103e RÉGIMENT DE LIGNE

COLONELS

1. **D'ARBLAY** (Alexandre-Gabriel **PIEUCHARD**), **3 août 1791**
2. **MAUPERTUIS** (André-Julien **FRAYN** de), **7 mars 1793**
3. **JOLLY** (Joseph-Louis), **31 mars 1793**

En quittant **Paris** au mois de **juillet 1792**, le régiment se rendit en Lorraine, le 1er bataillon à **Sarreguemines**, le 2e à **Pont-à-Mousson**.
Le 1er bataillon fit partie de l'armée de **KELLERMANN**. Il servit sous **JOURDAN** en **1793** et **1794** aux armées des Ardennes et de Sambre-et-Meuse, et fut versé, le **31 mars 1794**, dans la 181e demi-brigade, qui fut employée aux armées de la Moselle et de Rhin-et-Moselle. La 181e versa, **23 février 1796**, son 1er bataillon, qui provenait du 103e, dans la 78e. Cette nouvelle demi-brigade a fait les campagnes suivantes aux armées de Sambre-et-Meuse, de Mayence et d'Italie. Au combat de **Sultzbach**, en **1796**, elle soutint seule le choc de la cavalerie allemande. On la voit de **1797** à **1800** aux armées d'Italie, de **Rome** et de **Naples** et à la défense de **Gênes**. Envoyée à Saint-Domingue en **1802**, elle y a disparu. Son dépôt est entré en **1803** dans le 2e régiment de ligne.
Le 2e bataillon du 103e, commandé par le lieutenant-colonel **KRIEG**, fut jeté en **1792** dans **Thionville** et se fit remarquer à la défense de cette place, surtout à la sortie du **21 septembre**. Après la retraite des Prussiens, il fut envoyé à **Sarrelouis**, où il demeura pendant toute l'année **1793**. Il fit la campagne suivante à l'armée de Rhin-et-Moselle et entra le **10 juin 1794** dans la composition de la 182e demi-brigade. La 182e est devenue, **20 février 1796**, la 68e de la 2e formation. La 68e, après avoir servi aux armées d'Allemagne, du Rhin, d'Italie et de l'Ouest, après s'être signalée en **1800** dans les Alpes maritimes, fut aussi envoyé, après la paix d'**Amiens**, à Saint-Domingue, où elle s'est ruinée. Son dépôt a été versé en **1803** au *56e de ligne.*

Ancestramil

104e RÉGIMENT DE LIGNE

COLONELS

1. **LA COLOMBE** (Louis-Ange de), **3 août 1791**
2. **SERVAN** (Joseph), **23 mars 1792**
3. **LA POYPE** (Jean-François de), **16 mai 1792**
4. **BOUZET** (François-Charles du), **22 septembre 1792**
5. **HAHN** (Reynold de), **13 décembre 1792**

Le 104e se rendit à l'armée du Nord. Le 1er bataillon fut mis en garnison à **Lille**, le 2e à **Valenciennes**.
Le 1er bataillon se trouva à la défense de **Lille** du **29 septembre** au **8 octobre 1792**. Le régiment entier suivit **DUMOURIEZ** en Belgique et se conduisit bravement à **Jemmapes**. Le colonel du **BOUZET** y fut blessé. Après la poursuite de l'ennemi jusqu'au-delà de **Liège**, le 2e bataillon resta à **Tirlemont** ; le 1er continua seul de faire partie de l'armée active. Il combattit en 1793 à **Neerwinden** et à **Pellemberg**, et acheva la campagne au camp de **Famars** et à la défense du **Quesnoy**. Passé en 1794 à l'armée des Pyrénées orientales, il était le 22 avril au combat de **Nils**, le 2 mai, à l'attaque du **fort Saint-Elme**, et au combat du 26 octobre sur la route de **Figuières**. A la paix de 1795, il fut appelé à l'armée de l'Intérieur sous **Paris** et entra dans la formation de la 183e demi-brigade, qui a servi dans le Nord et dans l'Ouest. Elle est devenue la 28e le **10 octobre 1796**, et le 28e régiment de ligne en **1803**. Ce corps, resté jusqu'en **1798** stationnaire autour de **Paris**, a fait la campagne de **1799** en Allemagne et celle de **1800** en Italie. Il s'est distingué à **Marengo**. On le voit ensuite à **Limoges**, à **Calais** et au camp de **Saint-Omer** ; il fait les campagnes de Prusse et de Pologne, séjourne au camp de **Boulogne**, sert de **1809** à **1813** en Espagne et Portugal, passe en partie en Bavière, sert en **1814** avec les 8e et 7e corps de la Grande-Armée, et est fait prisonnier de guerre à **Saint-Omer**. En **1815**, il est au 1er corps ; se retire à **Civray** après **Waterloo**, et y est licencié. Son dépôt, envoyé dans la Meuse, entre dans la formation de la légion de ce département, devenue *53e* de ligne.
Le 2e bataillon du 104e évacua **Tirlemont** après la déroute de **Neerwinden**, se retira à **Bruxelles**, puis à **Valenciennes**. Il a pris part à la célèbre défense de cette place, et après la capitulation il fut envoyé dans la Vendée ; ce fut un de ses détachements qui, le **25 février 1796**, arrêta et fusilla à **Médréac** le chef de chouans de **Puisaye**. Immédiatement après cette affaire, le bataillon fut incorporé dans la 184e demi-brigade, qui fut envoyée sur les Alpes. La 184e est devenue la 40e, organisée le **30 août 1796**, identique avec le 40e régiment de l'Empire. Ce corps a servi de **1796** à **1800** sur les Alpes, en Italie et dans l'Ouest. Il s'est fait remarquer à **Arcole**. Au combat de **Chiusella**, **26 mai 1800**, il a repoussé trois fois la charge de 4 000 hommes de cavalerie autrichienne. Il était à **Marengo**. A la paix il occupa **Quimper**, **Quimperlé** et **Concarneau**, puis **Brest** et **Nantes**. Sous le nom de 40e régiment, on voit le corps au camp de **Saint-Omer** en **1804**, à la Grande Armée de **1805** à **1807**, en garnison à **Dantzig** jusqu'en **1808**, puis en Espagne et au 2e corps de l'armée d'Allemagne. Il retourne en Espagne en **1810** ; joint en **1813** le 14e corps de la Grande Armée, sert en **1814** et **1815** sur les Pyrénées et au 6e corps de la Grande Armée. Licencié dans les Deux-Sèvres, son dépôt fut envoyé à **Besançon**, et est entré dans la formation de la *légion du Doubs*, qui a été amalgamée en **1820** avec la légion bis du Pas-de-Calais pour former le *44e de ligne*.

13e BATAILLON DE CHASSEURS

LIEUTENANTS-COLONELS

1. **LA CRÉPINIÈRE** (Louis-Charles **LECOMTE** de), **3 août 1791**
2. **SAINT-VINCENT d'AIGLUN** (François-Pierre-Jean de), **1er janvier 1792**
3. **PLAINVILLE** (Jacques-Louis **GONSAULT** de), **22 juillet 1792**

Ce bataillon, employé d'abord au service des barrières de **Paris**, a été envoyé en **1792** à l'armée de **KELLERMANN**. Il était à **Valmy**. Après la retraite des Prussiens, il fut mis en garnison à **Metz**, où il demeura une partie de l'année **1793**. Ayant rallié l'armée des Ardennes, il combattit sous **JOURDAN** à **Wattignies**. Le **20 avril 1794**, il a formé le fond de la 13e demi-brigade légère, organisée à **Arlon**, qui a servi à l'armée de la Moselle, et qui est devenus, **8 avril 1796**, la 25e légère. Cette demi-brigade a fait partie des armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, de **Mayence** et du Danube. En **1799** et **1800** elle appartient successivement aux armées du Rhin et d'Italie. Elle s'était distinguée à **Altenkirchen**, au passage de la Lenth et au combat d'**Uzenach** en Suisse. Devenu le 25e régiment léger, ce corps est au camp de **Montreuil** et à l'armée des Côtes de **1803** à **1805**. En **1806** et **1807** il fait partie du 6e corps. En **1808** il est à **Dantzig**, d'où il part pour l'Espagne. En **1809** il se partage entre l'Espagne et l'Autriche. En **1811** il combat en Espagne et Portugal, et passe en Bavière. En **1814** il sert sur les Pyrénées, est envoyé sur le Rhin, est fait prisonnier à **Mayence**, est supprimé et incorporé dans le *10e* léger.

Ancestramil

14e BATAILLON DE CHASSEURS

LIEUTENANTS-COLONELS

1. **QUEISSAT** (Gabriel de), **3 août 1791**
2. **HAQUIN** (Honoré-Alexandre), **10août 1792**

Ce bataillon, connu d'abord comme le précédent sous le nom de chasseurs des Barrières, est parti de **Paris** en **1792** pour l'armée du Nord. Au combat du **6 novembre** près de **Menin**, il attaqua le poste retranché d'**Hallième** : « les chasseurs à pied de **Paris**, dit le rapport, se sont battus comme des lions. » Lors de l'invasion de la Belgique, il formait l'extrême avant-garde de l'armée de **DUMOURIEZ** et se signala d'une manière éclatante, le **11 décembre**, au combat du petit **Réchin**, près de **Verviers**. Revenu sous **Valenciennes** après **Neerwinden**, il mérita encore d'être cité d'une façon flatteuse par le général **KILMAINE** dans son rapport sur le combat du **30 avril 1793**. « Il y montra, dit-il, l'exemple de l'audace et de l'intelligence ; aussi cet intrépide bataillon est-il réduit presque à rien. » Au commencement de **1794**, **5 avril**, il a été versé dans la 14e demi-brigade d'infanterie légère, qui prit part l'hiver suivant à la conquête de la Hollande et se fit remarquer par sa bravoure le **21 novembre**, à la prise des retranchements de **Burik**. La 14e demi-brigade légère, identique avec la 1re demi-brigade légère du Directoire, a fait les campagnes de **1794** et **1795** à l'armée du Nord, celle de **1796** en Allemagne, en Batavie et dans l'Ouest, celle de **1797** aux armées de **Mayence** et du Danube, et celles de **1798** à **1800** aux armées du Rhin et d'Italie. Elle occupe, de **1802** à **1804**, **Crémone**, **Bologne** et **Otrante**. Devenu le 1er léger, le corps resta jusqu'en **1808** dans le royaume de **Naples**. En **1808** il est en Italie et au 5e corps de l'armée d'Espagne ; en **1809**, en Italie et au 7e corps d'Espagne. Il est en entier en Catalogne et Aragon de **1810** à **1812**. En **1813** il se partage entre l'Aragon et le 12e corps de la Grande Armée en Bavière. En **1814** il sert aux armées de **Lyon**, d'Italie et du Midi. Enfin, en **1815**, il est au 2e corps, se retire après **Waterloo** à **Châtellerault** et y est licencié. Son dépôt est entré dans la *légion des Hautes-Pyrénées*, 14e léger en **1820**, *89e* de ligne actuel.

Archives

GENDARMERIE NATIONALE A PIED

Il reste à dire un mot de cette troupe, qui a reçu une large part dans l'héritage des *Gardes françaises*.
Il avait été formé, en **1791**, deux divisions de gendarmerie à pied, les 29e et 30e divisions, avec une partie des compagnies soldées de la *Garde nationale* de Paris.
La 29e division, qui fut d'abord commandée par M. d'**ERMIGNY**, se composait de gendarmes à pied ; la 30e, sous les ordres de M. de **RULHIÈRES**, fut d'abord organisée en cavalerie avec ceux des anciens Gardes qu'on jugea propres à ce service ; mais ce corps ne fut jamais monté et fit le service à pied.
Indépendamment des *Gardes françaises* entrés dans la composition des corps indiqués ci-dessus, il en existait encore un assez grand nombre qui, après le **14 juillet 1789**, jetés en dehors de la discipline et réunis aux vainqueurs de la Bastille, aux déserteurs de tous les régiments, aux soldats du régiment de police de Paris, licencié le **20 mars 1791**, et enfin ralliés après le **10 août 1792** par un nombre considérable de *Gardes suisses*, formaient sur le pavé de la capitale une masse redoutable par son esprit turbulent et l'exagération de son patriotisme. La guerre vint fort heureusement fournir l'occasion de s'en débarrasser. Un décret du **3 juillet 1792** les incorpora dans la gendarmerie de **Paris**, et l'on en forma les 31e, 32e, 33e, 34e et 35e divisions de gendarmerie, qui partirent successivement pour la frontière. Ces gendarmes recevaient *40 sous par jour, sans retenues*.
Partout où parut cette troupe, elle se fit remarquer par son audace, mais aussi par une indiscipline et un esprit de contrôle qui rebutaient les généraux.
Les 29e et 30e, réunies sous le commandement du colonel Nicolas **FAMPETTES** de **GRANDPRÉ**, partirent les premières, le **3 septembre 1792**, et se rendirent au camp de **Châlons**. Elles y restèrent jusqu'après la bataille de **Valmy**, et elles quittèrent **Châlons** le **11 octobre** pour aller renforcer l'armée de **KELLERMANN**, occupée à poursuivre les Prussiens. Ces deux divisions devaient rester aux armées de la Moselle et du Rhin.
Les cinq dernières quittèrent **Paris** dans les premiers jours d'**octobre**, et furent dirigées sur l'armée du Nord. Elles formaient un corps de 5 à 6 000 hommes et traînaient avec elles 12 canons. Ce corps débuta de la manière la plus brillante, le **6 novembre**, à la bataille de **Jemmapes**. Le lieutenant **LA BRETESCHE** parvint, à lui seul, à dégager le général **BEURNONVILLE**, qui s'était aventuré au milieu des escadrons ennemis, et le ramena sain et sauf, après avoir tué de sa main 7 Autrichiens et avoir reçu lui-même 4 coups de sabre.
Après cette glorieuse affaire, les gendarmes partirent, avec les généraux **LA MARLIÈRE** et **CHAMPMORIN**, pour faire le siège d'**Anvers**. Deux divisions passèrent l'hiver dans cette ville. Ces 2 divisions, les 34e et 35e, quittèrent **Anvers** en **février 1793**, pour aller au siège de **Bréda**. Les 3 autres continuèrent de servir sous **DUMOURIEZ**, et se trouvèrent à la bataille de **Neerwinden**, où la 31e se distingua. Cependant, le général **MIRANDA** rejeta sur leur indiscipline, et surtout sur celle de la 32e, l'inaction fatale où il demeura toute cette journée.
Les 29e et 30e, après avoir servi sous **CUSTINES** et avoir été fort maltraitées, le **4 avril 1793**, au combat de **Herdt**, près de **Lauterbourg**, vinrent après **Neerwinden** renforcer l'armée du Nord et furent placées à **Mons**.
Après l'évacuation de la Belgique, la 35e division fut envoyée dans la Vendée, où elle se fit remarquer au combat de **Chemillé**. Les 5 autres divisions furent réunies sous les ordres du colonel **LECLERC**, et se couvrirent de gloire à la défense de la Flandre française, et notamment à la bataille de **Hondscoote**, le **8 septembre**. **LECLERC**, avec la gendarmerie, avait été détaché sur la droite, pour prendre à revers les retranchements de l'ennemi. Cette valeureuse troupe, après avoir fait depuis **Berghes** deux lieues au pas de course, arrive sur le champ de bataille au moment même où le général **HOUCHARD** recommençait un deuxième

combat contre les Anglais. Les gendarmes attaquent à leur tour les retranchements de **Hondscoote**. Deux fois repoussés, deux fois ils se rallient, et retournent à la charge au chant de la *Marseillaise*, ils frappent de stupeur leurs adversaires, et font un massacre horrible d'Hanovriens et d'Anglais. Après cette victoire, le représentant **DELBREL** écrivait à la Convention : « La conduite de la gendarmerie a été excellente et intrépide tant à **Hondscoote** que devant **Dunkerque**. C'est en se battant en héros que ces braves gens répondent aux inculpations qui leur furent faites autrefois. » Les 30e et 31e se distinguèrent encore, les **12** et **13 septembre**, aux combats de **Werwick** et à la reprise de **Commines** et de **Warneton**.
Après cette brillante campagne, la gendarmerie fut envoyée tout entière dans la Vendée. Elle s'y signala par sa bravoure et par son acharnement contre les royalistes aux affaires de **Granville**, du **Mans** et de **Savenay**. Le succès de la journée de **Granville** fut dû surtout à Jean-Baptiste **BEAUFORT** de **THORIGNY**, chef de la 31e.
Cette guerre acharnée ruina promptement un corps qui ne se recrutait pas : une réorganisation devint nécessaire. A la suite d'un rapport lu par le représentant **POULTIER**, le **15 juin 1794**, où il est dit que 2 000 gendarmes avaient péri dans les combats, et que le corps avait perdu la moitié de son effectif, la Convention rendit un décret dont voici les principales dispositions :
« Les 30e et 31e divisions de gendarmerie ne formeront plus qu'une seule division, sous la dénomination de 30e division.
3Les 32e et 34e formeront la 31e.
Les 33e et 35e formeront la 32e.
Les divisions de gendarmerie à pied n'ayant été créées que pour récompenser les ci-devant *Gardes françaises*, les vainqueurs de la Bastille et les blessés du **10 août** des services qu'ils ont rendus à la révolution, ne pourront être recrutées sous aucun prétexte. »
On reconnaît dans cette rédaction tout à la fois la pression exercée par l'opinion et la pensée de **CARNOT**.
Il ne restait donc plus alors que 4 divisions, portant les nos 29,30,31 et 32. La 35e, qui venait d'être réformée, avait eu successivement pour chefs l'inepte **ROSSIGNOL** et **LEFEBVRE**, futur maréchal de France.
Après la révolution du **9 thermidor**, ces corps furent appelés à **Paris** pour y faire le service d'honneur et de police auprès de la Convention ; mais après les journées de **prairial An III**, où ils avaient pris parti pour les sectionnaires, ils furent licenciés. Une partie de la 31e, qui était restée dans la Vendée et qui servit depuis à l'armée de Sambre-et-Meuse, échappa seule à cette mesure, et fut versée, en **1798**, à l'armée des Côtes de l'Océan dans la 19e demi-brigade légère du second amalgame, devenue en **1803** le 19e léger, qui a été incorporé, en **1814**, dans le 1er léger.
Une loi du **27 juin 1795** et un décret du **10 août** suivant formèrent avec les gendarmes à pied licenciés 2 demi-brigades qui composèrent la *légion de police générale*, chargée dans **Paris** d'un service analogue à celui qu'ont fait depuis la Garde municipale, la Garde républicaine et la Garde de Paris.
Enfin, la légion de police, ayant été soupçonnée de tremper dans la conspiration de **BABEUF**, reçut l'ordre de se rendre aux armées et, sur son refus, elle a été cassée par décret du **28 avril 1796**. Les soldats bien notés furent versés au 21e dragons.
